



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des finances

---

FINA • NUMÉRO 042 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 6 octobre 2016**

**Président**

L'honorable Wayne Easter



## Comité permanent des finances

Le jeudi 6 octobre 2016

• (0905)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)):** La séance est ouverte.

Nous sommes le Comité permanent des finances et nous tenons les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017. Je souligne aux témoins ici présents que nous vous avons envoyé un certain nombre de questions liées à la croissance économique. Vous pourriez essayer d'aborder aussi certains de ces points.

Nous aimons essayer de limiter la durée des exposés à cinq minutes afin que les membres aient le temps de poser des questions.

Avant de commencer, habituellement, lorsque nous sommes sur la route, nous demandons aux députés de se présenter afin que vous sachiez à qui vous avez affaire, la région du pays d'où ils viennent et le parti qu'ils représentent.

Je m'appelle Wayne Easter. Je suis le président du Comité. Je suis député libéral de Malpeque, sur l'Île-du-Prince-Édouard.

**M. Raj Grewal (Brampton-Est, Lib.):** Je m'appelle Raj Grewal. Je suis député de Brampton Est.

**Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.):** Je m'appelle Jennifer O'Connell, je suis la députée de Pickering—Uxbridge, tout près de Toronto, en Ontario.

**M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.):** Je m'appelle Steve MacKinnon, député libéral de Gatineau, au Québec, juste de l'autre côté de la rivière, en face d'Ottawa.

**M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC):** Je m'appelle Ron Liepert. Je suis député conservateur de Calgary Signal Hill, et j'ai découvert il y a cinq minutes que j'étais le député de Janet.

**Le président:** N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos plaintes si vous voulez, Janet.

**M. Ron Liepert:** Elle n'en a aucune.

**M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC):** Je m'appelle Ziad Aboultaif. Je suis député conservateur d'Edmonton Manning, qui se trouve au nord-est d'Edmonton.

**Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NP):** Je m'appelle Niki Ashton. Je suis députée de Churchill—Keewatinook Aski et je me joins à vous pour souhaiter la bienvenue aux autres membres du Comité dans notre province.

**Le président:** Merci à vous tous.

Nous allons commencer la présentation des exposés. Encore une fois, merci d'être là. Nous allons commencer par Mme Rosales — je ne sais pas si j'ai bien prononcé votre nom —, de Supporting Employment and Economic Development Winnipeg Inc.

Allez-y, la parole est à vous.

**Mme Carinna Rosales (co-directrice, Supporting Employment & Economic Development (SEED) Winnipeg Inc.):** Bonjour à

tous. Je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui.

Supporting Employment and Economic Development Winnipeg, ou SEED Winnipeg, est un organisme de bienfaisance sans but lucratif qui oeuvre dans le domaine du développement économique communautaire et qui offre des cours de formation en développement des affaires et des services de soutien à la création et l'expansion des entreprises. Les types de modèles d'entreprises que nous soutenons sont les coopératives et les entreprises sociales.

SEED offre aussi un programme de microprêts et du soutien et de la formation touchant la littératie financière aux immigrants qualifiés afin de les aider à faire reconnaître leurs compétences. En plus des programmes de littératie financière et des services d'épargne de contrepartie, nous offrons un soutien intensif pour favoriser l'accès aux prestations et aux programmes du crédit d'impôt.

Les groupes vulnérables, comme les personnes sans emploi ou sous employées, les Autochtones, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants et les aînés sont souvent les gens les plus marginalisés. En outre, la pauvreté les empêche systématiquement de contribuer à l'économie locale. Avant de pouvoir contribuer de façon significative à l'économie, les membres de ces groupes ont besoin d'un accès équitable à des mesures de soutien englobantes qui contribuent à leur stabilité, leur bien-être général et leur santé physique et mentale. Personne ne peut s'imaginer aller de l'avant dans la vie grâce à un emploi ou un travail autonome s'il n'a pas un endroit sécuritaire où retourner chaque soir.

SEED Winnipeg recommande la création d'un plan national en matière de logement d'une durée de 10 ans. Personne ne devrait avoir à choisir à quels besoins fondamentaux répondre, comme s'alimenter, se vêtir ou s'abriter. Nous recommandons au gouvernement de s'engager à réduire les taux de pauvreté pour s'assurer que chaque personne au Canada bénéficie d'un revenu qui s'élève à au moins 75 % du seuil de la pauvreté, et ce, en deux ans. Les gouvernements et le secteur communautaire doivent aussi créer conjointement un plan d'action national détaillé, qui inclut une représentation et des analyses régionales.

Pour régler les problèmes des immigrants qualifiés qui ont de la difficulté à faire reconnaître leurs qualifications au Canada, SEED Winnipeg offre le programme Recognition Counts, un programme de microprêts à l'intention des immigrants qualifiés. Nous offrons aussi un encadrement et du counseling en littératie financière. Nous avons des chiffres qui prouvent sans l'ombre d'un doute l'efficacité de nos services, et les taux de rendement sur les investissements du gouvernement sont de loin supérieurs aux coûts du programme. L'augmentation moyenne du revenu annuel du ménage des personnes qui ont participé au programme est de plus de 40 000 \$.

Nous recommandons au gouvernement fédéral de réinvestir dans les programmes de reconnaissance des compétences, de publier l'évaluation du programme pilote national et de travailler en collaboration avec les organisations responsables de la prestation dans les emplacements pilotes pour améliorer les programmes à la lumière des leçons apprises. Le gouvernement devrait aussi fournir environ deux millions de dollars supplémentaires par emplacement pilote — calculés au prorata des populations servies partout au Canada —, qui seront utilisés pour le fonds de prêts et les coûts de fonctionnement. Il faut aussi financer la mise sur pied d'une communauté de pratiques nationale.

Les immigrants qui arrivent au Canada en tant que réfugiés n'ont souvent aucun actif financier et sont confrontés à d'importants défis au chapitre de l'intégration économique. Nous recommandons — et espérons — que vous écoutiez les nombreux intervenants du secteur de l'établissement qui demandent l'élimination du fardeau que constituent les prêts de transport pour les réfugiés.

La lettre de mandat du ministre du Revenu national contient une directive selon laquelle il faut s'assurer que l'ARC est une agence axée sur les clients qui améliorera l'accès aux droits. SEED et nos organisations partenaires avons lancé un projet pilote en 2013 pour soutenir les familles vulnérables financièrement afin qu'elles aient accès à plus de 10 millions de dollars en prestations et droits gouvernementaux. La demande des gens pour avoir accès à ces prestations et mesures de soutien est énorme et dépasse de beaucoup nos capacités. C'est particulièrement le cas dans les collectivités autochtones du Manitoba, où les gens ont aussi de la difficulté à obtenir les pièces d'identité nécessaires.

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'investir dans les mesures de soutien pour s'assurer que les membres des collectivités qui sont vulnérables sur le plan financier ont accès aux droits et prestations du gouvernement. Nous lui recommandons aussi de rétablir les services en personne de l'ARC, afin que les membres de la collectivité puissent bénéficier d'un soutien plus personnalisé, qui ne se limite pas uniquement à un numéro de téléphone.

Nous recommandons l'expansion du PCBMI afin qu'il soit offert toute l'année, pas seulement durant la saison des impôts. Il faut élargir ce programme afin d'offrir aussi un soutien à la détermination de l'admissibilité aux prestations et à l'assistance. Il faut financer les programmes, y compris le financement d'employés à temps plein dans les agences locales, qui possèdent un haut niveau de connaissance et d'expertise en ce qui concerne les impôts, les prestations, les programmes et les droits. Il faut fournir un soutien et des fonds supplémentaires aux organismes qui organisent de telles cliniques.

● (0910)

Nous demandons et recommandons au gouvernement de fournir des ressources fiscales compétentes et accessibles en vue de la préparation des déclarations de revenus pour soutenir les bénévoles. Ces ressources doivent aussi être accessibles toute l'année.

Il est essentiel de soutenir les économies et la résilience communautaires. Nous recommandons au gouvernement fédéral de mettre sur pied des programmes de revitalisation des quartiers assortis d'un financement de base pluriannuel et de fonds pour réaliser des projets de façon à favoriser l'adoption d'approches communautaires globales.

Les programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises actuellement prévus par la loi sont actuellement accessibles par les organisations sans but lucratif et les entreprises hybrides, mais l'accès est habituellement limité dans ce secteur en raison des

pratiques actuelles, du manque de sensibilisation et de compréhension à l'égard des modèles d'affaires hybrides et des mandats différents.

Nous recommandons de renforcer la capacité d'avoir accès aux services actuels aux PME grâce au Réseau Entreprises Canada et d'autres programmes fédéraux de développement des entreprises pour améliorer les mesures de soutien à l'intention des entreprises et accroître la capacité d'investir des entreprises sociales, des coopératives et des organisations sans but lucratif et permettre des investissements dans les projets communautaires qui inspirent l'entrepreneuriat social.

Nous recommandons aussi au gouvernement fédéral de mettre en place des ententes sur les retombées économiques communautaires dans le cadre des projets fédéraux de développement et d'inclure l'évaluation de la valeur sociale dans toutes les DP et tous les contrats fédéraux en plus de l'élaboration, de la coordination et du financement approprié d'un cadre stratégique national de DEC et l'adoption de points de vue connexes, qui seront inspirés du cadre actuellement utilisé au Manitoba et des pratiques exemplaires des autres modèles régionaux actuels.

Nous recommandons la cocréation de politiques et la mise sur pied de fonds en collaboration avec des promoteurs d'initiatives de financement social et d'entreprises sociales pour aider le secteur de l'économie sociale à régler les problèmes socioéconomiques.

Nous recommandons la création de montages financiers abordables auxquels les collectivités et les promoteurs de projet auraient accès, y compris, entre autres, des garanties d'emprunt fédérales.

Enfin, nous recommandons de fournir des fonds de formation à l'intention des entreprises sociales à toutes les étapes du processus de développement, compte tenu du fait qu'elles auront probablement des limites financières, mais que leurs contributions sont en nature et découlent des soutiens et de l'environnement englobants qui sont fournis à ceux qui se heurtent à des obstacles à l'emploi.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Rosales.

Nous allons maintenant passer à Mme Lane, de la Canada West Foundation.

Je tiens aussi à souligner aux témoins qu'ils verront parfois les membres utiliser leur iPad de temps en temps. Tous les mémoires et les documents pour le Comité sont téléchargés sur les iPad, alors les membres ne sont pas en train de jouer à des jeux, mais cherchent plutôt des renseignements.

Allez-y, Janet. La parole est à vous.

**Mme Janet Lane (directrice, Centre for Human Capital Policy, Canada West Foundation):** Merci, et merci aux membres du Comité de m'avoir invitée à présenter un exposé aujourd'hui.

Je suis la directrice du Centre for Human Capital Policy de la Canada West Foundation établie à Calgary. La Canada West Foundation est un groupe de réflexion non partisan.

Vu les contraintes temporelles, mon exposé vise principalement la deuxième question, même si mes commentaires sont aussi liés aux deux autres.

La sécurité, la qualité, la productivité et les coûts et la décision d'un employeur d'élargir ses activités, d'innover ou de simplement atteindre ses objectifs actuels, toutes ces choses dépendent de la qualité de sa main-d'œuvre, qui, elle, dépend de la façon dont les travailleurs compétents font leur travail. Nous avons participé à une étude de cas fascinante faisant intervenir une entreprise et son syndicat, qui mettent l'accent sur les compétences par opposition aux titres de compétence. Comme vous le verrez, les résultats sont frappants.

De façon générale, les employeurs au Canada ont utilisé les titres de compétence comme mesure indirecte de la compétence. Ils ne devraient pas le faire. Nous avons tous entendu parler de personnes hautement qualifiées qui sont incompetentes au travail. Même si nous n'avancerions jamais que les titres de compétence ne veulent rien dire, nous pouvons affirmer qu'ils ne garantissent pas la compétence. Connaître quelque chose n'est pas la même chose que le comprendre. Le fait de savoir théoriquement comment quelque chose doit être fait ne signifie pas nécessairement qu'on peut le faire. Le fait de savoir comment accomplir une tâche dans les conditions normales ne signifie pas qu'on saura comment procéder lorsque la situation aura changé, et les choses changent à tout bout de champ.

La compétence, c'est de savoir, de faire et d'être capable d'adapter la façon dont on exécute une tâche en fonction des circonstances. La compétence peut être renforcée et évaluée, et les milieux de travail canadiens seraient beaucoup plus sécuritaires, permettraient d'offrir des produits et des services de plus grande qualité et seraient plus productifs si l'on décidait plutôt d'éduquer, de former, d'évaluer et d'affecter les gens en fonction de leurs compétences.

Qu'est-ce que j'entends par compétences? Pensez aux Legos. Les compétences standardisées, modulaires et empilables sont les connaissances, les compétences et les attributs requis pour s'acquitter des tâches liées à chaque emploi. Ces compétences deviennent les éléments constitutifs d'une carrière. Les profils de compétence indiquent aux travailleurs quelles sont les compétences dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur emploi actuel ou s'améliorer. Un cadre de compétences est le chemin entre les emplois et les professions.

Ce n'est pas seulement une théorie. Je travaille en collaboration avec un fabricant d'acier d'Edmonton et le syndicat des travailleurs du fer qui représente ses employés. Il y a tout juste un peu plus de quatre ans, un des travailleurs a failli perdre la vie au travail, et l'entreprise a décidé qu'une telle situation n'allait plus jamais se reproduire. Depuis, elle a adopté un cadre d'évaluation et de formation fondé sur les compétences pour ses effectifs. Lorsqu'un contremaître détermine qu'une personne n'a pas la compétence nécessaire pour faire une tâche précise, elle n'est pas affectée à cette tâche. Une évaluation de « besoins de formation » liée à une compétence précise est un signal qui pousse l'entreprise et le syndicat à investir dans la formation. Une formation officielle est offerte ou encore on associe les travailleurs à un entraîneur ou un mentor pour les aider à accroître leur niveau de compétence.

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Les gens travaillent de façon plus sécuritaire. L'entreprise est actuellement rendue à quatre millions d'heures sans perte de temps sur ses chantiers. Elle n'avait jamais dépassé le demi-million d'heures avant. De plus, elle embauche malgré le ralentissement en Alberta, et vient de terminer sa deuxième meilleure année de tous les temps, malgré la récession. Elle y est arrivée grâce à la coopération totale du syndicat.

L'expérience de cette entreprise n'a pas à être une exception. Le Canada a pris beaucoup de retard comparativement à d'autres pays qui misent maintenant sur les compétences. Nous pouvons et devons

agir plus rapidement pour encourager plus d'entreprises à embaucher, former, évaluer et affecter leurs employés en fonction de leurs compétences. C'est la norme dans de nombreux pays. Il faut que ça devienne la norme ici, si nous voulons être plus compétitifs au sein de l'économie mondiale.

Même si l'éducation est une responsabilité provinciale, le gouvernement fédéral investit des centaines de millions de dollars par année en formation en milieu de travail par l'intermédiaire de la Subvention canadienne pour l'emploi et d'autres fonds de développement des marchés du travail. Les rapports produits sur ces programmes portent davantage sur les extrants que les résultats. On croit que les certificats gagnés sont une indication des choses apprises.

Le gouvernement actuel devrait exiger que ces programmes de formation fédéraux qu'il finance décrivent les compétences réellement acquises par leurs participants, plutôt que de simplement fournir le nombre de certificats obtenus. On pourrait encourager les employeurs qui bénéficient de ces programmes à embaucher leurs employés en fonction des compétences plutôt que de simplement présumer que les gens qui ont acquis un certificat ont les compétences nécessaires pour faire le travail pour lequel ils sont embauchés.

Si le gouvernement fédéral agit de la sorte, les particuliers, les entreprises et les collectivités atteindront leurs objectifs et seront mieux placés pour contribuer à la réussite économique du pays.

●(0915)

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Lane.

Nous allons maintenant passer à M. Groening et M. Krawetz, de l'Association of Manitoba Municipalities. Allez-y, s'il vous plaît.

●(0920)

**M. Ralph Groening (vice-président, Association of Manitoba Municipalities):** Bonjour, je m'appelle Ralph Groening. Je suis vice-président de l'Association of Manitoba Municipalities. Nous sommes la seule organisation qui représente le troisième palier de gouvernement dans la province du Manitoba, y compris la ville de Winnipeg.

C'est un plaisir pour nous d'être ici pour parler de quelques questions stratégiques que nous trouvons importantes. Vous avez l'information, alors je vais tout de suite formuler mes commentaires.

L'AMM a soumis un mémoire lié au budget fédéral en février cette année dans lequel elle décrivait cinq enjeux prioritaires: le financement de l'infrastructure, dont je parlerai tantôt, le service de police communautaire, qui est devenu une des principales dépenses municipales, l'hébergement, l'aide financière en cas de catastrophe, sujet sur lequel je vais aussi formuler quelques commentaires, et les communications sans fil et la connexion Internet à large bande. Même si tous ces éléments sont extrêmement importants pour les Manitobains et les municipalités du Manitoba, puisque notre temps est limité, je vais m'en tenir à deux éléments seulement.

Un des enjeux est l'aide financière fédérale en cas de catastrophe.

À la lumière des événements météorologiques extrêmes, on peut s'attendre à ce que les catastrophes coûtent aux Canadiens cinq milliards de dollars d'ici 2020. Le Manitoba arrive au deuxième rang des provinces recevant le plus d'aide financière en raison de catastrophes. Nous ne sommes pas fiers de ce fait, mais un solide programme fédéral au fil des ans a aidé les municipalités à se rétablir de certaines de ces catastrophes. L'inondation de 1997 est l'un des événements qui nous viennent tout de suite à l'esprit et que nous connaissons malheureusement trop bien.

Malheureusement, les changements à l'échelon fédéral qui sont entrés en vigueur en février 2015 ont fait en sorte que ces responsabilités ont été transférées aux gouvernements provinciaux. Il n'y a eu aucune consultation à ce sujet, ni avec la province ni avec nous. En tant qu'organisation municipale, nous n'avons été consultés avant l'entrée en vigueur d'aucun de ces changements importants, qui ont eu pour effet de tripler la franchise et qui ont eu un impact majeur sur nos collectivités.

L'AMM craint que ces responsabilités ne finissent par être transférées aux municipalités, et c'est déjà le cas. La nouvelle formule influera sur notre capacité de nous remettre des catastrophes à l'avenir. Nous demandons que ces changements soient réévalués et, au bout du compte, renversés, de façon à ce que l'on puisse s'assurer que la sécurité des Manitobains ne sera pas compromise en cas de catastrophe nationale ou d'événements météorologiques extrêmes. Selon nous, il est aussi important de réfléchir à l'élaboration d'une politique nationale sur l'atténuation des effets des catastrophes, et je crois qu'il y a déjà eu des discussions à ce sujet.

L'autre sujet sur lequel je veux fournir certains renseignements, c'est le financement des infrastructures.

L'AMM est la seule association municipale au Canada — la seule association — qui travaille en collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux pour aider à choisir les projets financés dans le cadre du nouveau Fonds Chantiers Canada. Je souligne que nous sommes la seule municipalité, la seule organisation, qui a été en mesure de le faire.

Nous apprécions bien sûr cette occasion de travailler avec les gouvernements fédéral et provincial. Cette collaboration est absolument essentielle à la réussite de tout programme d'infrastructure, et puisque 80 % des fonds d'infrastructure prévus dans le budget de 2016 n'ont toujours pas été affectés, il y a de nombreuses occasions de créer des partenariats plus forts. La Fédération canadienne des municipalités a demandé la pleine contribution des trois partenaires, soit 50 % pour le fédéral, une contribution provinciale d'un bon tiers, et le restant, soit environ 17 %, revenant à nos organisations.

Selon nous, il est important que les investissements fédéraux soient bénéfiques pour tous les Canadiens, des citoyens aux personnes qui vivent dans des collectivités rurales, éloignées et nordiques.

Enfin, nous espérons que la deuxième phase de ce programme d'infrastructure inclura des modèles de financement prévisibles et souples qui permettront aux décideurs locaux, comme les personnes sur le terrain et les personnes qui sont les mieux informées dans de nombreux cas, d'aiguiller les fonds vers les projets les plus nécessaires.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de souligner ces deux points et de parler au nom de mon organisation.

**Le président:** Merci, monsieur Groening.

Nous passons maintenant à M. Hagerman de la Banque canadienne de grains.

**M. Paul Hagerman (directeur, politiques publiques, Banque canadienne de grains):** Merci.

Permettez-moi de prendre une minute pour vous parler de la Banque canadienne de grains, au cas où vous ne nous connaissiez pas. Nous sommes un partenariat qui regroupe 15 églises et organismes confessionnels qui travaillent ensemble à l'éradication de la faim dans le monde.

Partout au Canada, cela représente des centaines de projets de culture, la culture de récoltes pour recueillir des fonds, la confection de tartes, et l'organisation de ventes aux enchères de bétail. D'un bout à l'autre du pays, il y a plusieurs milliers de bénévoles qui ont à cœur l'éradication de la faim et ils donnent leur temps et leur argent pour soutenir la Banque de grains. Nous utilisons l'argent dans environ 40 pays de la planète. Nous fournissons une assistance alimentaire après les catastrophes. Nous nous assurons que les femmes enceintes mangent bien et nous aidons les petits agriculteurs à améliorer leur productivité.

Nous sommes honorés d'être l'un des principaux partenaires stratégiques du gouvernement du Canada dans le cadre de la prestation de l'aide canadienne. Nous recevons du financement de base pour notre programme depuis les tout débuts de la Banque de grains il y a plus de 30 ans. Nous nous efforçons aussi de faire en sorte que les Canadiens réfléchissent davantage à la faim dans le monde et nous réalisons des recherches et participons à des dialogues visant à améliorer les politiques publiques.

Tandis que vous réfléchissez aux événements mondiaux de la dernière année, je suis sûr qu'il vous viendra à l'esprit de nombreux exemples de personnes qui veulent faire la sourde oreille au reste du monde. Le Canada est une exception. Nous continuons de regarder vers l'extérieur, sachant qu'un tel engagement est bon pour le monde et bon pour le Canada. Nos idées et notre assistance contribuent à la prospérité mondiale, à la réduction de la pauvreté, à l'augmentation des occasions offertes aux femmes et aux hommes et à la paix et au bien-être accrus dans le monde. La stabilité et la prospérité dans d'autres pays sont une bonne chose pour le Canada et les entreprises canadiennes notamment grâce aux possibilités commerciales accrues.

Tandis que d'autres dirigeants mondiaux parlent de fermeture, le Canada fait preuve de leadership grâce à son ouverture et son engagement à l'échelle mondiale. Cependant, nous prenons du retard. Les niveaux d'aide actuels du Canada, tels que mesurés en pourcentage du revenu national brut, sont seulement environ la moitié de la moyenne de nos pairs, les pays du G7 et les autres économies de taille moyenne. Pour faire preuve d'un leadership à l'échelle mondiale, nous devons accroître notre budget d'assistance. Si nous voulons contribuer de façon significative au programme de développement mondial, le Canada doit définir un échéancier de façon à doubler l'aide que nous offrons en 10 ans ou moins. Nous rattraperions ainsi la moyenne de nos pairs, après quoi nous devrions nous engager à faire encore plus de façon à atteindre la cible des Nations Unies de 0,7 %.

Selon nous, les Canadiens de partout au pays seront favorables à l'augmentation de l'aide au développement du Canada. Un sondage d'opinion publique réalisé en 2015 a constaté que 94 % des Canadiens convenaient que l'aide était importante, tandis que 62 % croyaient que le Canada devait être l'un des chefs de file en matière d'aide internationale. Un autre sondage réalisé en 2014 a révélé que la plupart des Canadiens croyaient que le Canada devait fournir une aide accrue aux pays les plus pauvres.

Une des questions soulevées consiste à savoir où le Canada devrait investir ces fonds d'aide. Sur quoi doit-on mettre l'accent pour favoriser la croissance économique, fournir des occasions aux femmes et aux jeunes et aider les gens à composer avec les changements climatiques et les autres problèmes environnementaux? Y a-t-il un domaine sur lequel on pourrait mettre l'accent pour obtenir tous ces avantages tout en s'appuyant sur les forces du Canada? Selon nous, la réponse est oui: il faut mettre l'accent sur les petites exploitations agricoles appartenant à des femmes.

L'agriculture est le principal moyen de subsistance dans la plupart des pays en développement. L'agriculteur type est une femme qui possède cinq acres de terre ou moins. Elle doit composer avec des sols pauvres, des conditions météorologiques imprévisibles et de mauvaises routes vers les marchés. Cependant, ces problèmes peuvent être réglés. Grâce au travail que nous faisons à la Banque de grains, nous avons permis à des milliers d'agriculteurs dans de telles situations à sortir de la pauvreté et à accéder aux marchés. En outre, beaucoup d'autres efforts canadiens réalisés par d'autres organisations ont permis de contribuer de façon importante à l'amélioration de l'agriculture comme moyen de subsistance. Il y a beaucoup de possibilités d'élargissement dans ce domaine.

Une étude récente a comparé les pays d'Afrique et s'est intéressée aux pays qui avaient investi tôt dans leur propre agriculture. L'étude a permis de constater que ces pays ont tiré de nombreux avantages. Non seulement la productivité agricole a augmenté, mais il y a eu des gains économiques pour l'ensemble du pays. Le PIB des pays qui ont investi tôt a augmenté deux fois plus vite sur une période de dix ans, comparativement au PIB des pays qui n'ont pas mis l'accent sur l'agriculture. Les pays qui ont investi dans l'agriculture réussissaient mieux à réduire la pauvreté et la malnutrition.

Je tiens à remercier le Comité d'être venu nous voir au Manitoba. Nous sommes au cœur des prairies canadiennes. C'est un endroit qui comprend la contribution de l'agriculture à une économie croissante. Une augmentation de l'aide et des investissements destinés aux producteurs alimentaires est conforme aux valeurs canadiennes exprimées d'un bout à l'autre du pays.

● (0925)

La Banque de grains encourage le gouvernement à accroître ses investissements liés à l'aide internationale en mettant l'accent sur l'agriculture, les femmes et les personnes les plus vulnérables. Cela permettra au Canada de passer de la queue du peloton au groupe de tête et améliorerait notre réputation en tant que pays capable de jouer un rôle vital et positif dans le monde.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Hagerman.

Nous allons maintenant passer à M. Hicks du Conseil des Canadiens avec déficiences. La parole est à vous. Bonjour.

**M. James Hicks (coordinateur national, Conseil des Canadiens avec déficiences):** Bonjour à tous.

Le Conseil des Canadiens avec déficiences est une organisation d'organisations. Nous sommes composés d'un certain nombre

d'organisations nationales qui représentent des groupes de personnes handicapées précis. Nous comptons aussi des organisations provinciales inter-handicaps qui fournissent un soutien à l'échelle provinciale, alors nous avons une assez bonne idée de ce qui se passe à l'échelle du pays.

Je vais tirer votre attention sur un document que je vais mentionner tout au long de mon exposé. Il s'appelle *Pauvreté invalidante et citoyenneté habilitante*. Il a été produit grâce à ce qu'on appelle une subvention des ARUC, par une combinaison d'universitaires et d'organisations de personnes handicapées qui se sont demandé ce qu'il fallait faire. Je veux en venir principalement au premier élément, mais je veux aussi aborder rapidement la question du soutien aux entreprises.

Il est intéressant de constater que vous avez cerné un certain nombre de groupes de personnes différents pouvant avoir besoin de soutien: les chômeurs, les Autochtones, les personnes handicapées, les aînés. En fait, il y a des personnes handicapées dans tous ces groupes. Les déficiences sont partout. Les personnes handicapées ne forment pas un groupe: il y a des personnes handicapées dans tous les groupes au sein de la collectivité. Et il y en a beaucoup. Comme vous le verrez dans ce document, vous serez abasourdis de voir le nombre de personnes handicapées vivant sous le seuil de la pauvreté.

Une des choses que, parfois, le gouvernement fait mal, c'est qu'il offre des programmes sans réfléchir à ce que seront les résultats. Je vais parler rapidement du crédit d'impôt pour personnes handicapées, un crédit à l'intention des personnes handicapées qui leur permet d'obtenir une réduction des impôts qu'elles ont payés en fonction de leurs besoins et des genres de besoins en matière de soutien dont elles ont besoin au quotidien.

Le problème, c'est que la plupart des personnes handicapées ne gagnent pas suffisamment d'argent pour bénéficier du crédit d'impôt pour personnes handicapées, mais cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas à payer ces coûts, alors ils ne tirent rien de ce programme. En fait, je dirais que plus des trois quarts des personnes handicapées au Canada ne profitent pas vraiment du crédit d'impôt pour personnes handicapées, ce qui est malheureux.

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées est une très bonne idée: on transfère de l'argent aux personnes qui ont besoin d'un peu plus de soutien en raison de quelque chose qui échappe à leur contrôle. Cependant, si on faisait du crédit d'impôt pour personnes handicapées un crédit remboursable plutôt que de le lier à l'impôt payé, alors ce serait une occasion pour tous les Canadiens handicapés de couvrir une partie des coûts liés à leur handicap et d'aller de l'avant. Il y a des renseignements dans le document sur la façon dont on pourrait y arriver, sur la nature des coûts et ces genres de choses.

Lorsque le gouvernement se penche sur la question de l'emploi — et nous en avons entendu beaucoup à ce sujet — et des transferts aux provinces liés à l'emploi, il devrait non pas seulement s'assurer qu'il y a assez d'argent pour que les gens puissent suivre des cours — l'objectif de la plupart des ententes relatives au marché du travail —, mais aussi pour les employeurs. Souvent, beaucoup de petites entreprises ne peuvent pas se payer certaines des mesures d'adaptation dont les gens ont besoin, alors, encore là, c'est une lutte permanente.

Un employeur peut vouloir offrir une occasion à une personne handicapée, mais, dans ce cas-là, il faudra peut-être acheter un lecteur d'écran, qui, malheureusement, s'use très rapidement, ce qui exige d'en acheter un nouveau. Cela constitue alors des coûts supplémentaires pour l'entreprise. Par conséquent, le fait de fournir un soutien aux entreprises afin qu'elles puissent prendre des mesures d'adaptation à l'intention des personnes handicapées — pas nécessairement en donnant l'argent aux personnes handicapées, mais en la distribuant bel et bien aux petits et moyens employeurs afin qu'ils aient la capacité d'embaucher des personnes handicapées — semblerait une solution plus réaliste que certaines des mesures prises actuellement.

Dans ce dossier, il y a beaucoup d'enjeux fédéraux-provinciaux, alors ce serait grâce aux ententes relatives au marché du travail conclues avec les provinces qu'il faudrait procéder. Il faudrait aussi réfléchir aux genres de soutiens et à la façon dont le programme pourrait permettre de mettre certaines choses sur pied.

Encore une fois, je tiens à souligner que c'est encore la même chose dans le dernier document du ministre Duclos. Je ne sais pas si vous l'avez vu, mais il se penche sur la question de la pauvreté. Il y a là plein d'images des différents groupes et des pourcentages qu'ils représentent. C'est la même chose: la déficience est partout.

• (0930)

En raison du vieillissement de la population, il y aura de plus en plus de personnes handicapées. Si nous voulons qu'elles participent pleinement à la vie communautaire, ce que, assurément, le ministre Qualtrough semble vouloir mettre de l'avant — et n'oublions pas le fait que les responsables envisagent de créer une loi sur les Canadiens handicapés et de s'assurer que les gens ont l'occasion de participer —, alors il faudra investir plus d'argent dans les mesures de soutien à l'intention des personnes handicapées. Je ne parle pas simplement de donner de l'argent aux gens; je parle de l'affectation de fonds aux mesures de soutien dont ils ont besoin afin de participer pleinement à la vie citoyenne canadienne plutôt que d'être laissés pour compte parce qu'ils vivent dans une pauvreté abjecte.

Je vais m'arrêter ici.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Hicks et merci de nous avoir fourni le document. Il y a plus de recommandations formulées dans le document que celles que vous avez mentionnées.

Nous allons maintenant passer à M. Davidson, de la Manitoba Chambers of Commerce. Bienvenue, la parole est à vous.

• (0935)

**M. Chuck Davidson (président-directeur-général, Manitoba Chambers of Commerce):** Merci de m'avoir invité à prendre la parole devant le Comité aujourd'hui.

La Manitoba Chambers of Commerce existe depuis environ 85 ans au Manitoba. Nous représentons 69 chambres de commerce, qui, elles, représentent près de 10 000 entreprises dans la province. Notre rôle consiste à fournir du soutien à ces chambres et ces entreprises pour veiller à ce que le réseau d'affaires de la province soit solide. Nous sommes une organisation de défense des droits et nous sommes la voix des entreprises au Manitoba, ce qui signifie que nous élaborons des politiques publiques grâce à un processus populaire au nom du milieu des affaires, mais aussi au nom des collectivités de partout au Manitoba.

En tant qu'organisation, notre mission consiste à promouvoir une croissance économique durable, ce qui augmenterait la prospérité des entreprises et des collectivités du Manitoba. Une grosse partie de mon travail consiste à m'assurer de bien comprendre les défis

auxquels sont confrontées les entreprises au Manitoba, alors je consacre beaucoup de temps à rencontrer des propriétaires d'entreprise et de dirigeants communautaires partout dans la province. Lorsque je discute avec ces dirigeants, ils me parlent habituellement de deux défis principaux au Manitoba.

Le premier défi dont j'entends parler, c'est la compétitivité économique. Il s'agit d'enjeux liés à l'imposition, à la réglementation et à la facilité de faire des affaires au Manitoba. Ensuite, j'entends parler d'effectif. La capacité de trouver des employés, des gens qui ont les bonnes compétences, est un défi majeur pour les entreprises manitobaines.

Mes commentaires aujourd'hui seront axés sur ce que vous a dit notre organisation nationale, la Chambre de commerce du Canada et vont dans le même sens. Je vais décrire trois domaines où le gouvernement fédéral peut cibler ses efforts dans le cadre du prochain budget pour éliminer les obstacles dont m'ont fait part les entreprises et les dirigeants communautaires.

Le premier domaine concerne les débouchés commerciaux.

Le Canada doit obtenir de meilleurs résultats en matière d'exportation s'il veut assurer la croissance de son économie. La principale priorité est de diversifier nos échanges commerciaux dans des marchés où la croissance est plus rapide. Le Canada a déployé beaucoup d'efforts au cours des dernières années pour conclure de nouveaux accords commerciaux — le Partenariat transpacifique et l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne le prouvent bien —, mais les entreprises continuent d'être confrontées à d'importants obstacles lorsqu'ils tentent d'étendre leurs activités à l'étranger.

Le Canada doit agir de façon plus stratégique pour soutenir les échanges commerciaux dans les marchés mondiaux très complexes et très compétitifs, surtout dans le cas des nouveaux services à haute valeur ajoutée. Le Canada doit aider les entreprises en croissance à exporter leurs activités à l'échelle internationale. Il doit en faire plus pour influencer sur les normes internationales tout en veillant à ce que les délégués commerciaux et les autres ressources de soutien restent extrêmement compétitifs. Ce sont souvent eux qui peuvent faire toute une différence pour les entreprises canadiennes voulant percer dans de nouveaux marchés.

Notre organisation demande au gouvernement fédéral de ratifier et d'appliquer le PTP et l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne. Nous demandons au gouvernement d'interagir avec les entreprises canadiennes et d'élaborer des stratégies commerciales internationales plus complètes, équitables et stratégiques qui accéléreront la croissance économique du Canada. Nous demandons l'élargissement des services de promotion des activités commerciales et des investissements, une augmentation de l'engagement relativement aux normes internationales et la création d'une institution financière nationale de développement pour aider les entreprises canadiennes à déployer les technologies et des capitaux dans de nouveaux marchés.

Nous demandons aussi que le gouvernement investisse dès maintenant dans des infrastructures facilitant le commerce, parce que les voies ferrées et les ports — ces corridors d'exportation essentiels — seront grandement nécessaires lorsque l'économie mondiale se rétablira.

Le deuxième domaine concerne l'obstacle au commerce intérieur.



Notre organisation a apprécié les conclusions d'un récent rapport produit par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce selon lequel les obstacles au commerce intérieur entraînaient une perte de revenu potentielle au sein de l'économie canadienne allant de 50 à 130 milliards de dollars par année. L'économie canadienne reste divisée par des obstacles artificiels aux échanges commerciaux et à la mobilité de la main-d'oeuvre qui minent les investissements des entreprises et coûtent des milliards de dollars par année aux consommateurs.

Les économies nationales extrêmement compétitives sont caractérisées par la rapidité et la souplesse. Le libre déplacement des personnes, des marchandises et des services à l'échelle d'un pays favorise la compétition et de hauts niveaux de service tout en aidant à combler les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée. Malheureusement, le système disparate de réglementation du Canada mine grandement la productivité et la compétitivité au pays.

Notre organisation demande la prise des mesures qui suivent.

Le gouvernement fédéral devrait assurer un rôle de leadership en continuant à éliminer des obstacles au commerce intérieur en exerçant des pressions favorables à la libéralisation du commerce en ce qui a trait à l'approvisionnement, à la réglementation et aux négociations directes avec les provinces et les territoires. Il devrait continuer à promouvoir l'engagement des intervenants grâce à des négociations sur l'ACI, ce qui est essentiel pour veiller à ce que les considérations politiques n'empêchent pas la libéralisation. De plus, il devrait accroître le droit des parties privées de demander réparation légale, puisque le marché est l'unique force capable de pousser la réforme.

Enfin, le troisième domaine concerne la stratégie d'innovation.

L'innovation, l'invention, la perturbation et la création de propriété intellectuelle et de produits et services de plus grande valeur sont des ingrédients essentiels qui permettront d'accroître la prospérité économique dans tous les secteurs commerciaux du Canada. Cependant, malgré d'innombrables études, rapports et recommandations, les entreprises canadiennes continuent à éprouver des problèmes de productivité, une mesure essentielle à la capacité du Canada de livrer concurrence dans les marchés avancés et émergents. Au Canada, de nombreuses entreprises et institutions publiques ont omis d'investir dans l'innovation ou de créer des partenariats connexes au niveau requis pour assurer la réussite. Depuis 2010, les dépenses fédérales en R et D ont chuté de 12 %. Si les prévisions économiques se concrétisent, les dépenses fédérales en R et D en pourcentage du PIB auront chuté de 26 % en seulement cinq ans.

Notre organisation militera et travaillera auprès du gouvernement fédéral pour favoriser une économie plus novatrice grâce aux mesures suivantes: la création d'une stratégie ciblée pour assurer la croissance des entreprises en démarrage canadiennes novatrices et fondées sur les technologies afin qu'elles soient compétitives, l'amélioration des relations et des partenariats entre les entreprises, les gouvernements, les universités et les instituts de recherche publics, le recours aux investissements de R et D pour améliorer l'intégration des entreprises et des institutions dans un écosystème d'innovation qui mise sur l'application commerciale de la propriété intellectuelle et, enfin, la création de stratégies fiscales ou de subventions plus efficaces pour favoriser les activités de R et D, tant pour les processus que pour les produits.

• (0940)

Selon notre organisation, si on veut que le Manitoba atteigne le niveau de prospérité nécessaire pour faire passer l'économie provinciale au niveau supérieur, il est très important que les

gouvernements fédéral et provincial mettent davantage l'accent dans leur processus budgétaire sur le fait de veiller à ce que la croissance économique soit le facteur déterminant des décisions qui sont prises.

Une des façons d'y arriver, c'est en tenant compte des principaux indicateurs économiques, y compris le PIB par habitant, les niveaux de dépenses gouvernementales, les indicateurs de dette, la croissance de la main-d'oeuvre dans les secteurs public et privé et l'augmentation des salaires au Manitoba. Si le gouvernement se concentre sur l'augmentation des occasions économiques et de la prospérité, ces indicateurs augmenteront.

Encore une fois, merci d'avoir invité notre organisation à formuler des commentaires sur le processus budgétaire. Nous espérons que, tandis qu'il poursuivra ce processus, le gouvernement misera sur les résultats qui seront à l'avantage de tous les Canadiens.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Davidson, et merci aussi à vous tous.

Je crois que nous avons le temps pour une première série de questions de sept minutes, puis nous passerons à cinq.

Monsieur Mackinnon, allez-y.

[Français]

**M. Steven MacKinnon:** Merci, monsieur le président.

C'est un grand honneur d'être au Manitoba ce matin.

[Traduction]

Je remercie notre collègue, Mme Ashton, de son accueil dans sa province d'origine.

Durant notre tournée du pays, certains thèmes sont soulevés, peu importe où nous allons. Comme M. Davidson l'a cerné avec justesse, le fait de trouver des façons d'assurer la croissance de notre économie — une croissance inclusive, une croissance qui maximise le potentiel de l'économie du Canada, mais aussi de tous les Canadiens — est certainement l'un de nos principaux défis.

L'un des principaux thèmes que j'ai entendus... J'ai entendu beaucoup de choses pertinentes d'un point de vue local, et j'ai été intrigué par toute la question de l'aide financière en cas de catastrophe, mais je veux utiliser mon intervention pour parler des compétences. Madame Lane, je crois que vous avez dit qu'il était préférable avoir les compétences que les certificats.

Ça fait maintenant assez longtemps que, essentiellement, le gouvernement fédéral a transféré la responsabilité de la formation de la main-d'oeuvre aux provinces, domaine qu'il cofinance. Je suis sûr qu'il y a beaucoup de mesures très pertinentes prises pour s'assurer que les fonds sont dépensés comme prévu.

On entend toujours dire qu'il y a des emplois qui ne trouvent pas preneur et des personnes sans emploi qui n'ont aucun espoir raisonnable de trouver un emploi en raison des compétences qu'ils possèdent. C'est tout à fait vrai dans les groupes des immigrants et des Autochtones, et ça semble être aussi vrai dans tous les secteurs et toutes les régions du Canada. C'est assurément le cas des personnes handicapées.

Monsieur le président, je demande à Mme Rosales, Mme Lane, M. Hicks et M. Davidson de tous formuler rapidement quelques commentaires sur ce qu'ils considèrent comme les lacunes dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre et de la formation générale. Quelles sont les solutions rapides qu'on pourrait mettre en place et quelles sont les solutions à plus long terme?

**Le président:** Madame Rosales, voulez-vous commencer?

**Mme Carinna Rosales:** Merci.

Une des choses que je vois le plus souvent lorsque je travaille avec des nouveaux arrivants et des Autochtones, c'est le racisme systémique, ce problème de longue date qu'il faut régler. Je crois que c'est difficile lorsque les nouveaux arrivants arrivent ici, leurs noms sont peut-être différents et difficiles à prononcer. Cela suscite la crainte chez les employeurs, qui se demandent comment interviewer ces personnes. Souvent, les curriculum vitae de ces immigrants sont impeccables et ils semblent même surclassifiés, alors ils ne sont pas retenus. Ce sont des défis difficiles à surmonter.

Comme solutions rapides, on pourrait soutenir les organisations locales qui travaillent sur le terrain dans les secteurs de l'établissement et soutenir les organismes de service qui fournissent un soutien à la création d'emplois et au marché du travail et qui travaillent directement avec ces personnes.

Un autre défi consiste à éliminer les failles dans les accords de façon à ce que différentes personnes à faible revenu ou confrontées à des obstacles puissent respecter les critères et avoir accès aux services ou aux mesures de soutien. Je crois qu'on peut corriger le tir grâce à une collaboration à l'échelle locale et à la création commune de circonstances, de documents et de programmes pour soutenir ce groupe cible.

Merci.

• (0945)

**Le président:** Merci.

Allez-y, madame Lane.

**Mme Janet Lane:** Merci.

Il y a tellement de choses. Par où commencer?

Nous cherchons un peu partout des renseignements sur le marché du travail, nous demandons aux employeurs quels seront leurs besoins. Habituellement, les qualifications que les gens demandent sont des titres de compétence. Ils étiquettent les gens en fonction de la description de travail.

Il faut aider les employeurs à ventiler ces renseignements pour cerner les compétences nécessaires pour faire le travail. Parfois, ils diront qu'ils ont besoin d'un ingénieur, mais ils n'ont pas besoin d'un ingénieur, ils ont besoin d'un technicien ou d'un technologue, par exemple.

Lorsque nous parlons des travailleurs peu qualifiés, les employeurs disent qu'ils ont besoin d'un diplôme d'études secondaires. Parfois, un diplôme d'études secondaires n'est pas vraiment nécessaire pour faire un travail précis — et je ne suis pas en train de dire que ce n'est pas important de terminer ses études secondaires —, mais il faut découvrir exactement ce dont les employeurs ont besoin. Je crois que nous ne faisons pas de l'assez bon travail à ce sujet.

Puis, on leur donne des programmes d'études générés dans le cadre de nos programmes: « Oh, vous avez tel ou tel besoin, eh bien nous avons un programme parfait pour vous », plutôt que d'adapter le programme aux besoins actuels de l'employeur.

Je suis favorable à ce qu'on apprenne plus que simplement ce qui est nécessaire sur le moment, mais pour régler le problème à court terme, il faut définir quels sont les vrais besoins de l'employeur plutôt que de parler de certificats. Puis, trouvons les lacunes entre ce qu'ils ont, les gens qu'ils sont capables d'embaucher, et ce dont ils ont vraiment besoin. À ce moment-là, on pourra combler la lacune, plutôt que de pousser des gens à s'inscrire dans des programmes qui

durent quatre ans après lesquels ils devront tout de même suivre une formation préalable à l'emploi et toutes ces choses.

Parfois, ce n'est pas nécessaire, ce n'est certainement pas pour les Autochtones et les nouveaux immigrants puisqu'ils possèdent déjà un certain niveau de compétences. Évaluons ces niveaux de compétences, puis complons les manques, plutôt que d'aiguiller ces personnes vers des programmes précis que nous offrons déjà. Je crois que nous devons aider les employeurs à comprendre ce qu'ils recherchent vraiment.

Le fait que nous utilisions les titres de compétence comme indicateurs ne nous aide pas. Par exemple, l'entreprise avec laquelle j'ai travaillé compte des compagnons ferronniers, mais lorsqu'elle fait venir des gens de différentes parties du pays ou de l'extérieur, parce que ces personnes possèdent un certificat de compagnon, ces personnes sont sensées pouvoir travailler à 300 pieds d'altitude. Elles n'ont peut-être jamais travaillé en hauteur. Elles n'ont peut-être jamais travaillé dans le froid. En outre, elles n'ont peut-être jamais réalisé ce genre de soudage précis.

Découvrons exactement ce dont les employeurs ont besoin et évaluons les gens en fonction de ce qu'ils possèdent, puis on comblera les lacunes.

**Le président:** Allez-y, monsieur Groening.

**M. Ralph Groening:** Je sais que vous ne m'avez pas posé directement la question, mais j'ai quelque chose à ajouter.

Une des choses qui, selon moi, aideraient les municipalités est liée au fait que le programme de subvention pour l'emploi Canada-Manitoba a exclu les municipalités. Durant notre dernier congrès, 95 % de nos membres ont soutenu une résolution pour demander au gouvernement de réévaluer l'exclusion des municipalités du programme. Je tiens à souligner qu'il peut y avoir là une occasion d'améliorer la façon dont les municipalités peuvent contribuer au marché de l'emploi.

Merci.

**Le président:** Nous allons dépasser le temps qui était accordé à Steve, mais c'est une question à laquelle il faut répondre.

Allez-y, monsieur Hicks ou monsieur Davidson.

**M. James Hicks:** J'imagine que, pour commencer, je dirai que, selon moi, il y a un problème majeur en ce qui concerne la façon dont nous envisageons les programmes d'emploi. Je suis d'accord avec le fait que les compétences sont plus importantes que les diplômes en tant que tels et ce genre de choses, mais je crois aussi que, dans le cadre d'un programme d'emploi typique pour les personnes handicapées, un groupe de personnes qui connaissent des choses au sujet des déficiences essaient d'enseigner des choses sur l'emploi. Ce n'est pas un genre de formation spécifique à une industrie.

Je crois qu'il devrait y avoir plus de liens entre les industries. Il faudrait peut-être même envisager d'offrir des programmes liés à des industries précises, de façon à travailler avec l'industrie pour s'assurer que les participants possèdent les compétences dont l'industrie a besoin afin qu'ils puissent trouver un emploi dans le secteur.

Pour y arriver, il faut adopter un point de vue différent, soit celui des partenariats. Nous pourrions envisager un partenariat entre l'industrie et la collectivité dans le but de créer un programme qui permettra de garantir que les gens trouveront un emploi.

• (0950)

**M. Chuck Davidson:** Mes commentaires iront dans le sens de ce qu'a dit Mme Lane.

Le principal problème que je constate continuellement en ce qui a trait au marché du travail, c'est le besoin d'obtenir de meilleurs renseignements sur le marché du travail. On pourrait ensuite déterminer où sont les lacunes, ce que recherchent les entreprises, en quoi les établissements d'enseignement postsecondaire pourront répondre à ces besoins du milieu des affaires et de quelle façon le gouvernement peut fournir des programmes qui seront à la fois souples et adaptés aux besoins du milieu des affaires.

À de nombreuses occasions, j'ai entendu des représentants d'entreprises dire qu'ils étaient incapables de trouver des ensembles de compétences précis parce que les établissements d'enseignement postsecondaire n'offraient pas de formation dans ces domaines et qu'il n'y avait pas non plus de programmes offrant une telle formation. Parfois, il faut que des organisations comme la nôtre et d'autres agissent comme levier afin que les gens puissent mieux comprendre quels sont certains des défis.

À mon avis, la création de meilleurs renseignements sur le marché du travail devrait être une des premières priorités.

**Le président:** Nous avons dépassé de beaucoup le temps qui était alloué pour cette série d'interventions.

Monsieur Liepert est le suivant.

**M. Ron Liepert:** Merci. J'ai trois questions. Je vais essayer d'être bref dans mes questions, et je vous en serai très reconnaissant si vous essayiez de fournir des réponses brèves.

Monsieur Davidson, je suis un député conservateur, alors vous ne serez pas surpris d'apprendre que, selon nous, c'est le secteur privé et pas le gouvernement qui crée les emplois et favorise la croissance économique. Cependant, en tant que député de l'Alberta, j'entends constamment des représentants du milieu des affaires parler de l'effet d'accumulation.

Je vais vous donner un exemple albertain. Chacune des choses dont je vais parler est peut-être fondamentalement positive ou non, mais il y a la taxe sur le carbone, l'augmentation du salaire minimum et les administrations municipales qui imposent un impôt de capitation sur chaque bête dans les parcs d'engraissement.

Au bout du compte, il n'y a qu'un seul contribuable, alors je me demande si, selon vous, le temps est venu ou non pour les gouvernements en général de vraiment commencer à réfléchir à cet effet d'accumulation.

**M. Chuck Davidson:** Absolument. Je connais très bien cette question grâce à mon homologue de la chambre de commerce de l'Alberta. Il me parle toujours de cette situation.

Évidemment, c'est une situation que nous devons gérer ici, au Manitoba, aussi, lorsque nous réfléchissons aux choses qui font en sorte que nous sommes moins compétitifs. L'important, c'est de mettre l'accent sur ce qu'on peut faire pour créer un climat d'affaires plus compétitif et, par conséquent, d'après moi, le rôle du gouvernement doit toujours d'être de créer un tel climat. C'est aux entreprises de créer les emplois.

Lorsqu'on ajoute des impôts, des règlements et qu'on rend le travail des entreprises plus difficile en augmentant leurs coûts, c'est plus difficile pour elles d'accroître cette prospérité, de créer des emplois et de créer une plus grande richesse dans leur domaine.

À coup sûr, nous devons prendre des mesures pour réduire le fardeau sur les entreprises afin de leur permettre d'être plus

compétitives. Je crois que c'est la mesure qui pourrait avoir la plus grande incidence pour accroître la prospérité du Canada.

**M. Ron Liepert:** Le ralentissement dans le domaine de l'énergie que je connais bien en Alberta et en Saskatchewan — et ce sera probablement le même à Terre-Neuve-et-Labrador — a évidemment durement touché nos propres provinces. Le Manitoba a bien une petite production, mais elle n'est pas majeure. Le Manitoba, et surtout Winnipeg, est principalement un centre manufacturier.

Pouvez-vous me dire si vous ressentez cet impact sur les centres manufacturiers et au sein de votre milieu des affaires, même si le ralentissement n'a pas touché directement le Manitoba?

**M. Chuck Davidson:** Je peux vous donner des exemples très concrets. J'ai eu la possibilité de faire une tournée dans certaines entreprises de Winkler, où des entreprises de fabrication avaient arrêté de mettre l'accent sur la fabrication de produits du domaine agricole pour mettre davantage l'accent sur l'industrie du pétrole. Ces entreprises ont vu leur capacité diminuer beaucoup. Évidemment, on espère une reprise.

En ce moment, ces entreprises se demandent quoi faire avec leurs employés. Elles ont éprouvé certaines difficultés dans le cadre de certains programmes précis alors qu'elles tentaient de maintenir leurs employés en poste sans avoir à les mettre à pied ou les perdre entre temps. Un certain nombre d'entreprises partout au Manitoba sont touchées, et, essentiellement, elles tentent de tenir le fort et de maintenir en poste leurs employés jusqu'à ce qu'il y ait une reprise.

Il ne fait aucun doute que les contrecoûts du ralentissement sont ressentis au Manitoba.

**M. Ron Liepert:** Merci.

Monsieur Hicks, je trouve que certaines de vos recommandations étaient très sensées, si je peux m'exprimer ainsi. Pour ce qui est de la recommandation que vous avez mentionnée précisément, je n'ai pas pu trouver un coût dans votre dépliant, mais je ne peux pas croire que le fait de changer un crédit d'impôt en crédit remboursable — je crois que c'est à peu près les termes que vous avez utilisés — serait très coûteux.

Je veux aborder un autre sujet, le deuxième point que M. Davidson a soulevé au sujet de la disponibilité de la main-d'oeuvre. J'ai toujours eu l'impression que les personnes handicapées sont un marché inexploité dans notre pays. Que pouvons-nous mieux faire pour relier les besoins des entreprises à l'offre du milieu des personnes handicapées? Y a-t-il quelque chose que le gouvernement fédéral pourrait faire, par exemple, un crédit d'impôt pour les petites entreprises lorsqu'un employé est considéré comme handicapé?

• (0955)

**M. James Hicks:** Je suis convaincu qu'il y a probablement certaines choses. Il serait possible de donner des crédits d'impôt aux entreprises, particulièrement pour certaines des choses dont j'ai parlé et le besoin de prendre des mesures d'adaptation et ce genre de choses.

Je vais utiliser encore une fois l'exemple du lecteur d'écran. Si une personne a une déficience visuelle et qu'elle a besoin d'un lecteur d'écran, la technologie avance si rapidement que les lecteurs d'écran deviennent vite désuets, alors il en faut des nouveaux. Est-ce la responsabilité de la personne ou de l'employeur? La plupart des gens diraient que, si un employé a besoin d'un dispositif précis pour faire son travail, c'est vraiment à l'employeur de le lui procurer, mais cela peut causer des difficultés à l'employeur.

Si on pouvait en quelque sorte combiner ces deux choses, en mettant l'accent sur le secteur des petites entreprises, parce que je crois que les personnes handicapées sont un marché non exploité...

**M. Ron Liepert:** Oui, et c'est ce que j'essaie de dire.

Si je suis propriétaire d'une petite entreprise, je vais devoir réfléchir aux coûts que je devrai engager si j'embauche cette personne. S'il y a un genre d'indemnité dans le système fiscal, alors j'ai l'impression que nous devons tout simplement mieux faire pour découvrir quels sont certains de ces petits — et, franchement, je crois qu'ils sont assez minimes — coûts connexes. Je crois que ce pourrait être une bonne façon de procéder.

Je vais m'arrêter ici.

**Le président:** Il vous reste du temps, Ron, si vous voulez poser une autre question.

**M. Ron Liepert:** Il me reste du temps?

**Le président:** Est-ce que quelqu'un d'autre veut répondre à la question?

Allez-y, monsieur Davidson.

**M. Chuck Davidson:** Je serai heureux d'y répondre.

Il faut accroître encore plus la sensibilisation. C'est l'une des choses que les organisations comme la nôtre tentent de faire, soit comprendre quels sont les défis liés à la main-d'oeuvre actuellement en ce qui a trait à la pénurie de travailleurs. Nous encourageons vraiment les entreprises à réfléchir à différents bassins de travailleurs, que ce soit les nouveaux immigrants, les Autochtones ou les personnes handicapées.

Une des choses qu'on apprend lorsqu'on effectue des recherches sur les personnes handicapées lorsqu'on les embauche, c'est qu'elles permettent parfois d'accroître la productivité au sein d'une entreprise. Parfois, cela leur donne une meilleure compréhension des emplois précis à combler, des besoins et des ensembles de compétences qu'elles possèdent. De nombreuses personnes à qui nous avons parlé aiment beaucoup embaucher des personnes handicapées pour cette raison.

**M. Ron Liepert:** Monsieur le président, permettez-moi de me tourner vers l'organisation municipale.

Selon vous, y a-t-il certaines choses que l'on pourrait intégrer dans le système fiscal fédéral relativement aux administrations municipales qui permettraient aussi de régler ce problème précis?

**M. Ralph Groening:** J'allais formuler un commentaire quant à l'impact, sur nous, au Manitoba, de la réduction du prix du pétrole. Au bout du compte, il est évident que nos municipalités et nos collectivités membres sont touchées. Il n'y a qu'un contribuable, alors lorsqu'il y a des pertes d'emploi ou que des entreprises doivent partir, nos collectivités ont de la difficulté à répondre aux demandes qu'on leur présente.

Pour ce qui est de la structure fiscale, je ne sais pas si je peux ajouter quoi que ce soit d'intérêt pour la discussion, à part confirmer et souligner ce que M. Davidson a dit. Il y a eu et il y a un impact au Manitoba qu'on n'a probablement pas encore assez reconnu. C'est quelque chose que nous voulons souligner.

**Le président:** C'est terminé.

Madame Ashton, vous avez sept minutes.

**Mme Niki Ashton:** Merci beaucoup.

Merci à vous tous de nous avoir présenté d'excellents exposés aujourd'hui.

Avant de poser des questions, je veux souligner, madame Rosales, que tous les députés du Manitoba sont au fait d'un certain nombre des sujets que vous avez abordés en ce qui concerne les cas auxquels nous sommes confrontés. Merci d'avoir formulé des recommandations très concrètes.

Je tiens aussi à vous remercier, monsieur Hicks, de nous avoir présenté votre exposé. Je connais le document et le bon travail que vous faites.

Monsieur Hagerman, il y a vraiment un solide réseau de militants et de partisans ici, au Manitoba, en ce qui a trait au besoin pour le Canada de jouer un plus grand rôle en matière d'aide étrangère. Merci de représenter ces personnes et merci de vos recommandations.

Évidemment, je sais bien que nous sommes ici pour parler des réalités de notre province. Comme nous sommes beaucoup à le savoir, mais peut-être pas tout le monde au sein de la province, nous tous, en tant que Manitobains, nous nous portons mieux lorsque l'ensemble du Manitoba va bien. Comme vous le savez, l'été a été très difficile pour la partie de la province que je représente, le nord du Manitoba. On a essayé une série d'annonces très difficiles, mais l'une qui concerne vraiment le gouvernement fédéral, c'est l'annonce concernant le port de Churchill. Je sais que deux ou trois d'entre vous aujourd'hui, l'AMM et, bien sûr, la chambre de commerce, avez parlé de cet enjeu.

Nous sommes ici pour parler de ce que le gouvernement fédéral peut faire pour nos collectivités et notre province, alors j'aimerais vous demander, monsieur Groening, et vous aussi, monsieur Davidson, de nous faire part de vos points de vue sur la mesure dans laquelle il est souvent important pour le gouvernement fédéral d'être présent à la table à long terme. Évidemment, nous avons entendu la récente annonce à court terme, et c'est important, mais il faut que le besoin d'obtenir un soutien à long terme pour le port de Churchill soit reconnu. C'est un joyau pour nous, au Manitoba, mais c'est une collectivité qui vit des moments difficiles actuellement et un secteur qui a besoin de l'aide du gouvernement fédéral.

Nous pourrions peut-être commencer avec l'AMM.

Je veux dire pour le compte rendu que le maire Mike Spence a indiqué à maintes reprises qu'il fallait que le gouvernement fédéral nationalise le port et en transfère la responsabilité à une autorité portuaire. Pour commencer, je me demande, monsieur Groening, si vous pourriez nous faire part du point de vue de l'AMM à cet égard.

• (1000)

**M. Ralph Groening:** Merci, madame Ashton.

Oui, nous étions présents presque dès le début, au moment des annonces qui ont eu un impact sur nos collectivités nordiques, Churchill et toutes les collectivités le long de la voie ferrée qui dépendent, d'une façon ou d'une autre, de la voie ferrée qui fournit les marchandises et les services dont elles ont besoin. Nous avons rencontré le maire de The Pas. Nous sommes allés à Thompson. Nous avons souligné le soutien, l'importance des collectivités nordiques et l'importance de cette voie ferrée, quelle que soit la décision finale prise. Nous savons qu'il y a eu un certain soutien initial offert pour Churchill. Nous l'apprécions et nous le reconnaissons.

Nous avons aussi rencontré des représentants du gouvernement provincial pour souligner le fait que nous voulons travailler avec eux pour nous assurer que les collectivités nordiques, qui éprouvent déjà des difficultés — c'est vraiment très difficile là-bas —, peuvent travailler en collaboration pour améliorer leur sort actuel.

**Mme Niki Ashton:** Excellent. Merci, monsieur Groening.

Monsieur Davidson, je sais que, évidemment, des représentants de la Chambre sont allés à Churchill. Vous avez formulé des déclarations très claires concernant le besoin d'action fédérale dans ce dossier. Pouvez-vous nous en parler?

**M. Chuck Davidson:** Merci beaucoup, madame Ashton.

C'est un dossier que, évidemment, la Chambre a beaucoup à coeur. C'est un dossier dont nous nous occupons. Nous sommes allés là à de nombreuses occasions.

J'ai bien aimé votre commentaire initial sur le fait qu'il fallait une solution à long terme. Selon moi, il y a eu énormément d'incertitude dans le nord du Manitoba en ce qui a trait au potentiel de la région, mais aussi au sujet de certains des défis auxquels les collectivités sont confrontées. Lorsque je me rends dans des collectivités du nord du Manitoba, je ressens — je le dis pour ceux d'entre vous qui ne le savent peut-être pas — une incertitude dans chaque collectivité du nord du Manitoba.

Dans votre collectivité d'origine, à Thompson, il y a beaucoup d'incertitude quant à savoir à quoi ressembleront les solutions à long terme. C'est la même chose à Flin Flon, à The Pas et à Churchill.

C'est une des raisons pour lesquelles notre organisation demande une stratégie de développement économique à long terme. Nous devons déterminer ce qui est dans l'intérêt supérieur du nord du Manitoba, et il faut le faire avec les gens de cette région. Ils doivent faire partie de la solution, tout comme les collectivités autochtones et l'ensemble de la collectivité lorsque vient le temps d'envisager une solution à long terme.

Nous connaissons très bien les commentaires formulés par M. Spence quant à la solution pour le port de Churchill. Notre organisation ne s'est pas prononcée de façon définitive précisément sur la nationalisation. Nous avons envisagé les occasions dans le Nord qui feraient de Churchill un port de réapprovisionnement pour le Grand Nord, en tenant compte de cette ressource stratégique que nous possédons. Selon nous, s'il fallait perdre cet actif, l'impact serait important. Selon nous, ce doit être une priorité clé du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.

Nous comprenons qu'il n'y a pas de solutions rapides à ce problème, mais je crois qu'il est essentiel pour nous de continuer à faire de ce dossier une priorité clé de notre organisation et de continuer à mobiliser les gouvernements provincial et fédéral, c'est essentiel. Évidemment, nous sommes favorables au fait de travailler avec les intervenants, de nous assurer que les personnes dans le Nord font partie de la solution et de trouver une solution à long terme, pas seulement une solution qui permettra d'obtenir des gains à court terme.

• (1005)

**Mme Niki Ashton:** Merci.

**Le président:** Je ne vais pas utiliser votre temps, Niki, mais j'ai une question qui sera éclairante pour le Comité.

Quelqu'un peut-il m'expliquer la situation de causalité à Churchill, en ce qui concerne le chemin de fer et le port? Quelqu'un peut-il expliquer au Comité exactement ce qui se passe? Je crois que tout le

monde part de l'idée que nous le savons tous. Nous ne le savons peut-être pas tous.

Qui voudrait l'expliquer?

**Mme Niki Ashton:** Je vous remercie, Wayne, et je sais que, vu votre expérience dans le domaine de l'agriculture, vous connaissez l'effet domino que certaines situations peuvent avoir sur le secteur agricole.

Tout cela pour dire que, à la fin juillet, l'entreprise américaine à qui appartiennent le port et la voie ferrée a dit essentiellement qu'elle mettait fin aux activités pour la saison, pour le port en particulier. Cela signifie qu'environ 70 personnes n'avaient plus de travail dans une collectivité en comptant 800. Vous pouvez donc imaginer que cette situation est à elle seule dévastatrice. Les divers autres effets secondaires incluent le nombre d'agriculteurs qui s'attendaient à expédier leurs grains par l'intermédiaire du port de Churchill et qui, tout d'un coup, n'ont pas d'autres options.

Évidemment, cette situation a entraîné l'effondrement de tout le milieu des affaires de la collectivité, et l'impact se répercute tout le long de la ligne de la baie d'Hudson. Soit dit en passant, j'apprécie aussi la référence à la voie de la baie. Essentiellement, c'est une source majeure d'insécurité, mais aussi de pessimisme, parce que les gens se demandent comment surmonter cet événement.

Pour terminer, j'aimerais souligner que de nombreuses personnes ont dit — et je crois que nous l'avons entendu ici aussi — que le gouvernement fédéral a vraiment un rôle important à jouer dans ce dossier. Le tout appartenait avant au gouvernement fédéral. Le modèle à but lucratif n'a pas fonctionné pour une infrastructure comme le port de Churchill. En fait, c'est un échec retentissant.

La semaine dernière, le ministre Bains a fait une annonce concernant des mesures à court terme, mais comme on l'a souligné, il en faut beaucoup plus à long terme. Il s'agit du seul port maritime en eaux profondes de l'Arctique que nous possédons au pays. Il est essentiel à la diversification de l'économie manitobaine, et particulièrement au développement dans le Grand Nord aussi.

Je vous remercie d'y avoir fait référence, monsieur Davidson.

Tout porte à croire que le gouvernement fédéral doit être à la table pour trouver une solution à long terme pour Churchill et aussi pour le Canada.

**Le président:** D'accord, je crois que vous avez été très clair.

Madame O'Connell, vous avez cinq minutes.

**Mme Jennifer O'Connell:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Hicks, je suis vraiment heureuse que vous soyez ici et vraiment heureuse aussi que vous ayez présenté un exposé. C'est un dossier qui me tient vraiment à coeur.

Mes collègues savent — mais, vous ne le savez peut-être pas — que j'ai consacré 10 ans à l'administration municipale avant de me présenter à des élections fédérales. L'un des dossiers sur lesquels je mettais le plus l'accent, c'était celui des personnes handicapées et la façon de changer les choses dans ce dossier, tant dans ma vie publique que dans ma vie privée. J'ai été membre de certains comités qui s'occupaient de ce dossier; c'est donc un enjeu très important, et je vous remercie donc d'être ici.

Pour commencer, je tiens à souligner qu'une des choses que nous avons réussi à faire dans ma municipalité, c'est d'embaucher certaines personnes qui avaient des déficiences cognitives, et nous avons mis un programme de formation en place. Nous avons travaillé avec une organisation qui a permis d'enseigner les compétences « en dehors du travail » nécessaires. Par exemple, les participants ont appris à prendre l'autobus pour venir au travail chaque jour et ils ont créé une routine afin de savoir vers qui ils devaient se tourner.

Nous connaissons aussi l'analyse de rentabilisation associée à cette organisation partenaire. Pour reprendre le point soulevé par M. Liepert, il y a de bonnes raisons d'embaucher une personne handicapée. Ces personnes ont tendance à être plus loyales. Il y a certains coûts au départ, peut-être des mesures d'adaptation à prendre, mais, surtout dans l'industrie des services, les gens ont tendance à préférer ne pas avoir à réembaucher quelqu'un.

Cela dit, j'aimerais revenir sur votre recommandation concernant la modification de certains aspects du système fiscal. D'après mon expérience, les personnes handicapées ont tendance à ne jamais trouver d'emploi rémunéré — c'est habituellement du travail de bénévole qu'ils trouvent — leur permettant d'étoffer leur curriculum vitae. Personne ne leur offre un travail rémunéré, et parfois, c'est désavantageux pour eux d'être rémunérés, parce qu'ils perdraient alors un crédit d'impôt pour personnes handicapées ou encore ils perdront au change en raison de cet écart de revenu, c'est-à-dire qu'une personne obtient des prestations puis les perd si elle obtient un supplément ailleurs. Tout cela a une incidence sur la capacité d'une personne de trouver un travail intéressant.

Pouvez-vous nous dire ce que tout cela signifie et nous préciser en quoi il peut être désavantageux de trouver un emploi rémunéré en raison des autres avantages fiscaux ou crédits d'impôt pour personnes handicapées?

● (1010)

**M. James Hicks:** Premièrement, j'essaie de m'en tenir surtout aux enjeux fédéraux, parce que vous êtes le gouvernement fédéral. Habituellement, le gouvernement provincial est responsable du versement des prestations d'invalidité.

Les fonds sont fournis par le gouvernement fédéral. De toute évidence, il faudrait qu'il y ait un accord entre les deux ordres de gouvernement, afin que les fonds versés par l'un ne soient pas repris par l'autre. Il ne sert à rien pour le gouvernement fédéral de donner de l'argent à quelqu'un pour réduire son niveau de pauvreté, si un autre intervenant lui reprend parce que c'est contre ses politiques.

Il doit y avoir une très bonne coopération fédérale-provinciale ici, et les deux ordres doivent vraiment se parler, et les municipalités aussi. La FCM doit participer à la détermination des répercussions sur les municipalités en tant que telles, parce que les municipalités participent aussi à la prestation d'une bonne partie de ces sortes de soutiens.

Si les mesures de soutien sont offertes de façon appropriée, il n'y aura pas nécessairement d'incidence sur ce qui se passe. Si les gens sont rémunérés pour le travail qu'ils font, s'ils font du bon travail, qu'ils sont rémunérés, alors ils ne devraient pas perdre les prestations. C'est là qu'entre en jeu la question des crédits d'impôt remboursables pour personnes handicapées. Si les crédits sont remboursables, même si une personne a un emploi peu rémunéré, elle peut tout de même récupérer l'argent.

Principalement, les personnes qui bénéficient du crédit d'impôt pour personnes handicapées sont celles qui ont un haut niveau de revenu. Elles sont bien rémunérées et sont dans une tranche

supérieure d'imposition. Le fait qu'elles paient plus d'impôt signifie qu'elles bénéficient entièrement du crédit. Les personnes qui ne paient pas beaucoup d'impôts ne bénéficient pas du crédit. C'est la justification qui sous-tend la mesure.

J'en reviens à toute cette idée selon laquelle ce doit être un effort conjoint de tous les ordres de gouvernement. Même si je suis très heureux que la ministre Qualtrough envisage d'adopter une loi sur les Canadiens handicapés, le fait qu'on ait décidé d'en faire une loi purement fédérale signifie qu'ils ne pourront pas régler une bonne partie des problèmes qui se posent entre des gouvernements lorsque ceux-ci tentent de soutenir cette population.

**Le président:** M. Groening a quelque chose à dire.

**M. Ralph Groening:** Je vous remercie de me donner cette occasion.

L'accessibilité pour les Manitobains et le rôle national ou fédéral sont très pertinents pour nous en ce moment. En tant qu'organisation, nous avons participé avec le gouvernement provincial à la définition et à la création de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains de 2013. C'est une bonne loi. On élabore actuellement les normes. J'ai eu une bonne conversation avec M. Hicks ce matin. J'ai beaucoup d'espoir, et j'apprécie certains de ses commentaires qui vont dans le sens de ce que nous tentons de faire pour aller de l'avant en tant qu'organisation provinciale qui bénéficie du soutien de la province.

Nous avons aussi jeté un coup d'oeil dans une certaine mesure au modèle ontarien, mais nous avons besoin d'un leadership du gouvernement fédéral. Cet enjeu est l'une des choses dont nous avons discuté avec le Conseil consultatif de l'accessibilité pour les Manitobains. Nous avons mentionné directement cet enjeu et nous vous demandons de fournir des renseignements sur ce qui nous permettrait de jouer un rôle afin d'accroître le niveau de vie des Canadiens handicapés, pas seulement les Manitobains et les Ontariens.

Merci encore une fois de l'occasion que vous m'avez offerte. Je crois que c'est très important que vous alliez de l'avant dans ce dossier.

● (1015)

**Le président:** Monsieur Aboultaif.

**M. Ziad Aboultaif:** Merci de nous avoir présenté de bons exposés.

Je veux poser une question sur la productivité. J'ai entendu Mme Lane et M. Davidson parler rapidement des obstacles au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'oeuvre entre les provinces ainsi que de commerce stratégique, de milieux de travail plus sécuritaires et de politiques sur le capital humain.

L'un des domaines où, selon moi, nous avons des problèmes, c'est celui de la productivité, c'est-à-dire la compétitivité. Cela signifie une meilleure position sur le marché mondial, surtout si nous pouvons favoriser — et nous le faisons — la conclusion d'accords commerciaux, d'accords de libre-échange avec le reste du monde. Ce serait bien de signer des accords de libre-échange, mais si nous ne sommes pas dans une position concurrentielle, on perdra plus qu'on gagnera au change.

J'ai une question pour M. Davidson, M. Hicks, Mme Lane et quiconque veut aussi répondre. Comment peut-on améliorer la productivité au sein de nos industries, surtout au Manitoba, puisque nous sommes ici, et pourquoi demandons-nous toujours au gouvernement fédéral d'intervenir alors que, selon moi, c'est le secteur privé qui est le principal acteur ici, puisque c'est lui qui sera en première ligne?

**Le président:** Allez-y, monsieur Davidson.

**M. Chuck Davidson:** C'est une excellente question. Pour ce qui est de la productivité, selon moi il ne faut pas opter pour une solution où « le gouvernement règle tous les problèmes des entreprises ». Le milieu des affaires a un rôle à jouer. Je crois que la question la plus importante est que fait-on au Canada et que font les gouvernements provinciaux au sujet de la réglementation, des défis et de tout le fardeau administratif imposé aux entreprises actuellement? Il a toujours été là, le plus gros défi. La semaine dernière, j'ai rencontré des représentants d'une entreprise de Brandon qui sont aux prises avec un problème de santé et de sécurité au travail lié à une pièce de machinerie. Un inspecteur est venu et leur a dit qu'il fallait poser un dispositif de protection sur la machine. C'est une machine qui est là depuis 35 ans et pour laquelle il n'y a jamais eu de dispositif de protection. Eh bien, une personne est venue et, essentiellement, a obligé l'organisation à cesser ses activités depuis 10 jours tant qu'elle n'installe pas un dispositif de protection sur une machine qui n'en a jamais eu.

C'est le genre de défis auxquels les sociétés et les entreprises sont confrontées. Nous devons nous assurer de maintenir une bonne relation entre les entreprises et le gouvernement pour gérer certains des défis auxquels les entreprises sont confrontées et au moment de définir comment les relever. Qu'il s'agisse du fardeau administratif, de la réglementation ou des documents qu'il faut continuellement remplir, que fait-on pour ces entreprises? Et les écoute-t-on lorsqu'elles nous disent ce qui les retient? Je crois que c'est une façon de créer une meilleure relation. Je crois que ce sera essentiel pour accroître la productivité au Canada.

**M. Ziad Aboultaif:** Madame Lane.

**Mme Janet Lane:** Il y a tellement de façons de répondre à cette question, mais de mon point de vue, c'est une question d'aptitudes et de compétences. Nous pourrions partir directement des niveaux d'alphabétisation, qui sont en recul au pays. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour soutenir l'acquisition des capacités de lecture et d'écriture. Je sais que tout le monde croit que c'est une question liée à l'éducation, mais lorsqu'on parle de formation en milieu de travail, il y a les Autochtones, les immigrants et les personnes handicapées. Et, en fait, surtout pour les personnes handicapées, nous n'y réfléchissons pas, mais c'est encore plus difficile pour elles si elles traînent ces déficiences depuis leur naissance, c'est donc encore plus dur pour elles d'acquérir d'entrée de jeu ces compétences cognitives. Nous pourrions soutenir leurs efforts scolaires un peu plus longtemps lorsqu'elles atteignent l'âge adulte.

Les compétences cognitives qui sont nécessaires et dont nous avons encore plus besoin sont en déclin. Au pays, nous n'avons plus d'emplois de premier niveau sur une échelle en contenant cinq pour ce qui est des compétences d'écriture et de lecture des compétences cognitives, mais 40 % de notre main-d'oeuvre se trouvent encore aux niveaux un et deux. Nous pourrions accroître notre productivité en renforçant les compétences cognitives, mathématiques et de lecture et d'écriture de notre main-d'oeuvre, puis en exigeant que nous les utilisions. Si nous voulons être plus productifs au pays, il faudra augmenter le niveau de demande de compétences tout comme notre niveau d'offre.

Faute d'une meilleure expression, nous avons nivelé par le bas certains de ces emplois depuis un certain temps. Il faut que les gens utilisent toutes les compétences qu'ils possèdent, et je crois que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour accroître la demande de compétences d'écriture et de lecture de nos employeurs afin de les aider à ajouter plus de valeur. Prenons McDonald. Tout le monde

croit que McDonald emploie une main-d'oeuvre peu spécialisée, mais les employés de cette entreprise sont de plus en plus qualifiés. Lorsque l'entreprise a installé ces nouvelles machines, elle a dû augmenter le nombre de personnes qui font les hamburgers, parce qu'un hamburger personnalisé est plus difficile à faire et qu'il faut plus de compétences cognitives pour les préparer que dans le cas d'un Big Mac. Même McDonald demande de meilleures compétences cognitives à ses employés, et ses ventes augmentent et ses profits aussi par le fait même. C'est ce genre de choses dont je parle.

• (1020)

**Le président:** Madame Rosales.

**Mme Carinna Rosales:** Je veux simplement souligner que certaines politiques créent des obstacles supplémentaires qui réduisent la productivité. Prenons nos immigrants qualifiés, par exemple: les politiques établies par les organismes de réglementation et les associations professionnelles font en sorte que, dans certains cas, les gens doivent retourner au secondaire puisque les différents genres d'évaluations qui devraient être réalisées ne le sont pas. Il faut parfois jusqu'à quatre ans à ces personnes pour se qualifier à nouveau par l'intermédiaire de ce processus.

Un autre défi est lié au fait que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle en travaillant en collaboration avec les administrations locales. Ici, au Manitoba, nous avons des pénuries dans le domaine de la santé. Il manque de personnel infirmier et de médecins. Notre gouvernement provincial met fin aux programmes de transition. J'ai actuellement une liste d'attente d'infirmières et d'infirmiers formés à l'étranger qui ont été activement recrutés dans la province afin de travailler dans ce domaine et qui, actuellement, ne peuvent même pas avoir accès aux études nécessaires pour pouvoir travailler.

J'encourage le gouvernement à travailler en collaboration avec les provinces et les organismes de réglementation au sujet des politiques qui créent des obstacles.

**Le président:** Merci.

Monsieur Grewal.

**M. Raj Grewal:** Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins d'être là aujourd'hui.

Je regarde le site Web du Conference Board du Canada, et le Manitoba est l'une des provinces censées afficher une croissance du PIB de plus de 2 % cette année. C'est un phare au pays, surtout lorsqu'on pense aux perspectives inquiétantes non seulement pour l'économie du Canada, mais pour l'économie mondiale. Pour cette nouvelle, je vous félicite tous.

Ma première question est destinée à l'Association of Manitoba Municipalities. Vous avez parlé de financement de l'infrastructure, et le Manitoba a reçu 82 millions de dollars en fonds pour des infrastructures de transport en commun et 95 millions de dollars pour l'assainissement de l'eau durant la première phase de financement. Je reconnais bien sûr que les petites villes n'ont pas été incluses dans la première phase du financement des infrastructures. Durant la phase deux, le ministre a insisté pour dire que les fonds seraient de nature plus permanente et plus souple pour garantir une approche de bas en haut parce que nous reconnaissons que les municipalités ont le talent et les connaissances nécessaires pour bien investir l'argent. Que fait votre organisation? Que font les municipalités ici pour s'assurer que les fonds sont dépensés de façon appropriée?

**M. Ralph Groening:** Je crois que j'ai commencé ma déclaration en soulignant que nous sommes le troisième ordre de gouvernement et que nous sommes parfois le moins apprécié. En tant qu'organisation qui représente les municipalités, nous sommes sur le terrain. Nous sommes sur la ligne de front, directement sur place et nous pouvons cerner les projets. C'est la raison pour laquelle nous apprécions l'occasion de jouer un rôle et de pouvoir cerner les projets en collaboration avec le gouvernement fédéral. Nous sommes là et nous avons les capacités nécessaires. Nous comprenons les besoins des projets.

**M. Raj Grewal:** À combien s'élève l'insuffisance de financement des infrastructures entre vos partenaires municipaux?

**M. Ralph Groening:** Nous avons déterminé qu'il s'élevait à 11 milliards de dollars. Il croît rapidement en raison de la croissance en cours dans notre province, ce qui, bien sûr, accroît la pression sur nos infrastructures.

**M. Raj Grewal:** Vous avez mentionné un manque en ce qui a trait aux coûts des services de police. Vous parlez de la GRC ou de la police locale...? Vous avez deux services de police locaux ici, les services de police de Winnipeg et il y en a un autre. Le manque à gagner est-il lié à la GRC?

**M. Ralph Groening:** Le manque à gagner concerne davantage les villes de Winnipeg et de Brandon. En particulier, les gros services de police ont de la difficulté à maintenir les niveaux de service qu'attendent les membres de leurs collectivités. En raison de la capacité des membres de la GRC de se syndiquer, nous avons déjà cerné cette situation comme étant une source de préoccupation supplémentaire. En outre, cela pourrait potentiellement représenter des coûts additionnels. On parle des grandes villes, du coût des services de police et de la possible augmentation des coûts liés à la GRC.

**M. Raj Grewal:** Pourriez-vous avancer un nombre d'agents manquants?

• (1025)

**M. Ralph Groening:** Non.

**M. Raj Grewal:** Si vous pouviez nous le fournir, je suis sûr que nous pourrions vous aider à demander... surtout auprès de la GRC.

**M. Ralph Groening:** Si vous parlez de la GRC, nous pourrions très certainement le faire. Il manque d'agents, mais je n'ai pas le chiffre sous la main.

**M. Raj Grewal:** Vous avez aussi mentionné que l'accès déficient à un réseau à large bande nuisait à la croissance économique. Quel pourcentage des municipalités n'ont pas accès à une connexion Internet haute vitesse?

**M. Ralph Groening:** Nous avons en fait de la difficulté à définir en quoi consiste une connexion Internet haute vitesse. Qu'est-ce que c'est?

**M. Raj Grewal:** Permettez-moi une mise en contexte: c'est la capacité de regarder Netflix.

**M. Ralph Groening:** Permettez-moi une anecdote personnelle. Je vis à 25 milles de Winnipeg. Je peux attendre trois ou quatre minutes avant que Netflix fonctionne, pour vous donner une idée. Et ce n'est pas rare. Les vitesses de téléchargement sont les plus lentes au pays. Nous nous déplaçons dans la province, et nous entendons les plaintes des gens dans les régions plus au nord qui croient que leur situation est unique. Elle ne l'est pas, c'est ainsi dans toute la province du Manitoba.

**M. Raj Grewal:** Oui, je sais. Il n'y a aucune excuse pour cette situation. Le président a mentionné à de nombreuses occasions que les gouvernements subséquents et précédents se sont toujours engagés à veiller à ce que tout le Canada soit pleinement connecté, mais je ne peux qu'imaginer vos perspectives de croissance économique si vous aviez une bonne connectivité partout dans la province. C'est définitivement quelque chose que je retirerai de notre rencontre, et je me ferai un devoir d'en parler à mon bon ami le ministre Bains.

Je veux parler à M. Davidson de la Chambre de commerce. Le commerce intérieur est un thème dont on nous a parlé partout au pays, dès Kelowna. Je possède une expérience limitée en tant que député — j'aurai été en poste depuis un an en octobre —, mais j'ai été avocat de société dans une vie antérieure, et la principale différence entre le gouvernement et le secteur privé, c'est que les négociations ont l'air beaucoup plus facile dans le secteur privé, et le dossier du commerce intérieur exige que toutes les provinces se réunissent. Je peux vous affirmer que c'est une source de frustration pour le gouvernement fédéral d'essayer de faire avancer le dossier du commerce intérieur avec ses partenaires provinciaux. Ils avancent à pas de tortue. Je tenais simplement à dire que je crois vraiment que, avec un peu de chance, quelque chose se produira.

Monsieur Hicks, je vous remercie de nous avoir présenté votre exposé. Vous serez heureux d'apprendre que la ministre de la Justice et Procureur général envisage de rétablir le Programme de contestation judiciaire. C'était l'une de vos recommandations.

**Le président:** Je vais revenir à Niki dans une minute, mais j'ai une question pour l'Association of Manitoba Municipalities.

Il y a une chose que nous entendons constamment dans le cadre des déplacements du comité des finances partout au pays. Des gens nous disent que telle ou telle chose a été coupée en février dernier, ou dans le dernier budget ou dans le budget précédent. Je suis assis ici et je me demande: « Avons-nous vraiment fait ça? » Dans le cas du programme d'aide financière en cas de catastrophe, à quand remonte la coupure? Vous avez dit qu'il a été réduit de combien?

**M. Ralph Groening:** La mesure est entrée en vigueur en février 2015. Essentiellement, c'est la franchise qui a été augmentée, ce qui signifie qu'il faudrait maintenant une catastrophe de cinq millions de dollars avant une intervention potentielle du gouvernement fédéral dans le cadre de ce programme d'aide en cas de catastrophe. Cela fait en sorte que le gouvernement provincial a choisi de transférer ce manque à gagner aux municipalités. Nous indiquons que nous sommes préoccupés par le fait que c'est nous qui absorbons le changement qui a été apporté.

Le processus utilisé était non collaboratif. On nous a fait venir dans une salle et on nous a dit: « Voici ce qui arrive ». Ce n'est pas une façon d'agir au sein du gouvernement et, selon nous, c'était un manque de respect. Nous demandons gentiment que cette modification soit réévaluée.

**Le président:** Nous allons devoir examiner de plus près cette situation, c'est sûr.

Une dernière intervention de Mme Ashton, puis il y aura Jen, après quoi on s'arrêtera.

**Mme Niki Ashton:** Parfait, merci.

J'ai seulement deux ou trois questions.



Je vais commencer par vous, monsieur Hicks. De toute évidence, la lacune en ce qui concerne les mesures de soutien à l'intention des personnes handicapées est énorme pour les Premières Nations, surtout dans les réserves, et c'est une compétence fédérale. Pouvez-vous nous parler de l'importance d'une action fédérale dans ce dossier et peut-être nous souligner certains des défis dont les personnes handicapées font part à votre organisation?

•(1030)

**M. James Hicks:** Bien sûr. Les gens qui vivent dans les réserves reçoivent des fonds par l'intermédiaire de l'APN. C'est une toute autre histoire pour ceux qui ne vivent pas dans une réserve. Ils n'obtiennent pas d'argent. Très souvent, ils vivent dans une pauvreté encore plus marquée. Ils n'obtiennent tout simplement pas de soutien. Lorsqu'on regarde comment les choses sont gérées, les gens qui vivent dans le Grand Nord doivent être transportés en avion vers les hôpitaux plus au sud et tout ce genre de choses.

Je ne sais pas si je réponds à votre question. Pouvez-vous répéter votre question s'il vous plaît?

**Mme Niki Ashton:** Bien sûr, je vous posais une question sur le besoin d'une action fédérale pour combler cette lacune.

**M. James Hicks:** Du point de vue fédéral, certains des coûts dans le Nord sont engagés par le gouvernement fédéral. C'est important pour le gouvernement fédéral d'examiner le dossier des soins de santé d'un point de vue global et de tenir compte des personnes qui vivent dans la pauvreté et qui n'ont pas accès à certains des soins médicaux que d'autres personnes peuvent se payer. À mesure que les soins de santé sont de plus en plus privatisés, il faut s'assurer de ne pas accroître l'écart entre ceux qui ont accès aux soins et ceux qui n'y ont pas accès. De toute évidence, pour les gens qui vivent dans des réserves et dans ces situations, l'écart semble se creuser.

**Mme Niki Ashton:** J'ai une question rapide pour Mme Rosales.

De toute évidence, vous travaillez avec des personnes qui arrivent de différentes collectivités et qui viennent à Winnipeg. En ce qui a trait aux capacités, une préoccupation est évidemment le manque de financement des études postsecondaires des Autochtones. Pouvez-vous s'il vous plaît parler aussi de l'importance de ce dossier?

**Mme Carinna Rosales:** Je crois que nous voyons très bien que beaucoup de personnes doivent venir à Winnipeg et dans d'autres grands centres pour avoir accès à l'éducation et aux services. De nombreuses organisations sans but lucratif locales sont confrontées à une demande qui dépasse de loin leur capacité. Il y a beaucoup de personnes qui viennent dans le sud pour obtenir des services, et c'est un défi immense. Merci.

**Le président:** Madame O'Connell.

**Mme Jennifer O'Connell:** Merci beaucoup.

Ma question vous est aussi destinée, madame Rosales. Vous avez mentionné le programme de l'ARC et le fait que les services étaient offerts en personne et — si je vous ai bien comprise, parce que j'ai parfois de la difficulté moi-même à lire mes notes — qu'il y avait des gens initialement qui étaient là pour aider, mais que ces services ont été éliminés. Est-ce que vous demandez le rétablissement de ce programme ou plutôt de nouveaux programmes? Si vous demandez le rétablissement d'un programme, quand a-t-il été coupé et avez-vous une idée des fonds nécessaires ou de ce que cela exigerait?

**Mme Carinna Rosales:** Au départ, nous faisons partie d'un programme pilote national, et le financement venait d'EDSC. Il y avait neuf sites pilotes un peu partout au Canada. Maintenant, à part en Alberta, il y a seulement deux organismes restants qui ont pu poursuivre le travail. Lorsque le programme pilote a pris fin, les

responsables nous ont dit qu'ils envisageaient de réaliser une évaluation nationale du projet et que nous devions continuer à servir les nouveaux arrivants le plus longtemps possible. Ils ont même permis aux organisations d'utiliser des fonds de réserve pour pertes sur prêts en vue de couvrir les coûts de fonctionnement afin qu'elles puissent poursuivre leurs opérations et ne pas mettre la clé sous la porte.

Nous sommes en attente depuis avant les élections. Aucun agent de projet ne peut nous répondre. Personne dans les sites pilotes à l'échelle du Canada ne semble avoir plus de détails à ce sujet.

Nous voulons avoir des nouvelles pour savoir ce qui se passe et nous aimerions savoir si le programme se poursuivra ou s'il sera remplacé par un nouveau programme. Cependant, nous recommandons et demandons un réinvestissement dans le programme, tant des fonds de fonctionnement que des fonds pour la réserve pour pertes sur prêts ou que des prêts soient accordés à de nouveaux arrivants qualifiés.

**Mme Jennifer O'Connell:** Merci.

Monsieur le président, puis-je vous poser une question technique parce que je n'ai pas le mémoire devant moi?

Est-ce une recommandation précise que vous avez formulée dans votre mémoire?

**Mme Carinna Rosales:** Oui.

**Mme Jennifer O'Connell:** D'accord. Merci.

**Le président:** Merci.

Nous allons suspendre la séance jusqu'à environ 10 h 45, jusqu'à ce que notre prochain groupe de témoins prenne place.

Merci à tous les témoins de nous avoir présenté leurs exposés. Nous vous en sommes reconnaissants et nous avons aussi vos importants mémoires — ceux qui en ont envoyé — dans notre système.

La séance est suspendue.

•(1035)

(Pause)

•(1050)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Comme la plupart des gens le savent, nous sommes le Comité des finances et nous menons des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2017.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les témoins qui sont ici. Nous remercions ceux d'entre vous qui ont pris le temps de nous faire parvenir un mémoire officiel. En ce qui a trait à ceux qui ne l'ont pas fait, nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir nous exposer vos remarques et nous présenter vos observations aujourd'hui.

Avant de passer officiellement aux témoins, les membres du Comité vont se présenter afin que vous sachiez de quelles régions du pays ils viennent et que vous sachiez à qui vous parlez.

Je m'appelle Wayne Easter, député de Malpègue, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Monsieur Grewal, commençons par vous.

**M. Raj Grewal:** Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Raj Grewal, député de Brampton-Est, tout près de Toronto.

**Mme Jennifer O'Connell:** Je m'appelle Jennifer O'Connell, députée de Pickering—Uxbridge, qui est de l'autre côté de Toronto, en Ontario.

**Le président:** On voit qu'ils précisent « à l'extérieur de Toronto ». Ils ne veulent pas...

**Mme Jennifer O'Connell:** De toute façon, tout le monde sait où c'est .

**M. Steven MacKinnon:** Je m'appelle Steve MacKinnon, député de Gatineau, au Québec, l'autre côté de la rivière en face d'Ottawa.

**M. Ron Liepert:** Je m'appelle Ron Liepert. Je suis député conservateur de Calgary, de la circonscription de Signal Hill, et j'en suis fier.

**M. Ziad Aboultaif:** Je m'appelle Ziad Aboultaif, député conservateur d'Edmonton Manning dans le nord-est d'Edmonton.

**Mme Niki Ashton:** Je m'appelle Niki Ashton, députée de Churchill—Keewatinook Aski.

**Le président:** Merci à vous tous.

La greffière et les analystes sont devant nous.

Nous allons commencer par M. Dandewich, de Economic Development Winnipeg Inc.

**M. Greg Dandewich (premier vice-président, Economic Development Winnipeg Inc.):** Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis vraiment heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au nom de Economic Development Winnipeg.

J'ai quelques commentaires préliminaires, puis j'attendrai avec impatience la période de questions et de réponses durant le reste du temps qui nous est accordé ici, ce matin.

Economic Development Winnipeg est un organisme autonome financé par la Ville de Winnipeg, la province du Manitoba et le secteur privé. Nous obtenons aussi du financement de programme par l'intermédiaire d'Investissement Canada — Initiatives des communautés, ou ICIC, et de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

Notre mandat consiste à fournir des services de développement économique et de tourisme pour la Ville de Winnipeg, ce qui inclut des activités de maintien et d'expansion des entreprises et des activités d'attraction des entreprises, tout particulièrement grâce à des activités d'investissement direct étranger, ou IDE. Nous réalisons des recherches stratégiques sur l'économie régionale de Winnipeg et les principaux groupes industriels dans notre marché.

Bref, nous sommes des intervenants sur le terrain dont le travail consiste à améliorer l'économie de Winnipeg grâce à la croissance de l'emploi, à de nouveaux investissements et à une augmentation du tourisme.

Les principaux groupes de réflexion, y compris le Brookings Institution, le McKinsey Institute et le Conference Board du Canada, ont tous souligné le rôle en rapide évolution des économies des villes dans l'économie mondiale. Par conséquent, il est essentiel de créer de solides réseaux de collaboration entre les agences de développement économique et le gouvernement fédéral afin que nous puissions harmoniser nos efforts pour refléter l'orientation stratégique du gouvernement visant à stimuler la croissance économique et la prospérité partout au Canada.

Cependant, dans de nombreux cas, la capacité municipale de promouvoir ces objectifs stratégiques est limitée en raison du manque d'accès à des ressources suffisantes. Il faut se pencher sur la question des séquelles laissées par la fragmentation des programmes

fédéraux visant à soutenir les activités de développement économique, surtout par l'intermédiaire des organismes de développement régionaux. Les ressources opérationnelles et de soutien que le gouvernement fédéral fournit aux villes et aux organisations régionales qui oeuvrent dans le domaine de la rétention et de l'expansion des entreprises, dans la promotion du commerce étranger et des investissements sont limitées et incohérentes et ne permettent pas aux villes de tirer profit de leurs forces particulières.

Economic Development Winnipeg est l'un des membres fondateurs de la Consider Canada City Alliance, la CCCA. Cette alliance est composée d'agences de développement économique des 12 principales régions métropolitaines du Canada. Collectivement, les membres de la CCCA représentent 57,3 % de la population canadienne, produit sont 63,4 % de son PIB et sont responsables de 82,5 % de la croissance du PIB du Canada des cinq dernières années.

Il faut que le gouvernement fédéral reconnaisse le rôle que les grandes villes du Canada jouent dans l'économie nationale.

Nous saluons les efforts que font le gouvernement fédéral et le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique pour reconnaître l'importance de l'innovation par l'intermédiaire du programme d'innovation du Canada et grâce à l'initiative de cartographie des grappes et des actifs et au portail national de cartographie des grappes sectorielles pour soutenir les réseaux et les grappes d'innovation. Cependant, nous voulons nous assurer que les agences de développement économique comme la nôtre sont utilisées comme ressources et servent de groupes de rétroaction en raison de notre connaissance approfondie des grappes industrielles, des écosystèmes d'innovation et des problèmes de capacité dans nos collectivités dans le domaine de la main-d'oeuvre qualifiée et de l'investissement.

Les agences de développement économique ont des programmes qui leur permettent de s'occuper des investisseurs durant tout le cycle de vie de l'investissement, et des programmes de rétention et d'expansion des entreprises qui leur permettent de cerner de nouvelles occasions d'investissement pour les investisseurs actuels en plus d'offrir des programmes visant à faciliter l'arrivée des nouveaux investisseurs et de les soutenir. Cependant, ni collectivement, par l'intermédiaire de la CCCA, ni par l'intermédiaire des organisations membres n'a-t-on accès aux ressources financières nécessaires pour exploiter pleinement notre capacité d'assurer la croissance de l'économie canadienne.

Nous travaillons sur le terrain. Selon nous, les objectifs stratégiques fédéraux liés à l'augmentation de la prospérité pour les Canadiens sont plus efficaces lorsque les agences de développement économique qui représentent des régions métropolitaines ont la capacité de soutenir ces objectifs.

Je tiens à terminer ma déclaration en soulevant un autre enjeu.

Fondamentalement, toutes les collectivités du Canada ont de la difficulté à avoir accès aux bons types de données afin de livrer une concurrence aux intervenants de l'un de nos plus importants marchés, les États-Unis.

Récemment, le Conference Board du Canada a produit un rapport que lui a commandé Affaires mondiales Canada. Le rapport a cerné d'importantes lacunes en ce qui a trait à la capacité de Statistique Canada de fournir les bons renseignements sur le marché afin qu'on puisse procéder à une analyse comparative appropriée à l'intention des entreprises qui veulent investir soit aux États-Unis soit au Canada. Malheureusement, nous passons à côté d'occasions parce que nous ne possédons pas les renseignements nécessaires.

En termes simples, je dirais qu'il est absolument essentiel de se pencher sur le travail de Statistique Canada, d'examiner de quelle façon les renseignements sont recueillis et de cerner quelles sont les lacunes actuelles.

• (1055)

**Le président:** Merci beaucoup de nous avoir présenté cet exposé.

Nous passons au Business Council of Manitoba.

Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Leitch.

**M. Don Leitch (président-directeur-général, Business Council of Manitoba):** Merci beaucoup. Bonjour.

Le Business Council of Manitoba est très heureux d'avoir l'occasion de participer aux consultations prébudgétaires. Nous représentons les PDG de plus de 70 grandes entreprises ayant leur siège social au Manitoba.

Le conseil adopte un point de vue impartial. Notre intérêt est d'apporter une contribution positive au façonnement de politiques qui ont une incidence fondamentale sur nos entreprises et sur le gagne-pain de dizaines de milliers de Manitobains qui sont à l'emploi de nos entreprises membres. Nous croyons que nos suggestions peuvent donner lieu à une économie plus concurrentielle permettant aux entreprises et aux personnes de prospérer et aux gouvernements de profiter de la richesse et des emplois créés. Un taux de prospérité croissant sur tout le territoire, c'est notre objectif global.

Le point de départ d'une économie prospère consiste à se doter d'un cadre budgétaire sain et stable. Nous croyons qu'il importe de fixer une cible et, au fil du temps, d'établir un budget équilibré. Des déficits occasionnels visant à stimuler l'économie peuvent être un outil utile. Toutefois, les déficits continus nous mettent dans une situation de plus en plus précaire. Notre situation actuelle, au Manitoba, est un exemple de déficit très grave.

Nous devons être concurrentiels en tant que pays où le climat d'affaires — et nous définissons ces termes comme incluant les impôts, la réglementation, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et à des capitaux — est comparable à celui de pays concurrents. Pour illustrer cela, l'absence de ces conditions compromet la capacité de nos entreprises de chez nous, au Canada et au Manitoba, qui génèrent maintenant des dizaines de milliers d'emplois.

Un facteur clé de notre capacité d'être concurrentiels, c'est de disposer d'une main-d'œuvre éduquée et qualifiée. De nombreuses entreprises continuent de faire face à des pénuries dans des domaines clés, plus particulièrement les sciences, l'ingénierie et le commerce. Nous sommes d'avis qu'il y a trois volets à l'obtention de l'effectif nécessaire pour assurer notre avenir. Notre système d'enseignement postsecondaire nous sert bien, mais nous devons veiller à le rendre plus efficace pour ce qui est d'octroyer des diplômes à des étudiants dotés des compétences requises dans notre économie.

Ensuite, nous dépendons de l'immigration et du Programme des candidats des provinces pour pallier les pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Cette dépendance se poursuivra dans l'avenir prévisible. Les gouvernements fédéral et provincial devraient étendre le programme des candidats et permettre une plus grande marge de manoeuvre provinciale, en partenariat avec les employeurs, afin de tenir compte des différences et des besoins régionaux uniques.

Le troisième élément de la réponse à nos besoins relatifs à une main-d'œuvre éduquée, c'est de mobiliser plus pleinement nos jeunes, en particulier nos jeunes autochtones, et de nous assurer qu'ils ont des occasions de prendre part à notre avenir. Les entreprises luttent pour obtenir des travailleurs qualifiés, alors que les jeunes autochtones cherchent du travail. Nous avons l'occasion

de mobiliser plus pleinement ce segment croissant de notre population, si nous renforçons nos efforts visant à nous assurer que les résultats des études des étudiants autochtones sont comparables à ceux du reste de la population étudiante. Au Manitoba, notre proportion de citoyens autochtones compte parmi les plus élevés. Les gouvernements fédéral et manitobain doivent collaborer stratégiquement pour mettre en oeuvre une stratégie intégrée, de l'éducation jusqu'au développement économique, visant à nous assurer que nos citoyens autochtones sont dotés des compétences nécessaires pour prendre part à l'édification de notre avenir et pour avoir la possibilité d'investir dans leurs propres entreprises. Nous voulons qu'ils soient des dirigeants, pas seulement des employés.

Le Canada est fondé sur le commerce. Le Manitoba est une province qui est fondée sur le commerce. Notre économie est considérablement plus importante que si nous dépendions de notre petit marché manitobain, ou même de notre marché canadien. Plusieurs millions d'emplois, et le tiers de notre PIB, dépendent directement du commerce. Le fait de rendre notre marché accessible et d'obtenir l'accès à des marchés étrangers appuiera notre croissance à venir.

Nous croyons que nous devrions être ouverts à un commerce amélioré. Au pays, nous continuons de militer en faveur d'améliorations rapides de l'Accord sur le commerce intérieur qui est actuellement envisagé par les premiers ministres provinciaux. Nous appuyons l'Accord commercial Canada-UE, et, en principe, nous appuyons le Partenariat transpacifique proposé. Le PTP offrirait un accès accru pour les exportations de produits agricoles et à valeur ajoutée du Manitoba, de même que pour les produits manufacturés. Advenant que le PTP ne soit pas ratifié, nous proposons que le Canada conclue, en priorité, un accord bilatéral avec les plus importants membres asiatiques du groupe du PTP.

Le gouvernement fédéral a affecté un financement important à l'innovation. Le programme d'innovation national devrait miser sur les forces et les possibilités régionales qui tirent parti des collaborations et des partenariats existants. L'initiative appelée EMILI — Enterprise Machine Intelligence and Learning Initiative — en est un exemple manitobain. Elle est à la fine pointe de l'innovation au pays. EMILI représente un partenariat unique entre des entreprises, des universités, des collèges, la province du Manitoba et, nous l'espérons, le gouvernement fédéral. L'initiative fera progresser l'innovation en matière d'apprentissage machine à l'appui — en partie, de notre secteur manufacturier et de notre compétitivité. Nous sommes d'avis qu'il devrait s'agir d'une priorité nationale.

• (1100)

Du point de vue des infrastructures, au cours de la prochaine décennie, nous effectuerons en tant que pays des investissements très importants dans les infrastructures, des investissements presque sans précédent. Nous sommes favorables aux investissements dans les infrastructures et les transports qui permettent l'investissement dans le secteur privé, la croissance des exportations commerciales et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité. Nous militons en faveur d'une approche stratégique concentrée d'investissements qui comprend un investissement stratégique dans les infrastructures axées sur le commerce; l'innovation dans les technologies et l'intégration des technologies; et la durabilité et la prospérité communautaires.

Je veux donner un exemple aux Manitobains. Chaque année, 25 milliards de dollars de marchandises provenant de partout dans l'ouest du Canada circulent par la frontière entre le Manitoba et les États-Unis. Ce corridor commercial, y compris les installations de passage à la frontière situées à Emerson, au Manitoba, requiert un investissement supplémentaire relativement au commerce, lequel comprendrait l'intégration de nouvelles technologies pour faciliter le déplacement des marchandises commerciales et des personnes à la frontière. Ce passage frontalier est fédéral, et les routes sont provinciales. Du côté américain, les installations sont fédérales, et les routes sont généralement du ressort de l'État. Par conséquent, une formidable collaboration est essentielle, mais il s'agit du seul et du plus important obstacle frontalier à l'amélioration du commerce canado-américain dans l'ouest du Canada.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, Don.

Nous allons passer à M. Mazier, des Keystone Agricultural Producers.

Bienvenue, et vous avez la parole, Dan.

**M. Dan Mazier (président, Keystone Agricultural Producers):** Merci.

Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de nous avoir invités à présenter aujourd'hui nos recommandations pour le budget de 2017. Je m'appelle Dan Mazier, et je suis le président des Keystone Agricultural Producers, ou KAP.

KAP est l'organisation agricole générale du Manitoba. Nous travaillons au nom de toutes les exploitations agricoles familiales de la province et recevons des directives de nos membres, qui comprennent des agriculteurs et des groupements de producteurs spécialisés.

Je veux insister sur le fait que les agriculteurs sont des exploitants de petites entreprises qui contribuent de façon importante à l'économie du Canada. Les producteurs agricoles primaires ont créé plus de 275 000 emplois pour les travailleurs canadiens, et le secteur de l'agroalimentaire dans son ensemble est responsable de l'emploi d'un Canadien sur huit. La contribution financière de l'agriculture à l'économie est tout aussi importante: elle comptait pour plus de 108 milliards de dollars du PIB du Canada en 2014.

Grâce à ses producteurs concurrentiels et ambitieux, le Canada est bien placé pour tirer profit de la demande croissante en aliments, à mesure que s'accroît la population mondiale. En outre, nos producteurs sont dotés des compétences et de l'ingéniosité nécessaires pour répondre à la demande croissante des consommateurs du pays à l'égard de nouveaux produits agroalimentaires. Nous sommes certains qu'il existe d'excellentes occasions, et nous vous demandons de tenir compte des quatre recommandations que nous sommes sur le point de formuler.

La première, c'est de soutenir les familles d'agriculteurs et les nouveaux agriculteurs. Les exploitations agricoles ont maintenant besoin de plus grands investissements de démarrage et continus, alors nous voyons peu de jeunes agriculteurs. De fait, l'âge moyen des agriculteurs est actuellement de 54 ans. De plus, les jeunes sont nombreux à s'en aller et à laisser les agriculteurs âgés dans l'incertitude quant à qui prendra la relève de la ferme familiale.

Une planification fiscale efficace est essentielle à la continuité de l'agriculture familiale au Canada. Nous insistons pour que les dispositions relatives au transfert en franchise d'impôt concernant les exploitations agricoles familiales soient modifiées de manière à

reconnaître l'éventail complet de relations familiales sur lesquelles on doit compter pour maintenir une exploitation agricole familiale. Nous conseillons également que les sociétés agricoles familiales bénéficient de conditions équitables au moment de transférer leur entreprise à la prochaine génération. Cela comprend l'accès à l'exemption pour gains en capital et l'assurance que les frères et soeurs puissent accéder aux mêmes dispositions que d'autres membres de la famille.

Notre prochaine recommandation générale, c'est d'appuyer la technologie propre et l'innovation dans l'agriculture. Les producteurs ont plusieurs possibilités pour le faire, mais ils ont besoin de soutien. Les agriculteurs canadiens ont déjà montré qu'ils étaient disposés à s'adapter aux changements climatiques et à adopter la durabilité, et ils font déjà des investissements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui améliorent la qualité de l'eau et qui réduisent l'utilisation de produits, comme les fertilisants et les pesticides. Toutefois, de nombreuses nouvelles technologies coûtent cher et, sans soutien gouvernemental, elles sont perçues comme étant trop coûteuses pour faire l'objet d'un investissement. Pour cette raison, nous vous exhortons à concevoir et à appuyer des incitatifs — comme des crédits d'impôt ou des rabais —, qui rendront les technologies propres plus accessibles pour les producteurs. De plus, nous vous exhortons à effectuer des investissements encore plus grands dans la recherche et dans la collecte de données nécessaires pour inspirer et appuyer l'élaboration de technologies propres. En outre, on a besoin d'une stratégie nationale, qui comprendrait des investissements fédéraux dans la recherche, dans la commercialisation et dans les incitatifs à l'adoption des technologies.

Notre troisième recommandation générale, c'est d'appuyer l'accès aux nouveaux marchés pour les produits agricoles canadiens. Il y a de remarquables occasions d'améliorer l'accès aux marchés étrangers et intérieurs, mais, pour que ces occasions se concrétisent, le gouvernement et les producteurs doivent élaborer ensemble une vision stratégique de l'accès aux marchés. Nous devons également établir des plans pour pallier les pénuries de main-d'oeuvre dans le secteur agricole et compenser les faiblesses infrastructurelles qui limitent notre capacité de répondre à la demande des marchés et d'atteindre nos objectifs commerciaux. Nous voudrions également que le gouvernement fédéral continue de jouer un rôle de leadership et qu'il effectue des investissements pour ce qui est d'ouvrir davantage le commerce intérieur afin d'assurer un meilleur accès au marché national pour les produits agricoles.

Notre dernière recommandation, c'est d'appuyer les mises à niveau technologiques et l'accès à la technologie dans les régions rurales. Afin de pouvoir mettre efficacement leurs denrées sur le marché, d'avoir accès à des services qui garantissent la salubrité et de se tenir au courant des nouveaux enjeux et technologies dans le domaine de l'agriculture, les producteurs doivent avoir accès à Internet haute vitesse ou à un service Internet à large bande. Les autres résidents et entreprises ruraux et eux doivent également avoir accès aux services de téléphonie cellulaire fiable dont disposent leurs homologues urbains.

Je vous remercie, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de cette invitation et du temps que vous m'accordez. J'ai hâte de répondre à toute question que vous pourriez me poser.

● (1105)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au Conseil canadien du canola et à M. Innes.

**M. Brian Innes (vice-président, relations gouvernementales, Conseil canadien du canola):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs.

Je vous remercie de l'invitation à comparaître aujourd'hui afin de vous faire part des recommandations de l'industrie du canola concernant la façon dont le gouvernement du Canada peut augmenter sa croissance économique.

Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui, à Winnipeg, un endroit ayant une histoire riche en ce qui a trait au canola. C'est ici, en 1974, que Baldur Stefansson a inventé la première variété de canola. Il s'agissait d'une étape importante de la naissance du canola, culture qui est devenue l'une des sources de revenus les plus précieuses pour les agriculteurs et un facteur majeur de croissance économique ici, au Canada.

Tout a commencé par l'innovation canadienne. L'innovation a entraîné une augmentation de la croissance, et le résultat est une industrie mondialement concurrentielle qui soutient encore des millions d'emplois canadiens et 19 milliards de dollars d'activité économique chaque année.

Aujourd'hui, je suis là pour décrire comment nous pouvons favoriser encore plus de croissance dans les collectivités urbaines et rurales de partout au pays, mais, tout d'abord, je voudrais donner un peu d'explications au sujet du Conseil canadien du canola et de notre industrie.

Nous sommes une organisation de la chaîne de valeurs qui représente l'industrie du canola, y compris les 43 000 producteurs de canola; les sélectionneurs de semences; les transformateurs, qui transforment les graines de canola en huile destinée aux humains et en tourteaux pour le bétail; et les exportateurs, qui transforment le canola à sa destination.

Notre industrie a établi un plan pour combler l'appétit croissant dans le monde à l'égard des huiles et des protéines saines. Notre plan s'intitule Keep It Coming 2025, et son objectif est de faire croître la demande pour l'huile, les tourteaux et les semences de canola ainsi que de répondre à cette demande grâce à une production durable et à des rendements accrus afin que nous puissions atteindre une production de 26 millions de tonnes d'ici 2025.

Même si notre industrie travaille dur pour atteindre ces objectifs, le gouvernement du Canada a des rôles clés à jouer. Aujourd'hui, j'aimerais concentrer mes commentaires sur les trois recommandations suivantes: premièrement, appuyer un investissement adéquat dans le Cadre stratégique pour l'agriculture; deuxièmement, intégrer l'agriculture dans le plan d'action pour l'innovation du gouvernement fédéral; et troisièmement, mettre en oeuvre des accords de libre-échange et élargir l'accès aux marchés.

Notre première recommandation, c'est de fournir un financement adéquat aux fins du Cadre stratégique pour l'agriculture. La planification de ce cadre, dont la mise en oeuvre est prévue pour 2018, est déjà bien amorcée. Il importe que nous poursuivions le financement de la recherche, la mise en valeur des marchés et l'accès aux marchés de la façon qui fonctionne si bien sous le cadre actuel. Par exemple, dans le cadre du programme Agri-marketing, nous avons établi des programmes de promotion de l'huile de canola en Chine et en Corée. Ces programmes nous ont aidés à accroître nos exportations annuelles vers ces marchés d'environ 850 millions de dollars par année, et ils nous ont permis de faire des choses comme amener des chefs de la Chine et du sud des États-Unis dans les champs de canola des Prairies afin de leur montrer d'où provient le canola. Le financement stable du prochain cadre stratégique pour l'agriculture nous permettra de poursuivre la recherche novatrice et

de continuer à apporter de la valeur au Canada depuis les marchés étrangers.

Notre deuxième recommandation, c'est d'intégrer le Canada et l'agriculture dans le plan d'action pour l'innovation. Des pressions exercées sur les marchés évoluent. Les changements climatiques créent des occasions et entraînent des difficultés pour le milieu de l'agriculture. L'innovation est nécessaire pour que nous puissions continuer de transformer le soleil, le sol, l'eau et le savoir-faire canadien en croissance canadienne.

Comme le gouvernement mobilise les Canadiens à l'égard de son plan d'action, il y a une possibilité claire d'inclure l'agriculture. Le canola est né de l'innovation, et la stratégie d'innovation de notre industrie établit des façons dont le gouvernement fédéral peut aider à encourager cette innovation dans l'avenir. Par exemple, le budget de 2017 peut prévoir un investissement dans les sciences fédérales dans de nouveaux domaines, comme la génomique et la sélection végétale moléculaire. Le résultat sera des rendements plus élevés, une plus grande résilience face aux conditions climatiques difficiles et une meilleure gestion des parasites pour des choses comme les insectes.

Notre dernière recommandation, c'est de mettre en oeuvre des accords commerciaux et d'élargir l'accès aux marchés. Même si le canola est né à Winnipeg, nous exportons plus de 90 % de notre production vers des marchés étrangers, sous forme de semence, d'huile ou de tourteaux. L'exportation de canola sans obstacle au commerce apporte une plus grande valeur et plus de croissance ici, au Canada. De fait, cela fait aujourd'hui deux semaines que nous avons obtenu un accès stable pour notre commerce du canola avec la Chine, une annonce très positive pour le canola et pour le Canada. Les efforts déployés par le gouvernement et par l'industrie ont permis d'obtenir cet accès stable à un marché de 2 milliards de dollars. Cela montre l'importance de ces efforts et de la poursuite de leur financement au moyen de choses comme le Secrétariat de l'accès aux marchés d'Agriculture Canada.

•(1110)

Toutefois, nous n'avons pas encore fini. La mise en oeuvre du Partenariat transpacifique apporterait encore plus de croissance. Si nous ratifions cet accord, cela voudra dire que nous pourrions étendre nos exportations et notre transformation à valeur ajoutée ici, au Canada. Si nous ne le faisons pas, nous allons accuser davantage de retard par rapport à des concurrents comme l'Australie.

En conclusion, le canola montre comment l'innovation peut répondre à la demande étrangère croissante et créer de la croissance ici, au Canada. Le gouvernement fédéral a un rôle clé à jouer pour ce qui est d'appuyer le prochain cadre stratégique pour l'agriculture en incluant l'agriculture dans le plan d'action pour l'innovation, en mettant en oeuvre des accords de libre-échange et en appuyant l'accès à davantage de marchés.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, Brian.

Nous passons maintenant à Mme Constant, de la nation crie Opaskwayak.

**Mme Carolyn Constant (travailleuse sociale, prestation de services améliorée, Nation crie Opaskwayak):** Bonjour.

En guise d'introduction, la nation crie Opaskwayak est une collectivité autochtone située à six heures au nord de Winnipeg, au Manitoba. Le nombre total de membres est supérieur à 5 000, et ils sont plus de 3 000 dans la réserve. La nation crie d'Opaskwayak est située du côté nord de la rivière Saskatchewan, directement en face de la ville de The Pas. Son territoire initial s'étend sur 14 000 acres, et elle attend de se faire céder 56 000 acres de terres supplémentaires en vertu d'un traité. La nation autochtone possède des actifs communautaires et commerciaux de 40 millions de dollars, qui ont créé plus de 400 emplois. Elle fournit du travail à près de 600 personnes au total et compte parmi les plus grands employeurs de la région.

Du point de vue des problèmes sociaux, si l'on compare les taux de dépendance, le taux de chômage de la ville de The Pas durant l'ère de la Tolko était de 4 %, et le taux de dépendance de la nation crie Opaskwayak s'élevait à 41 % de la population. Ce taux était 10 fois plus élevé que celui de la ville de The Pas, alors que seule une rivière nous sépare. Les jeunes âgés entre 0 et 18 ans comptent pour 43 % de la population, ou, si on élargit la fourchette aux jeunes de 0 à 30 ans, ils comptent pour 65 % de notre population dans la réserve. Les politiques doivent être conçues en fonction de volets de développement efficaces. Le modèle amélioré de prestation des services est un bon début. Il s'agit d'un programme fédéral mené par Affaires autochtones et du Nord.

En ce qui concerne les handicaps, j'ai travaillé en tant qu'administratrice de l'aide sociale pendant 3 ans et en tant que coordonnatrice de la formation en emploi pendant 17 ans. Nous avons procédé à l'évaluation psychologique de 10 stagiaires que nous avons sélectionnés au hasard, à un coût de 7 000 \$. Le but de la formation était de déterminer si des membres de notre groupe témoin présentaient des troubles d'apprentissage. Nous avons découvert que 8 des 10 personnes évaluées avaient des troubles d'apprentissage à divers degrés et que le résultat de leur évaluation était inférieur au niveau d'études secondaires. Nous voulions évaluer un plus grand nombre de personnes afin de nous faire une idée plus précise de nos conclusions. Le psychologue a proposé que nous sélectionnions 100 personnes au hasard et que nous les soumettions à l'évaluation, et cela donnerait de la crédibilité à nos conclusions et nous fournirait une meilleure idée de ce qui pourrait être fait des points de vue de la formation et de l'éducation. Nous n'avons pas les moyens de déboursier les 70 000 \$ requis pour que cette évaluation soit effectuée et n'avons pas pu trouver de fonds réservés à cette fin.

Du point de vue de la justification et des valeurs, la stratégie de développement des ressources humaines de la nation crie Opaskwayak a un mandat très simple: si on permet à des personnes de se perfectionner, ces personnes seront habilitées à prendre soin non seulement d'elles-mêmes, mais aussi de leur famille et de leur communauté. De plus, si on offre le plus grand nombre d'occasions de perfectionnement possible, non seulement la collectivité et ses membres en profitent des points de vue de l'éducation et de l'économie, mais ils deviennent aussi indépendants et autosuffisants.

Pour ce qui est de la formation et des ressources éducatives, la nation crie Opaskwayak a élaboré un programme de formation et de perfectionnement novateur en ayant recours à des partenariats de financement très fructueux et en établissant des liens au sein de la nation autochtone et avec des sources de financement externe. Le budget annuel approchait les 2 millions de dollars pour la nation autochtone. Le programme avait recours à pas moins de quatre ressources de financement pour un client. Le budget annuel utilisait 11 sources de financement majeures, et elles avaient toutes leurs propres critères. Ce format rendait le programme très complexe en

général; toutefois, la nation crie Opaskwayak a réussi à mettre sur pied de nombreux programmes à l'aide des critères de chacune des sources de financement.

La crise du logement de notre nation a des effets très négatifs sur notre population en général. L'intégration d'un élément de formation, de même que l'établissement de partenariats de financement et l'apport de compétences en plus d'occasions de formation, aideraient grandement de nombreux secteurs à l'intérieur des collectivités autochtones.

En outre, en 2007, la nation crie Opaskwayak a été sélectionnée parmi les 10 programmes d'apprentissage fructueux du Canada par le Forum canadien sur l'apprentissage.

En ce qui concerne la communication des pratiques exemplaires, Affaires autochtones et du Nord Canada a offert un programme de financement appelé « réforme de la sécurité du revenu ». La nation crie Opaskwayak a communiqué ses programmes d'emploi et de formation et ses formules de financement à 40 autres nations autochtones, principalement au Manitoba. Un rapport complet a été présenté à AANC; il décrivait les sources de financement possibles de chaque nation à l'aide du Programme assistance-travail — PAT — de l'aide sociale et de l'accord relatif à la formation en emploi des prestataires d'aide sociale autochtone — Aboriginal Social Assistance Recipient Employment Training.

• (1115)

Les ministres d'Affaires autochtones et du Nord et de Développement des ressources humaines Canada ont signé en 1990 un protocole d'entente autorisant la combinaison de ces deux fonds. Le PE est mentionné dans le manuel de développement social. Toutefois, il a été modifié depuis cette époque par l'interdiction du financement de soutien aux études postsecondaires. Cette modification a été interprétée par la région d'AANC comme incluant les études collégiales de moins de deux ans.

L'autre obstacle de taille, ce sont les documents qui sont requis pour mettre en oeuvre ces programmes à l'échelon des Premières Nations; le processus est très complexe et chronophage. Les ressources humaines des Premières Nations ne peuvent pas maintenir le taux qui est requis pour tirer profit de ces occasions. En outre, concernant le rapport sur la réforme de la sécurité du revenu produit par la nation crie Opaskwayak, si les formules avaient pu être appliquées à chaque nation autochtone de la région de MKO, c'est-à-dire le nord du Manitoba, elles auraient fourni 7 millions de dollars de plus par année aux budgets d'emploi et de formation de 2007, ce qui aurait donné un total de 63 millions de dollars pour la formation de 33 nations autochtones supplémentaires.

Pour ce qui est de l'industrie et des perspectives d'emploi, on a proposé la formation d'un groupe de réflexion composé de fournisseurs de services aux échelons des Premières Nations, provinciales et nationales. Ce groupe de réflexion aurait reçu pour mandat de tenir compte des ressources financières, des perspectives économiques et du développement des ressources humaines au sein des collectivités autochtones.

La nation crie Opaskwayak, la ville de The Pas et la municipalité rurale de Kelsey ont formé un comité des trois conseils afin de discuter de la mise en valeur de nouvelles industries dans la région, d'initiatives qui amélioreront les perspectives commerciales nouvelles et novatrices, la création d'emplois et la croissance économique. Peut-être qu'un plan pourrait être présenté pour l'usine de la Tolko, l'exploration minière, les chemins de fer et le transport de marchandises.

La province du Manitoba a également pris part à des discussions visant à rassembler tous les ordres de gouvernement afin d'aborder le perfectionnement d'un effectif coïncidant avec la croissance de l'industrie. Les ressources à valeur ajoutée, comme les ressources relatives à la pêche, sont un exemple. Certaines des espèces de poisson — en particulier le poisson blanc — qui sont attrapées valent moins cher que ce qu'il en coûterait à un producteur pour les expédier par l'intermédiaire de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce du Manitoba. Il s'agit d'une excellente espèce de poisson. Toutefois, la valeur sur le marché est trop peu élevée. Quel pourrait être le processus permettant d'ajouter de la valeur à ce produit avant qu'il soit expédié? Actuellement, il ne peut pas être expédié.

L'industrie de la fourrure d'animaux sauvages est un autre exemple. Les trappeurs ne peuvent pas maintenir ce mode de vie en raison de la valeur sur le marché de la fourrure brute comparativement aux coûts d'exploitation liés à leur production. Encore une fois, quel pourrait être le processus permettant d'ajouter de la valeur à ce produit avant qu'il soit acheté par les acheteurs de fourrure brute?

En conclusion, je voudrais remercier le comité permanent de cette occasion de comparaître devant vous tous. Nous avons hâte de dialoguer davantage et d'obtenir des résultats positifs qui profiteront non seulement à notre peuple, mais aussi au Canada. Les prévisions démographiques relatives à la population des Premières Nations seront un facteur majeur dans notre économie, à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves, et, grâce à une planification attentive, nous assurerons l'obtention de résultats positifs.

Je vous remercie au nom de la nation crie Opaskwayak et des Premières Nations du Manitoba.

•(1120)

**Le président:** Merci beaucoup, Carolyne.

Nous allons maintenant passer à Mme Hladun, de l'Alliance de la fonction publique du Canada et à Mme Eschuk, de l'Union canadienne des employés des transports. Si j'ai bien compris, vous êtes ensemble.

Allez-y, madame Eschuk.

**Mme Teresa Eschuk (vice-présidente régionale, Prairies et du Nord, Union canadienne des employés des transports):** Je vous remercie de me permettre de comparaître devant vous aujourd'hui.

L'Alliance de la fonction publique du Canada et sa composante, l'Union canadienne des employés des transports, est le syndicat qui représente les travailleurs mis à pied au port de Churchill. Nous voulons vous expliquer de quelle façon, en raison de la privatisation des ressources publiques, des gouvernements fédéraux consécutifs ont laissé tomber une petite collectivité nordique du Manitoba.

Je ne sais pas ce que vous savez au sujet de Churchill, mais c'est une ville comptant environ 800 habitants. Ce n'est pas toujours facile de vivre dans cette collectivité, qui est, bien sûr, très belle, mais aussi isolée. On ne peut pas se rendre à Churchill en voiture. Il faut y aller en train ou par avion. Un pain y coûte 6 \$, et une boîte de Corn Flakes, environ 11 \$. Une de nos membres nous a dit qu'il était beaucoup plus économique d'acheter un billet de train à 140 \$ et d'aller faire l'épicerie de sa famille dans un autre village plutôt que de magasiner à Churchill.

À la fin des années 1990, le gouvernement fédéral libéral a décidé de privatiser les voies de transport donnant accès à cette collectivité. Il a vendu la voie ferrée de la baie d'Hudson à OmniTRAX, une entreprise établie aux États-Unis qui n'a aucun intérêt direct au

Canada. Pour faire bonne mesure, le gouvernement a aussi cédé le port de Churchill, le principal employeur là-bas, pour 1 \$. Il s'agit de la première fois où les dirigeants fédéraux ont laissé tomber le nord du Manitoba.

Faisons un saut en avant jusqu'en 2012. La Commission canadienne du blé, l'organisme qui veille à une distribution équitable des grains dans les divers ports canadiens, a été démantelée par le gouvernement fédéral conservateur. On a plutôt permis aux grosses entreprises de bâtir leurs propres terminaux dans les ports, et ces dernières ont redirigé l'expédition des grains vers les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Au bout du compte, les agriculteurs situés au milieu du pays doivent maintenant payer des coûts plus élevés pour expédier leurs grains, et la ville de Churchill, au Manitoba, a affiché une diminution constante de ses activités économiques. C'est le deuxième coup dur porté aux gens de Churchill par les dirigeants fédéraux.

L'été dernier, les gens de Churchill ont à nouveau essuyé un dur coup quand 10 % de la population ont été mis au chômage par OmniTRAX.

Mais nous sommes au Canada, où, lorsqu'un des nôtres peine, les autres Canadiens se regroupent pour l'aider.

•(1125)

**Mme Marianne Hladun (vice-présidente exécutive régionale, Région des Prairies, Alliance de la Fonction publique du Canada):** Le premier ministre Trudeau a dit ce qui suit:

Le rôle du gouvernement fédéral est d'établir un processus grâce auquel l'industrie peut proposer un projet, et les Canadiens peuvent être assurés que le projet en vaut la chandelle. Les gens savent que la croissance économique est nécessaire.

Mais qu'arrive-t-il lorsque le risque n'en vaut pas la peine? Quel est le rôle du gouvernement fédéral lorsque vient le temps de soutenir ces collectivités? Le gouvernement fédéral, qui a créé le gâchis, grâce à la privatisation, n'a-t-il pas une responsabilité de faire preuve de leadership afin de trouver une solution?

L'AFPC et l'UCET mènent la campagne Appuyez notre port pour sensibiliser les gens aux problèmes économiques auxquels sont confrontés les gens de Churchill. Partout au pays, les médias ont aidé les Canadiens à comprendre que c'est non seulement un enjeu régional, mais un enjeu national. Les Canadiens voient les gens d'une petite collectivité nordique se battre pour leur maison, et ce, principalement parce que le gouvernement fédéral a privatisé une ressource publique. Ils savent que, si une telle situation peut se produire à Churchill, elle peut arriver partout au Canada.

Tout au long de cette campagne, on nous a posé des questions. Qu'est-ce que le gouvernement fait? Quel est le processus adopté quand une initiative du gouvernement fédéral, comme la privatisation d'un port, est un échec? Nous avons demandé au gouvernement à plusieurs reprises de nous rencontrer pour parler de la crise économique à Churchill. On nous a renvoyés d'un ministère à l'autre, d'un cabinet de ministre à l'autre, et c'est seulement lorsque les médias ont mis le gouvernement dans l'embarras qu'un représentant du gouvernement nous a parlé de la possibilité d'offrir des prestations d'assurance-emploi aux résidents de Churchill touchés. Encore une fois, c'est grâce aux médias qu'un membre du Cabinet fédéral nous a enfin parlé et s'est même rendu sur place voir la collectivité.

Nous sommes très reconnaissants de la récente annonce de financement de 4,6 millions de dollars dans la collectivité du ministre Bains, mais ce n'est qu'une petite goutte dans l'océan. Cette collectivité a besoin d'une stratégie à long terme pour assurer sa viabilité économique et stimuler sa croissance.

Le premier ministre Trudeau a parlé des défis dans le Nord. Cependant, contrairement à son prédécesseur, après un an au pouvoir, il n'y a jamais mis les pieds. Nous prions le premier ministre Trudeau de venir rencontrer les gens de Churchill lui-même, pour voir les défis auxquels ils sont confrontés et constater les possibilités économiques à saisir dans cette collectivité magique. Nous recommandons que le port de Churchill devienne une autorité portuaire assortie d'un conseil dont la structure inclut tous les intervenants. La Loi maritime du Canada ne prévoit pas précisément une représentation autochtone. Cependant, pour nous, c'est une nécessité absolue afin de refléter la composition de la collectivité.

Tandis que le Nord s'ouvre, Churchill est situé stratégiquement pour des raisons de sûreté et de sécurité, pour le tourisme et pour les activités commerciales qui peuvent y être menées. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership et récupérer le port de Churchill dans le giron public. Vous avez le pouvoir de le faire. Vous ne pouvez pas faire la sourde oreille. C'est un enjeu national qui ne disparaîtra pas.

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de prendre la parole. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, et merci à tous les témoins.

Nous allons commencer la première série de questions. Monsieur Grewal, vous êtes le premier.

**M. Raj Grewal:** Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être venus présenter un exposé aujourd'hui.

Ma première question est destinée au premier vice-président de Economic Development Winnipeg Inc. Quelle est la croissance à Winnipeg au cours des deux dernières années?

**M. Greg Dandewich:** Pour ce qui est de la croissance, nous avons constaté une croissance sans précédent de la population, surtout. Une bonne partie de cette hausse découle précisément des programmes d'immigration que nous offrons. Nous ne bénéficions pas beaucoup des mouvements migratoires interprovinciaux, c'est grâce aux immigrants et aux réfugiés qui arrivent et à la réunification des familles. Cette situation nous a vraiment aidés à accroître notre main-d'oeuvre et notre bassin de travailleurs, qui ont réussi à se trouver du travail au sein des diverses entreprises qui sont les piliers de notre économie.

De plus, l'économie a affiché une certaine croissance, mais, fondamentalement, nous avons essayé de déterminer si, en fait, un des objectifs précis du gouvernement fédéral est de faire du Canada une bonne place pour les investissements directs étrangers. Ce que nous avons constaté, c'est qu'il n'y a pas de retombées en ce qui a trait au fait d'être les organisations qui sont, en fait, les premiers points de contact pour toute nouvelle entreprise qui envisage d'investir sur le marché — et qui s'intéresse plus précisément à la région de Winnipeg — ou les entreprises qui veulent faire de nouveaux investissements par opposition à celles qui veulent faire des investissements à l'extérieur du pays ou de la collectivité.

Essentiellement, nous allons dans la bonne direction. Nous croyons à l'orientation donnée par le gouvernement fédéral, particulièrement en ce qui a trait à la croissance de l'économie et au fait de changer l'idée que les entreprises se font du Canada; ce n'est pas seulement un endroit où couper, forer et creuser. Ici, nous misons sur l'innovation et la technologie dans tous nos secteurs industriels diversifiés, et une bonne partie de ces activités sont réalisées dans les régions métropolitaines de ces grandes collectivités clés.

Nous sommes confiants, vu la position adoptée par le gouvernement fédéral, mais nous essayons de comprendre de quelle façon les organisations qui sont les premiers points de contact avec les entreprises — c'est-à-dire les agences de développement économique — peuvent aider à faciliter l'atteinte des objectifs établis à l'échelon fédéral.

• (1130)

**M. Raj Grewal:** D'accord, merci beaucoup.

Avez-vous un taux de croissance prévu cette année pour la ville de Winnipeg en tant que telle?

**M. Greg Dandewich:** Actuellement, les chiffres fournis par le Conference Board du Canada, que tous nos homologues consultent...

**M. Raj Grewal:** Pour la ville ou pour la province?

**M. Greg Dandewich:** C'est un aperçu métropolitain.

**M. Raj Grewal:** De quoi s'agit-il?

**M. Greg Dandewich:** Essentiellement, un aperçu métropolitain tient compte de la croissance du PIB de chaque ville majeure du Canada. Je n'ai pas vu les derniers chiffres, mais je crois que le taux est probablement établi à environ 1,8 %...

**M. Raj Grewal:** Soit moins que la moyenne provinciale...

**M. Greg Dandewich:** ... ce qui est moins que la moyenne provinciale.

**M. Raj Grewal:** C'est intéressant. Merci.

Vous avez parlé de l'importance des données. Comme vous le savez, la première décision prise par le nouveau gouvernement était de rétablir le formulaire détaillé du recensement. Pouvez-vous nous dire en quoi cela vous aidera à dissiper certaines des préoccupations que vous avez formulées en ce qui concerne les données?

**M. Greg Dandewich:** Essentiellement, à l'heure actuelle, lorsque nous examinons les renseignements accessibles liés à l'économie, nous ne possédons pas de données détaillées au niveau des métropoles. Malheureusement, nous nous trouvons ici désavantagés, surtout comparativement à nos concurrents aux États-Unis, qui possèdent des renseignements très détaillés au niveau des métropoles.

J'imagine que le formulaire détaillé du recensement permettra de générer plus de renseignements. Essentiellement, je crois qu'il faut apporter un changement systémique afin de bien comprendre le type de renseignements que les collectivités doivent absolument avoir afin de mieux se positionner, de façon à être plus compétitives. Au bout du compte, il faut pour cela qu'il y ait des discussions avec des organisations comme la nôtre et nos homologues de la Consider Canada City Alliance. Puisque nous travaillons tous les jours avec ces entreprises, nous savons quelles sont les lacunes en matière de renseignements.

Pour ce qui est de Statistique Canada, le formulaire détaillé du recensement est un bon début, mais je crois qu'il faut adopter un point de vue beaucoup plus global quant à Statistique Canada et son évaluation des portefeuilles d'Innovation, Sciences et Développement économique et Affaires mondiales.

Par l'intermédiaire de la Consider Canada City Alliance, nous travaillons en très étroite collaboration avec Affaires mondiales. Nous réalisons deux missions par année avec le gouvernement fédéral dans des marchés internationaux clés afin d'attirer des investissements étrangers directs, mais nous sommes limités parce qu'il nous manque certains des renseignements détaillés dont nous avons vraiment besoin.



**M. Raj Grewal:** Merci beaucoup.

Je vous remercie beaucoup de vos remarques concernant les défis auxquels la ville de Churchill est confrontée. Je sais que le ministre Bains était ici la semaine dernière. Il a annoncé 4,6 millions de dollars. Notre gouvernement comprend qu'il s'agit d'une solution à court terme visant à créer des emplois afin d'aider à éliminer une partie de la souffrance.

Une des choses que vous avez mentionnées qui a attiré mon attention, c'est la nationalisation du port. Si un gouvernement prend une telle décision, sait-on quelle sera la valeur monétaire des activités économiques générées?

**Mme Marianne Hladun:** Nous n'avons pas un montant d'argent. Bien sûr, la différence entre une autorité portuaire et une société, c'est que la société veut une marge de profit. Essentiellement, si on en faisait une autorité portuaire, le tout serait régi par un conseil d'administration comptant des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de la municipalité et, espérons-le, des représentants des Premières Nations afin que les décisions prises au sujet de la façon dont le port est exploité soient bénéfiques pour la collectivité. Parce que vous ne devez pas oublier que la voie ferrée qui se rend au port est le seul point de communication. On ne peut pas envoyer une motoneige par avion. On ne peut pas se le payer, alors, dans les faits, une société tient toutes les collectivités nordiques en otage, et elle n'a aucunement l'intention d'investir ou de se diversifier ni de construire plus d'installations d'entreposage.

• (1135)

**M. Raj Grewal:** Quel est le taux de chômage dans votre région?

**Mme Marianne Hladun:** Je dirais qu'il est d'environ 14 %, si je ne m'abuse, selon les derniers chiffres fournis par Service Canada, et ça tient compte du fait que la collectivité regroupe environ 800 habitants, et qu'environ de 60 ou 80 à plus de 120 travaillent pour le port.

**M. Raj Grewal:** Je suis désolé, combien y a-t-il d'habitants dans la région?

**Mme Marianne Hladun:** Environ 800 en tout.

**M. Raj Grewal:** Donc 800, pas 800 000.

**Mme Marianne Hladun:** Huit cents personnes.

**M. Raj Grewal:** D'accord.

**Mme Marianne Hladun:** Lorsqu'il y avait une base militaire et que la Commission du blé utilisait le port de Churchill pour expédier du blé, il y avait, je dirais, environ de 12 000 à 18 000 résidents, alors il y a eu une importante diminution.

Le port est le principal employeur.

**M. Raj Grewal:** Donc, sur 800 personnes, il y en avait 120 qui travaillaient au port?

**Mme Marianne Hladun:** Durant l'âge d'or, lorsque la Commission du blé existait et qu'elle utilisait le port pour expédier le grain, il y en avait jusqu'à 125. Dernièrement...

**M. Raj Grewal:** N'y a-t-il pas d'autres industries dans la région?

**Mme Marianne Hladun:** Non. Il y a du tourisme. Essentiellement, c'est une collectivité touristique, ou le port.

**M. Raj Grewal:** D'accord. Merci beaucoup.

Je m'adresse maintenant au Conseil canadien du canola. J'aimerais savoir ce que vous pensez. Le premier ministre s'est rendu en Chine. Il a conclu un accord sur le canola. Quel pourcentage de nos exportations partent pour la Chine?

**M. Brian Innes:** Environ 40 % de nos exportations de graines de canola partent pour la Chine, soit une valeur d'environ 2 milliards de dollars par année; c'est donc un énorme marché actuellement, et il y a une importante possibilité de croissance. Nous savons que, en Chine, la classe moyenne exige des huiles plus saines et, bien sûr, la protéine du canola est aussi importante pour nourrir des animaux comme le poisson en Chine. Il y a une énorme occasion de croissance, et le fait d'obtenir un accès stable permet vraiment à notre industrie de continuer d'investir et de tirer partie de ce débouché.

**M. Raj Grewal:** Au total, 40 % du marché sont exportés en Chine; c'est un pourcentage majeur. Quel serait l'impact économique si un joueur comme la Chine nous fermait ses portes ou si des tarifs commerciaux étaient imposés? Disons, par exemple, que l'accord n'aurait pas été conclu. Y a-t-il une analyse permettant de déterminer combien une telle situation coûterait aux agriculteurs canadiens?

**M. Brian Innes:** La situation aurait été extrêmement difficile puisque 40 % de nos graines... aucun autre endroit ne peut en acheter autant en aussi peu de temps. Notre industrie, dans son ensemble, contribue à hauteur d'environ 19 milliards de dollars à l'économie, chaque année. Assurément, il y a d'autres endroits où l'on peut vendre du canola, mais lorsqu'il est question d'autant de canola en aussi peu de temps, c'est très difficile de remplacer cette demande, alors le fait d'obtenir une solution était utile.

**Le président:** Nous devons nous arrêter ici, Raj. Votre temps est écoulé depuis longtemps.

**M. Raj Grewal:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Nous passons à M. Aboultaif, pour sept minutes.

**M. Ziad Aboultaif:** Merci beaucoup à tous les invités de nous avoir présenté leur exposé ce matin.

Mes questions concernent l'agriculture. Je crois que, à l'avenir, une des choses qui sauvera notre économie, c'est l'agriculture. Tout le monde doit manger. Je crois que nous faisons bien les choses, et, dans le passé, nous avons toujours obtenu de bons résultats, et ce, à différents niveaux. J'ai entendu dire que nous avons besoin d'un climat compétitif. M. Leitch a affirmé qu'un budget équilibré est très important. J'ai aussi entendu dire qu'il faut augmenter les compétences et améliorer le programme lié aux compétences des immigrants. Et la liste continue. Tout ça a l'air très bien.

J'entends aussi dire que, en ce qui concerne le canola, notre compétition — par exemple, l'Australie, du côté de l'Asie — est un des facteurs dans le cadre de la stratégie à adopter pour être compétitif et continuer à aller de l'avant afin de fournir à notre économie les ressources et les revenus dont elle a besoin.

Hier, il a été question d'une taxe sur le carbone. Il y a eu une augmentation du RPC et une augmentation de l'AE, qui sont des charges sociales. Quel sera l'impact de toutes ces choses sur le maintien de la compétitivité de cette industrie? Ne s'agit-il pas d'obstacles sur notre chemin?

Je pose cette question à M. Leitch, M. Mazier et M. Innes.

• (1140)

**M. Dan Mazier:** Vous avez parlé de la taxe sur le carbone, des charges sociales et du RPC?

**M. Ziad Aboultaif:** Oui.

**M. Dan Mazier:** Je vais commencer par la taxe sur le carbone. C'est très préoccupant lorsqu'on tient compte de toute l'énergie nécessaire et qu'on sait à quel point l'apport en carbone est important dans l'agriculture. Nous utilisons du carburant, du diesel. Nos engrais azotés viennent du gaz méthane, c'est la source principale.

Il y a des technologies qui existent, et c'est la raison pour laquelle j'ai beaucoup parlé de l'accès à cette technologie. Nous devons trouver une façon de ne plus nous fier au carbone. La technologie existe, mais il faudra beaucoup d'argent pour qu'on puisse y avoir accès au niveau des fermes; ou il faudra des mesures incitatives pour s'assurer que la technologie est adoptée à la ferme au bout du compte.

Au Manitoba, il y a eu une annonce il y a deux ou trois jours. Le Manitoba a le luxe de pouvoir attendre et apprendre des autres provinces comme la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec. Au Manitoba, nous sommes en fait dans une position très unique et probablement une très bonne position, parce que nous avons un choix.

Notre gouvernement provincial mobilise le secteur de l'agriculture, mobilise les KAP pour déterminer ce qui sera abordé dans le cadre de cette conversation, au chapitre de l'agriculture, et ce qui en sera exclu.

Je crois qu'une des principales préoccupations, c'est que nous ne sommes pas à la table et qu'on ne nous dit pas de quelle façon cela nous touchera. Nos membres sont très préoccupés par l'impact que cela pourrait avoir sur leur rentabilité, parce que nous avons besoin de beaucoup de carbone pour faire pousser nos cultures.

Il y a toute une conversation qui porte sur l'équilibre en tant que tel et sur la question de savoir si certaines cultures émettent plus de carbone que d'autres. Personne ne peut mieux en parler que les producteurs eux-mêmes. Nous devons participer. Nous devons aborder cette question.

Que devons-nous faire pour aller de l'avant? Tant et aussi longtemps que nous pouvons en parler avec les gouvernements, je crois que nous trouverons une solution. Ce ne sera peut-être pas agréable. Certaines personnes seront très en colère et très préoccupées par la situation, mais je crois que c'est une réalité. Je crois que les agriculteurs doivent faire face à la réalité durant chaque saison de croissance. C'est donc ce que nous ferons. Nous allons travailler en collaboration avec les gouvernements pour essayer de déterminer quel est le meilleur système global.

Cependant, il faut s'assurer de rester compétitif dans le cadre du système global dont nous parlons. Le Canada peut bien se lever et dire: « nous aurons la meilleure éthique de boyscout du monde », cela n'empêchera pas la Chine d'importer des marchandises à l'origine de grandes quantités de carbone. Il faut aussi réfléchir à cet aspect des choses. C'est la raison pour laquelle le commerce est aussi important.

**M. Brian Innes:** J'aimerais faire un bref commentaire complémentaire.

Évidemment, les commentaires de Dan sont justes: il est essentiel d'être compétitif à l'échelle internationale au chapitre de la production du canola et de l'exportation de 90 % de notre production. Mais je tiens à souligner, et Dan y a fait allusion, que le secteur de l'agriculture a en fait réduit de façon importante ses émissions de gaz à effet de serre au fil du temps.

Si nous prenons le canola, par exemple, au cours d'une période de 20 ans, de 1986 à 2006, les producteurs ont réduit la quantité d'émissions de gaz à effet de serre par tonne de canola de 65 %. Chaque année, les agriculteurs ont prouvé qu'ils sont vraiment capables d'assurer une meilleure entendance des terres en adoptant des techniques novatrices. Nous sommes bien sûr convaincus de pouvoir nous adapter à l'avenir aussi.

**M. Don Leitch:** J'ai deux ou trois points à ajouter sur ce que mes collègues ont dit. Dans le domaine de l'agriculture, lorsque nous exportons notre production à l'échelle internationale, nous sommes des preneurs de prix. Nous ne définissons pas les prix. Nous savons que les prix internationaux augmentent et fluctuent, alors quand les coûts des intrants augmentent, nous savons que nous serons pris en souricière... Les producteurs que ces messieurs représentent. C'est la réalité. Il ne faut pas l'oublier. Il est évident que M. Easter connaît les vicissitudes du secteur agricole.

Quelqu'un a souligné le fait que nous devons être compétitifs, et notre immense et massif voisin au sud n'établit pas très rapidement le prix du carbone. Selon ce qui se produira, on pourrait très rapidement constater que nous sommes dans le champ dans ce dossier. Il y a la menace que la Chine importe des produits à très haute teneur en carbone. Par conséquent, sauf si nous trouvons un système permettant d'imposer une taxe sur le carbone sur les importations lorsqu'elles traversent les frontières, nous désavantageons nos propres entreprises canadiennes.

Il y a beaucoup d'entreprises — et je parle du point de vue du Manitoba Business Council — qui sont de très grands employeurs ici. Il y a des milliers d'employeurs au Manitoba dans le secteur manufacturier et le secteur à valeur ajoutée qui exportent leur production à l'échelle internationale et qui en exportent beaucoup aux États-Unis. Ces entreprises ont déjà des usines aux États-Unis pour deux ou trois raisons.

Une de ces raisons est le programme Buy American, tout dépendant de ce qui est vendu. Si des fonds fédéraux américains sont attribués à une institution publique — que ce soit les transports en commun, l'université ou je ne sais quoi d'autre — et que vous vendez des biens manufacturés, qu'il s'agisse d'un autobus ou d'équipement d'éclairage, il doit y avoir du contenu américain, alors les entreprises ont dû construire des usines là-bas. Bon nombre de ces usines sont déjà plus compétitives et plus efficaces lorsqu'on calcule tous les coûts des intrants, qui, très souvent, incluent les taxes, les droits et les charges qu'on leur impose.

C'est la raison pour laquelle nous disons qu'il faut être au même niveau à ce sujet. Si on s'éloigne trop, ces entreprises continueront d'alimenter le marché américain à partir d'usines américaines, mais si quelqu'un doit payer la note, ce sera les employés ici. Au bout du compte, l'entreprise poursuivra ses activités, mais les emplois disparaîtront. C'est le défi lorsque vient le temps de trouver un juste équilibre. Les conversations et les discussions sont importantes et absolument essentielles.

• (1145)

**Le président:** Ziad, le temps est écoulé, mais je sais que vous avez une deuxième question rapide à poser.

**M. Ziad Aboutaif:** Pour ce qui est du commerce intérieur, est-ce que le Manitoba en fait suffisamment auprès des autres provinces pour ce qui est des échanges agricoles ou des échanges avec d'autres industries?

**M. Don Leitch:** Je vais parler de l'Accord sur le commerce intérieur.

Les premiers ministres provinciaux n'ont pas suivi le rythme de leurs propres engagements quant à l'établissement et au renouvellement de l'Accord sur le commerce intérieur à l'échelle du pays. Le principal obstacle, selon nous, à l'Accord sur le commerce intérieur, c'est toute la... il n'y a pas de tarif, mais il y a un paquet de règles d'approvisionnement: si vous n'êtes pas un résident d'ici, vous n'êtes pas un résident de là-bas. On perdra peut-être au change dans le cadre de certains contrats, mais il y aura des gains importants pour la province et pour le pays. Je crois que, ensemble, les premiers ministres provinciaux doivent accélérer le rythme et élever leur jeu d'un cran pour atteindre les objectifs qu'ils ont établis.

Nous devrions avoir un nouvel Accord sur le commerce intérieur complet et ratifié en avril cette année, et ils n'y arriveront probablement pas avant encore 18 mois. C'est le défi qui se pose.

**M. Ziad Aboultaif:** Merci.

**M. Don Leitch:** Le gouvernement fédéral devrait continuer à exercer des pressions sur les premiers ministres afin qu'ils livrent la marchandise, parce que c'est dans votre intérêt national aussi.

**Le président:** Merci, Don.

Madame Ashton, vous avez sept minutes.

**Mme Niki Ashton:** Merci.

Je tiens à remercier tous les témoins qui sont là aujourd'hui.

Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Constant, Mme Hladun et Mme Eschuk de nous avoir présenté leur exposé. Vous êtes peut-être seulement trois ici, mais vous parlez au nom des milliers de personnes qui vivent au nord de Winnipeg. Des personnes qui vivent des situations très difficiles actuellement.

Mes premières questions sont adressées à l'AFPC et à l'UCET, puis je passerai à Mme Constant, de la NCO.

Premièrement, Mme Hladun et Mme Eschuk, vous avez présenté un exposé conjoint chargé en émotion, et je suis sûr que les personnes de Churchill seraient très fières du discours que vous avez présenté en leur nom aujourd'hui. Évidemment, Winnipeg est trop loin pour que de nombreuses personnes viennent ici, alors vous avez vraiment véhiculé leur anxiété, leur frustration et leurs espoirs actuellement, surtout en ce qui concerne le leadership fédéral.

Je me demande si vous voulez partager quelques réflexions sur, premièrement, l'importance de Churchill et du port pour le nord du Manitoba, à l'extérieur de la collectivité de Churchill, et aussi pour le Canada. Deuxièmement, quelle expérience avez-vous des efforts déployés pour assurer la propriété publique, plus particulièrement l'exemple d'une autorité portuaire, et dans quelle mesure est-ce une solution réaliste, pas seulement pour Churchill, mais pour le Canada?

**Mme Teresa Eschuk:** Tout d'abord, le port de Churchill est le seul port en eau profonde que nous ayons dans l'Arctique. C'est un très bon emplacement stratégique. Vu le nombre d'activités en cours présentement dans le Nord, le port est un atout très important pour des raisons de sécurité. La Garde côtière canadienne passe le plus clair de son temps dans le Nord; c'est de plus en plus évident. Essentiellement, je crois qu'on devrait aménager une base de la Garde côtière dans le port de Churchill.

Comme un autre témoin l'a mentionné, le ministère de la Défense nationale s'y est déjà rendu à un moment donné. Le port de Churchill est indispensable à la souveraineté du Canada dans le Nord.

Pour reprendre ce que j'ai dit plus tôt dans mon exposé, les gens ont besoin de se rendre dans d'autres villes, et ce tout petit chemin de fer nous est vital, mais OmniTRAX l'utilise pour nous tenir en otage.

Cette société a réduit le transport des marchandises par voie ferroviaire à une fois par semaine. Il n'y a plus de nourriture dans les magasins. Cette situation est inacceptable au Canada. L'impact est réel. Ce chemin de fer approvisionne aussi d'autres collectivités nordiques en nourriture et, comme l'a mentionné Marianne, en motoneiges ainsi que d'autres biens nécessaires pour que les gens puissent subvenir à tous leurs besoins. Cela est aussi un aspect important. C'est l'aspect critique.

D'autres témoins ont abordé le sujet des grains et du canola. Où comptent-ils expédier cela? Le port est crucial pour ce genre d'expédition. On expédie les marchandises vers tout le continent européen à partir de là.

Je vais maintenant céder la parole à ma soeur.

• (1150)

**Mme Marianne Hladun:** J'aurais juste deux ou trois choses à dire. Le chemin de fer passe effectivement par plusieurs collectivités nordiques. Il se rend jusqu'à Churchill, mais à partir de là, on doit utiliser des barges pour transporter les marchandises jusqu'aux collectivités nordiques qui se trouvent le long de la baie au Nunavut. Il y a des collectivités au sud et au nord de Churchill qui ont besoin que ce chemin de fer soit entretenu. Je peux vous dire que toute la collectivité s'entend pour dire qu'OmniTRAX n'a absolument rien investi dans cette infrastructure. Les fenêtres sont cassées, et je crois que la dernière couche de peinture remonte aux années 1990, quand la société a repris le chemin de fer. Il n'y a eu aucune amélioration, ni aucune nouvelle technologie. On pourrait facilement augmenter la capacité en ajoutant des installations d'entreposage pour les grains. De cette façon, le produit sera déjà là quand la baie ouvre et que les navires de charge y rentrent. On pourrait déjà être en train de décharger les wagons avant même que la baie soit libre de glace.

Vous avez parlé de mettre en place une autorité portuaire. Ce n'est peut-être pas un concept auquel nous sommes habitués ici, dans les Prairies. Il s'agit d'un modèle semblable à celui des autorités aéroportuaires. Le gouvernement fédéral a pris des aéroports sous la responsabilité de Transports Canada pour en faire des autorités aéroportuaires administrées par un conseil communautaire, dont les membres sont nommés. Les conseils ont accès aux fonds d'infrastructure du gouvernement fédéral et doivent produire des rapports afin de rendre des comptes à la population canadienne.

Il nous a été impossible d'obtenir quelque renseignement que ce soit d'OmniTRAX. Si la société refuse de divulguer quelque chose, l'information ne nous est pas accessible. Elle a dit avoir fait des travaux de réfection sur le chemin de fer, mais ça ne paraît pas. Elle a dit la même chose au sujet du port, mais ce n'est pas apparent, et nous, Canadiens et Canadiennes, n'avons aucun moyen d'accéder à ce genre de renseignements. Une autorité portuaire fondée sur le modèle des autorités aéroportuaires donnerait aux gens dans les collectivités une voix quant à la meilleure façon d'exploiter le port en fonction des intérêts des collectivités du Nord.

**Mme Niki Ashton:** Merci.

Madame Constant, je vous remercie des renseignements très clairs que vous nous avez fournis au nom de la nation crie d'Opaskwayak. Je suis consciente du fait qu'un grand nombre de collectivités des Premières Nations sont également aux prises avec le même genre de problèmes.

D'après ce que j'ai entendu, les dirigeants sont préoccupés, entre autres, par le fait que le gouvernement fédéral n'a pris aucune mesure relative au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, en particulier en ce qui concerne l'aide financière pour l'éducation postsecondaire dans les collectivités des Premières Nations. Je me demandais si vous pouviez nous dire dans quelle mesure cela est un obstacle et ce que le gouvernement fédéral devrait faire, selon vous, pour l'éducation postsecondaire dans les collectivités des Premières Nations.

**Mme Carolynn Constant:** Dans les collectivités des Premières Nations, les étudiants de niveau postsecondaire ont besoin d'un grand soutien, et cela ne se limite pas aux frais de scolarité et à l'allocation de formation. Ce n'est pas assez pour subvenir à leurs besoins dans les villes.

J'ai trois enfants qui sont diplômés universitaires. Je n'ai pas de beaux meubles chez moi ni une nouvelle voiture parce que j'ai préféré les soutenir. C'est une bonne chose, parce qu'aujourd'hui trois sont enseignants, dont deux avec un diplôme de maîtrise.

Comme pour le programme social, il faut assouplir les critères. Un grand nombre d'entre eux sont peut-être d'anciens bénéficiaires de l'aide sociale. Même lorsque quelqu'un quitte la collectivité, l'aide sociale peut toujours lui être fournie. Il n'y a aucune limite quant à la durée du soutien dans le cadre du programme social, tout comme il n'y a pas de limites au nombre de gens que l'on peut aider en leur fournissant des fonds de l'aide sociale, pour la formation et pour les études postsecondaires. Les politiques en vigueur sont trop contraignantes en ce qui concerne l'éducation postsecondaire, surtout lorsque toutes les formes d'études postsecondaires sont refusées, comme les programmes de 10 mois ou les programmes de moins de 2 ans. C'est devenu inutile de financer cela dans le cadre du programme social.

Il faut prendre la chose comme un investissement. Si une collectivité autochtone peut investir dans sa population, celle-ci pourra un jour survenir par elle-même à ses besoins. Les personnes dans qui on a investi vont revenir dans leur collectivité et relever la barre pour tous; ils reviennent et ils redonnent.

Actuellement, il n'y a pas assez de personnes qui sont soutenues et aidées financièrement. Pourtant, notre population de jeunes est immense. Même dans la nation crie d'Opaskwayak, les problèmes sociaux sont si énormes que nos jeunes sont incapables d'imaginer un avenir pour eux-mêmes, vu l'état des choses.

• (1155)

**Le président:** Merci.

Nous allons arrêter la période de questions ici.

Monsieur MacKinnon, vous avez cinq minutes.

[Français]

**M. Steven MacKinnon:** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci à tous d'être ici.

Je trouve merveilleux que nous soyons venus à Winnipeg et au Manitoba. Je suis surpris de voir combien il est utile et pertinent pour les parlementaires de se déplacer d'un bout à l'autre du pays afin de pouvoir écouter le genre d'histoires que des gens comme vous, madame Constant, avez à nous raconter à propos de vos collectivités qui sont, dans certains cas, très éloignées. Il ne faut pas non plus oublier la situation à Churchill qui n'a toujours pas été réglée.

Je vais revenir sur certaines questions que j'ai posées pendant le premier tour, parce que, pour être parfaitement honnête, monsieur le

président, je crois que le véritable thème qui ressort de nos consultations transnationales est qu'il y a un déséquilibre effarant entre les emplois à pourvoir au Canada et les gens qui se cherchent un emploi. Dans tout le pays, nous avons entendu des histoires d'Autochtones sous-employés et sous-scolarisés. Nous avons entendu le même son de cloche du côté des immigrants et des gens ayant des titres de compétence, mais sans certification professionnelle. Puis, les employeurs ou le monde des affaires viennent nous parler des compétences nécessaires à l'innovation, à la prospérité et à l'élargissement des activités. C'est ce genre de choses qu'on entend dans les collectivités agricoles, et je sais que c'est vrai dans ma province de Québec. Le débat sur les travailleurs étrangers temporaires continue de faire rage.

Honnêtement, cela fait 20 ou 30 ans que le gouvernement fédéral n'a pas transféré des fonds pour les marchés du travail provinciaux. Je commence à me demander s'il ne faudrait pas remettre en question l'ensemble de notre philosophie à cet égard. La semaine dernière, nous avons reçu des économistes du secteur bancaire, et il semble très clair que notre croissance économique va atteindre un plafond à cause de la démographie. Notre population active est vieillissante.

C'est une source de frustration immense pour nous de ce côté que d'entendre qu'il y a des gens au Canada qui peinent à obtenir la bonne formation ou une formation appropriée. J'imagine que cela est aussi frustrant pour l'ensemble de la Chambre des communes.

Ma question s'adresse en particulier à M. Dandewich et à M. Leitch, mais si quelqu'un d'autre veut ajouter quelque chose, il est le bienvenu.

Comment pouvons-nous régler ce problème épineux? J'y vois une crise émergente pour notre pays. Nous devons nous y attaquer, et le faire très rapidement.

**M. Greg Dandewich:** Oui, c'est un problème épineux, cela ne fait aucun doute. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes une agence de développement économique. Nous tenons régulièrement des réunions avec des entreprises. Bien entendu, le groupe de Don représente les plus importantes entreprises qui font partie du Business Council of Manitoba.

Ce qu'on nous dit, c'est que tout est une question de talent. Tout est une question de compétence. Le problème, c'est qu'on finit par atteindre un point de saturation relativement aux endroits où la main-d'oeuvre qualifiée se trouve. Lorsque cela arrive, les entreprises procèdent à une évaluation critique des investissements futurs qu'ils peuvent faire dans ce marché, et elles finissent par envisager de poursuivre leurs activités aux États-Unis ou dans d'autres pays.

Ce que notre organisation essaie de faire, c'est comprendre à quel niveau se situent les lacunes. Je vais prendre comme exemple un secteur de l'industrie en particulier, les technologies de l'information et des communications. Le problème s'applique à tout le pays, et il s'agit d'un problème énorme. De quelle façon le Programme des travailleurs étrangers temporaires peut-il établir un lien avec ce secteur particulier de l'industrie? Comment peut-il aider les travailleurs à acquérir les compétences qui y sont nécessaires? Notre travail consiste à regrouper les données sur l'expertise issues du milieu de l'enseignement postsecondaire, de l'industrie et des instituts de recherche afin d'essayer de comprendre comment il serait possible de mettre en place une filière d'acquisition des compétences appropriées. Nous voulons que les entreprises avec lesquelles nous travaillons soient conscientes de l'approvisionnement en compétences que peut fournir le système. Le problème, c'est que la quantité de travailleurs dans le marché ne correspond pas nécessairement à ce qu'exigent les entreprises.

Pour revenir au sujet de l'information, il est primordial de vraiment comprendre à quels niveaux se situent ces lacunes. Vous pouvez avoir de l'information anecdotique d'un côté, mais de l'autre, vous avez de l'information fondée sur des données probantes.

• (1200)

**M. Steven MacKinnon:** Puis-je vous arrêter un moment pour vous demander si une organisation comme la vôtre, par exemple, pourrait travailler avec des collèges communautaires, avec l'Université du Manitoba ou l'Université de Winnipeg pour déterminer où les choses achoppent. Est-ce comme cela que les choses se passent?

**M. Greg Dandewich:** Absolument. Lorsque nous menons des consultations avec tout un éventail de personnes, tous les intervenants ont leur mot à dire à propos du talent. La question n'est pas de savoir à quel point notre situation actuelle est stable, il s'agit de déterminer où nous allons afin de cerner la filière de compétences nécessaires. À cette fin, il est essentiel de travailler avec le milieu des études postsecondaires.

Il faut aussi s'aligner sur les demandes de l'industrie. Il y a un équilibre entre la quantité et la qualité, et la véritable difficulté est de savoir trouver le milieu entre ces deux points.

Fondamentalement, si on prend le Manitoba en exemple, notre population s'accroît grâce à l'immigration, comme je l'ai dit plus tôt. Comment pouvons-nous nous assurer que les compétences qui arrivent dans notre province reflètent ce que veut l'industrie? Quand je parle d'information, je veux dire que l'information fondée sur des données probantes permet aux entreprises et aux régions administratives de prendre de bonnes décisions sur la façon dont elles peuvent continuer de répondre aux besoins de main-d'oeuvre qualifiée dans les secteurs clés de l'industrie sur lesquels repose notre économie.

À ce chapitre, la discussion se poursuit avec le milieu des études postsecondaires et les gouvernements fédéral et provinciaux responsables de l'immigration. Ceux-ci peuvent s'assurer qu'un dialogue sain ait lieu entre les personnes qui travaillent de façon permanente avec les entreprises qui disent: « Vous savez quoi, je ne sais pas si je peux investir un autre 30 millions de dollars de plus ici, parce que je ne crois pas que vous avez assez de candidats qualifiés ici pour les 10 prochaines années. »

Il faut commencer par établir un état d'équilibre, mais l'essentiel, c'est l'approvisionnement en compétences. De nombreux éléments divers y jouent un rôle, y compris les gouvernements provinciaux et fédéral.

Je n'ai pas de réponse à vous donner. Nous avons un problème, et il faut pouvoir le comprendre d'un point de vue mixte, autant quantitatif que qualitatif. Une fois que c'est fait, il est possible de déterminer la meilleure marche à suivre.

**Le président:** Dan, je crois que vous vouliez ajouter quelque chose. Je vais vous donner 30 secondes, puis nous donnerons la parole à M. Liepert.

**M. Dan Mazier:** D'accord. Je vais vous expliquer ce qui est, à mon avis, une partie du problème. Je suis agriculteur dans la région de Brandon, à deux heures à l'ouest d'ici, où se trouve aussi le collège communautaire Assiniboine. On y enseigne des métiers, et je n'en revenais pas de voir à quel point il y avait des gens dans ces programmes, surtout pendant le boum de 2012 à 2014. Il y avait des gens qui faisaient la ligne pour entrer à l'école, pour apprendre un métier, pour suivre une formation d'apprenti et pour se trouver un emploi. Mais on ne les a pas admis à l'école, malgré le fait que la

population active et toute l'industrie clamaient haut et fort qu'ils avaient besoin de personnel qualifié. Où est le problème?

J'y suis retourné et j'ai demandé au collège communautaire pourquoi c'était si difficile. Je leur ai demandé pourquoi on n'utilisait pas une autre école ou pourquoi on n'utilisait pas un autre endroit libre appartenant à l'industrie afin de permettre aux gens d'apprendre des métiers, comme celui de soudeur, pour l'amour de Dieu. Il me semble que ce n'est pas compliqué. On parle de compétences primaires. Du côté de l'agriculture, nous sommes déjà complets.

Je ne vois pas où se trouve le problème. Il suffit de cerner le besoin, de mettre ces établissements à niveau et de commencer les formations.

On entend les plaintes des gens du Nord. Il y a là-bas un besoin crucial pour certaines compétences. Alors, pourquoi est-ce qu'on ne forme pas des gens? Pourquoi pas? Nous devons mettre en place une infrastructure pour cela également, et c'est pourquoi nous avons pensé à l'infrastructure numérique. À moins que nous ne délaissions nos régions rurales, nous aurons besoin de ce soutien et de cet appui fondamental si nous voulons aider le Canada en 2016.

• (1205)

**Le président:** Merci.

Monsieur Liepert.

**M. Ron Liepert:** Je vous remercie tous d'être ici.

Comme M. MacKinnon, je vais essayer de m'en tenir à deux ou trois des mêmes questions que j'ai posées au dernier groupe de témoins. Comme je l'ai dit plus tôt, je suis conservateur, et aucun d'entre vous ne sera surpris d'apprendre que nous croyons que c'est le secteur privé et non le gouvernement qui peut stimuler l'économie et créer des emplois.

En tant que député de l'Alberta, je constate qu'il y a dans ma province — et je ne sais pas si la même chose se produit ici aussi — un effet d'accumulation. Que ce soit à l'échelon fédéral ou provincial, la taxe sur les émissions carboniques se dessine à l'horizon. Dans notre province, il y a l'augmentation du salaire minimum. Certaines municipalités ont aussi imposé un impôt de capitation sur l'exploitation de parcs d'engraissement. Il n'y a qu'un contribuable qui paie pour tout cela.

Avant toute chose, pourriez-vous tous les deux me donner votre opinion? Je ne sais pas si le milieu de l'agriculture aimerait s'exprimer à ce sujet également. Je crois qu'il y a aussi eu un manque de reconnaissance, à l'échelle du pays, en ce qui concerne ce que l'industrie énergétique représente pour notre PIB. D'une certaine façon, l'accent est toujours mis sur la production et sur ce qui se passe en Alberta et en Saskatchewan. À mon avis, le pays en entier, d'une façon ou d'une autre, ressent les effets des prix peu élevés pour les produits de base et de l'incapacité de transporter les produits vers les marchés.

Pouvez-vous nous donner votre avis sur la façon dont cela touche le Manitoba et le secteur manufacturier dans votre province. Voilà ce que je veux savoir.

**M. Don Leitch:** Laissez-moi dire qu'au Manitoba, nous avons été grandement avantagés par le secteur albertain de l'énergie. Le secteur énergétique de l'Alberta a une grande influence sur nous. Ce secteur a d'ailleurs été la source d'un grand nombre d'investissements intérieurs. Il a aussi favorisé l'investissement dans des installations dans toute autre province. Nous avons des producteurs ici. Nous avons des camionneurs dont les affaires ont été extrêmement prospères, mais les choses ont beaucoup ralenti depuis.

Laissez-moi vous donner une statistique que j'ai tirée du journal *The Globe and Mail*. Dans une entrevue, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a dit que 12 ou 14 % du revenu déclaré des particuliers de sa province au cours de la dernière année pouvaient être attribués aux champs de pétrole de l'Alberta. Nous savons que c'est également le cas dans chaque province, et c'est important. Lorsque les choses vont mal pour ce secteur en Alberta, c'est tout le pays qui souffre ainsi que toutes les provinces.

En tant que conseil d'entreprises, nous avons rencontré des représentants de divers groupes et secteurs industriels de l'Alberta qui ont des liens avec le reste du pays. Nous soutenons les investissements en infrastructure, ce qui comprend les routes, les autoroutes, les aéroports et les pipelines. Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire d'acheminer les marchandises jusqu'au marché. Nous avons des membres dont les collègues sur la côte Ouest disent: « Nous ne voulons pas que le pipeline passe par ici. On n'aime pas cela. Mais on aimerait augmenter notre capacité ferroviaire. Nous allons transporter votre bois d'oeuvre, votre charbon, votre grain. Nous allons faire passer cela par nos ports, mais nous ne voulons pas de pipeline. » Pour nous, une infrastructure nationale est une infrastructure nationale. Il faut que les choses soient faites dans le respect de l'environnement et de tout le reste, mais nous croyons que nous devons travailler ensemble afin de fournir un accès supérieur au marché pour nos produits. Voilà une partie de la réponse.

En ce qui concerne l'effet d'accumulation, j'ai déjà parlé de l'impact conjugué du régime de pensions du Canada et de l'assurance-emploi. Dans certaines provinces, comme le Manitoba en particulier, il y a une charge sociale provinciale en plus. Tout cela vient nuire à notre compétitivité; cela ne fait que nous étouffer de plus en plus. Dans mon exposé préliminaire, j'ai dit que nous étions une province commerçante. Et c'est vraiment ce que nous sommes. Nous n'aurions pas les entreprises que nous avons, comme Richardson International, si nous ne l'étions pas. Il s'agit d'une entreprise colossale qui oeuvre dans le secteur du grain. Son siège social est ici. Si elle ne faisait pas des affaires à l'étranger, nous n'aurions pas le millier d'employés qui travaillent à leur siège social, pas plus que les milliers qui travaillent dans l'Ouest. Cela vaut également pour toutes les autres entreprises agricoles.

Nous comptons également une très importante industrie porcine qui fait des affaires à l'étranger. Lorsqu'on n'arrête pas de lui imposer des exigences et des obligations, on affaiblit l'industrie. Tout ce que nous voulons, c'est avoir une discussion avec les gouvernements et les intervenants. Nous voulons discuter avec les différents échelons gouvernementaux pour nous assurer que vous n'en faites pas trop. Voilà une autre partie du problème.

• (1210)

**M. Brian Innes:** J'aimerais faire un bref commentaire; je veux ajouter à ce que vous avez dit à propos de l'importance des exportations. Dans l'industrie alimentaire, on nous impose beaucoup de réglementation, que ce soit relativement à la transformation de l'huile de canola par James Richardson International, qui embouteille l'huile de canola et produit de la margarine, ou aux usines de transformation au Manitoba qui broient les graines de canola pour produire de l'huile pour les humains ainsi que du tourteau pour le bétail. L'un des points les plus importants, c'est que les gens qui établissent la réglementation pour les industries exportatrices ne le font pas uniquement dans un contexte canadien; il est aussi très important qu'ils consultent leurs homologues internationaux.

La question que j'aimerais poser au Comité est la suivante: Les besoins en matière de santé et de salubrité alimentaire sont-ils différents de ceux des gens qui vivent à 100 kilomètres au sud? Les

États-Unis et le Canada ont deux systèmes de salubrité alimentaire très différents.

De notre point de vue, il est très important de non seulement prévenir l'effet d'accumulation, mais également de nous assurer que la réglementation est appropriée compte tenu des risques et qu'elle réponde aux fins prévues. En outre, nos organismes de réglementation doivent interagir avec leurs homologues à l'étranger afin d'harmoniser autant que possible leurs réglementations.

**M. Ron Liepert:** Voulez-vous dire quelque chose, monsieur Dandewich?

**M. Greg Dandewich:** Oui, absolument. Tout est une question de compétitivité. Nous voyons chaque jour des entreprises qui cherchent à élargir leurs activités ici ou ailleurs. Il y a des entreprises qui comparent la situation au Canada avec celle aux États-Unis, ainsi qu'à l'étranger.

Si nous voulons parler du fondement de notre économie, nous devons prendre en considération la situation dans notre ville, dans notre province et dans notre pays. La situation commence à devenir extrêmement difficile lorsqu'on considère la façon dont toutes ces choses différentes commencent à s'accumuler. À l'échelon fédéral, nous avons certainement démontré notre volonté à promouvoir le Canada comme pays où investir. Des choses formidables ont été faites par rapport à l'impôt des sociétés et à la façon intégrée dont les entreprises peuvent mener leurs activités. Lorsqu'on essaie de compétitionner à l'échelle internationale, il y a un tas de problèmes qui peuvent nous empêcher de saisir les occasions d'être plus compétitifs. Cela vaut en particulier à l'échelon municipal. Je vais le redire, nous sommes le premier point d'accès, et nous les guidons dans les méandres du processus pour qu'ils prennent leurs propres décisions.

Tout est une question de concurrence. Lorsque je parle de concurrence, je ne parle pas d'incitatifs. Ce que je veux dire, c'est qu'il faut créer une assise économique adéquate et s'assurer que tous les différents éléments fonctionnent ensemble, ce qui nous permettra d'accéder aux marchés internationaux et d'offrir une proposition de valeur attirante et ainsi compétitionner d'égal à égal. Cela peut se révéler un peu difficile pour nous. Tout est une question de collaboration. Il faut comprendre quand chacun doit participer. À ce chapitre, le pouvoir de notre organisation est limité, parce que nous devons prendre les outils ou les situations économiques comme ils le sont lorsque nous nous assoyons à la table pour négocier davantage d'activités ou pour promouvoir les occasions d'affaires.

**Le président:** Vous pouvez aussi répondre à cette question, madame Hladun.

**Mme Marianne Hladun:** Merci. Je sais que votre question ne me visait pas particulièrement, mais après avoir entendu certains des commentaires, il y a une chose que je veux mentionner. James Richardson International — JRI — est l'un des principaux expéditeurs qui utilisent le port de Churchill. Nous avons raison de croire qu'OmniTRAX exigeait un supplément de trois dollars pour chaque tonne à tous ceux qui expédiaient des marchandises par le port de Churchill. Il y avait un supplément global pour toutes les marchandises qui y circulaient. C'est pourquoi nous croyons que JRI n'a signé aucun contrat pour expédier du grain par le port de Churchill, et c'est pourquoi nos travailleurs, après moins de deux mois de travail pour certains d'entre eux, ont été mis à pied lorsque la saison du grain s'est terminée. Ils n'étaient pas capables d'obtenir des contrats.

Si le port de Churchill était une autorité portuaire pour qui le profit n'était pas un facteur, nous croyons qu'il pourrait être un acteur important qui nous permettrait de demeurer compétitifs en ouvrant d'autres voies maritimes.

**Le président:** D'accord, avant de vous donner la parole, je veux saisir la balle au bond à propos de Churchill. Vous nous avez fourni un deuxième document qui n'a pas été lu à haute voix, et j'aimerais vous poser une question à ce sujet.

Le port de Churchill ne satisfait pas à deux critères nécessaires pour devenir une autorité portuaire. D'abord, le trafic qui y circule doit être diversifié. Ensuite, il doit être financièrement autonome. C'est vous-même qui le dites dans le document. Vous avez aussi dit que même si ces conditions ne sont pas actuellement respectées, elles pourraient l'être si le gouvernement du Canada, le gouvernement du Manitoba et les intervenants locaux s'engageaient à l'égard du port.

On pourrait aussi faire valoir le fait, comme cela a été fait dans le passé, qu'il s'agit du seul port en eau profonde en Arctique. À mesure que le Nord s'ouvre de plus en plus, le port de Churchill pourrait être le meilleur endroit où installer une base de la Garde côtière canadienne et de la Marine canadienne.

D'après vous, comment pourrait-on en arriver là avec les intervenants, les administrations municipales, le gouvernement du Manitoba et le Canada? Comment croyez-vous que ces entités pourraient s'engager envers le port, dans quels buts et de quelle façon?

• (1215)

**Mme Marianne Hladun:** Je crois que l'un des éléments les plus importants dans l'établissement d'une autorité portuaire, c'est la composition du conseil; ce n'est pas moi qui vais parler au nom des habitants de Churchill, pas plus que je vais parler au nom des collectivités autochtones qui sont touchées par la privatisation du port. Mettre le port sous responsabilité fédérale permettrait à la collectivité de décider de son propre sort.

Laissez-moi revenir en arrière. Je viens de Canora, en Saskatchewan, et le chemin de fer passe directement dans la ville. Mon père expédiait des grains à Churchill, à 110 kilomètres de là. Aujourd'hui, s'il n'avait pas pris sa retraite, il expédierait ses grains à 3 800 kilomètres, et c'est lui qui en assumerait le coût. Depuis sa construction en 1920, le port a toujours été un élément crucial. Nous croyons que si les gens qui exploitent le port avaient l'autorité d'étudier d'autres produits et d'autres industries, il pourrait devenir économiquement autonome. Les activités du port pourraient être diversifiées. Serait-il possible pour les Forces armées de revenir? Il y a beaucoup d'études à ce sujet. Parcs Canada mène actuellement d'importantes études sur le pergélisol et sur l'environnement. Si vous êtes préoccupés par l'économie propre, sachez que les expéditions qui circulent par ce port sont beaucoup plus respectueuses de l'environnement que celles qui circulent par d'autres ports.

Si les bonnes personnes travaillent ensemble — la collectivité locale, la province et le gouvernement fédéral — nous croyons que toutes ces conditions peuvent être remplies comme elles l'ont été en 1970 et en 1920, à l'époque où le port a été construit.

**Le président:** D'accord, merci. C'est certainement quelque chose que nous — ainsi que d'autres — aurons à prendre en considération.

Madame O'Connell, vous avez cinq minutes. Ensuite, ce sera tout pour la période de questions.

**Mme Jennifer O'Connell:** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Mazier. On nous a déjà parlé, pendant nos consultations prébudgétaires, de soutenir les transferts

intergénérationnels d'exploitations agricoles. Tout type de changement à l'échelle nationale pourrait avoir des conséquences inattendues. J'appuie entièrement cette idée de veiller à ce que les générations futures puissent reprendre les exploitations agricoles de leur famille. Je viens de la région du Grand Toronto, et le problème le plus important auquel nous sommes confrontés, relativement à l'assouplissement de la réglementation pour les fermes ou l'agriculture, est que les membres des nouvelles générations ne sont pas intéressés à l'exploitation agricole; ce n'est pas une entreprise viable pour eux. La famille va peut-être leur transférer la propriété, mais après, elle sera revendue à un promoteur immobilier pour des millions et des millions de dollars; voyez-vous, le marché immobilier dans la région du Grand Toronto est absolument énorme, parce qu'il y a peu de terrains.

Même si on essaie d'atteindre les objectifs que vous et d'autres avez fixés, comment pouvons-nous faire en sorte que les terres transférées sont vraiment utilisées pour l'agriculture et non pour un allègement fiscal, à des fins de ventes ou à n'importe quelles autres fins que l'agriculture, que ce soit dans la région du Grand Toronto ou dans d'autres provinces qui pourraient avoir d'autres besoins ou faire face à d'autres obstacles en ce qui concerne l'avenir de l'agriculture?

**M. Dan Mazier:** L'une des résolutions est venue du Manitoba. Elle a été proposée par une personne âgée. Vu le vieillissement de la population, il arrive que des gens qui oeuvrent dans le domaine de l'exploitation agricole depuis 30 ans aient un frère ou une soeur plus jeune qui désire prendre la relève. Disons que le jeune avait un autre emploi et qu'il est revenu à la ferme à l'âge de 30 ans. Il veut remplacer son frère ou sa soeur aînés, mais il ne peut pas. Ses parents peuvent lui vendre la ferme ou la laisser en héritage, et le jeune peut exploiter la ferme avec son frère ou sa soeur, mais il ne peut pas en devenir propriétaire de cette façon. La ferme doit être transmise de parent à enfant, et non au sein d'une même fratrie. Voilà donc le problème lorsqu'on exploite activement une ferme; il me semble que le même processus devrait être appliqué afin que l'exploitation agricole reste dans la famille. J'imagine que les choses ont changé, n'est-ce pas? Les lois ont été adoptées dans les années 1950 et 1960. À l'époque, il y avait beaucoup plus de familles, et les fermes étaient beaucoup plus petites. Les machines nous ont permis d'élargir de beaucoup les activités, mais la famille... Maintenant, ce sont des beaux-fils et des personnes qui n'ont jamais... Ils se sont mariés avec un membre de la famille. La fille et le beau-fils veulent prendre la relève parce qu'ils ont aussi exploité la ferme.

Voilà donc de quoi je parle: la véritable entité familiale. C'est pourquoi dans mes notes, je parle souvent de ce type d'entité familiale.

On nous a souvent critiqués, vous savez, parce que les fermes constituées en société ne sont pas des fermes familiales, mais je crois que 90 % des fermes au Canada sont familiales.

• (1220)

**Mme Jennifer O'Connell:** Pour résumer, vous dites qu'il ne s'agit pas d'une ouverture complète, et que c'est pourquoi ces protections sont en place. Essentiellement, il est question d'élargir la définition de la famille?

**M. Dan Mazier:** C'est exact.

**Mme Jennifer O'Connell:** Merci.

On a déjà répondu en partie à ma prochaine question. Êtes-vous en mesure de quantifier les impacts favorables et très concrets, et pas seulement pour les 800 personnes qui éprouvent des difficultés directement dans la collectivité à cause du port? Quand j'entends ce que vous avez à dire à propos du prix et du fait que les épicerie n'ont plus de marchandises, je me dis que cela préoccuperait grandement mon collègue, Robert-Falcon Ouellette, qui siège aussi au Comité, s'il était présent. Il s'interrogerait à ce sujet. Pouvez-vous quantifier la façon dont les autres collectivités sont connectées? Que ce soit relativement aux marchandises ou aux entreprises, avez-vous des données statistiques sur le nombre de gens qu'on pourrait rejoindre si le port était...?

**Mme Teresa Eschuk:** Nous n'avons pas établi les statistiques. C'est quelque chose que nous allons faire, mais nous n'y sommes pas encore arrivés.

**Mme Jennifer O'Connell:** D'accord, je comprends.

**Mme Teresa Eschuk:** Je dirais quand même que le port permet d'atteindre les voies d'eau du Nord. Je dirais que le port pourrait desservir la majorité des collectivités qui s'y trouvent. Cela vous aide-t-il?

**Mme Jennifer O'Connell:** Oui, je comprends. Comme je l'ai dit, on a déjà répondu à cette question dans une grande mesure lorsque M. Easter a posé sa question à propos de la diversification complète du port.

**Mme Teresa Eschuk:** Il faut également étudier la sécurité dans le Nord. Je veux insister sur le fait qu'on a besoin d'une base pour la Garde côtière là-bas. J'espère que ce sera une entité indépendante, mais ça, c'est une tout autre discussion. Je crois que le Comité a choisi une approche très stratégique en examinant la souveraineté du Canada dans le Nord, les questions de sécurité, les collectivités desservies par le port; ce sont toutes de grandes questions pour le port de Churchill.

Je vais également mentionner que notre campagne n'était pas uniquement axée sur nos travailleurs qui ont été mis à pied. Nous voulons aider toute la collectivité ainsi que tout ce qui y est rattaché.

**Mme Marianne Hladun:** J'aimerais ajouter une chose. Quand on quantifie le nombre de personnes touchées, si vous n'avez pas eu l'occasion de vous rendre dans le nord du Manitoba et dans les collectivités nordiques, la réalité est qu'il n'y a aucune autre option. Pour 30 personnes dans une petite collectivité à la pointe du Nunavut, près de la baie, il s'agit de leur seul point d'entrée, mis à part par voie aérienne. Pour 20 personnes à Winnipeg, vous pouvez quantifier le nombre. Je crois qu'il faut reconnaître que ces personnes n'ont aucune autre option. Actuellement, une entreprise les tient en otage essentiellement, et tout le monde s'entend pour dire que cette entreprise n'est pas un bon partenaire commercial. Elle l'a prouvé à la table de négociations. Elle l'a prouvé lorsqu'elle n'a avisé personne, littéralement, dans la collectivité que le service ferroviaire allait être fermé et en mettant à pied des employés moyennant 20 minutes de préavis au syndicat. Il était impossible pour nous d'être là avec nos membres lorsqu'ils ont appris la nouvelle. Elle refuse également de parler avec la collectivité et de l'écouter.

Les épicerie sont littéralement vides. Le port est le point d'entrée pour les produits essentiels. Je sais que votre gouvernement a élaboré une stratégie alimentaire pour le Nord; il en a parlé. Ce que cette entreprise a fait a remis cette question au haut de la liste des priorités.

• (1225)

**Le président:** M. Mazier voulait ajouter quelque chose.

Je me suis déjà rendu à Churchill. C'est intéressant de regarder sur son iPad à quel point cette région est éloignée et vaste. Même si vous y êtes déjà allés auparavant, c'est toujours intéressant d'y aller et d'observer.

Monsieur Mazier.

**M. Dan Mazier:** C'est très impressionnant, c'est sûr.

Mon prochain point concerne le coût pour les Canadiens. On estime qu'une part de 30 % du coût des produits agricoles des Prairies est liée au transport. À partir du moment où je fais pousser mes produits jusqu'à celui où je les transporte au port, environ 30 % de chaque dollar seront utilisés pour le transport. C'est pour cette raison que nous sommes moins compétitifs.

Quand on se met à fermer des ports, et j'aime bien votre comparaison avec le nombre de kilomètres... Nous sommes grandement désavantagés, surtout au Manitoba. Nous sommes au milieu des terres, et nous sommes très dépendants des exportations vers le Minnesota, aux États-Unis.

Une autre chose: pendant la crise du grain en 2013-2014, il a été estimé que l'économie canadienne avait subi des pertes de 7 milliards de dollars. Je ne sais pas comment vous pouvez quantifier cela.

On nous demande combien de dollars de plus on peut générer à partir de ça. Il y avait toute l'infrastructure... C'était planifié. On avait des voies ferrées. CN et CP ont essentiellement arraché 7 milliards de dollars à notre économie cette année-là. C'était loin d'être le bon moment.

Ce sont des choses qu'il faut prendre en considération lorsqu'il s'agit d'établir des autorités portuaires ou de donner aux Canadiens une occasion de développement. Nous avons besoin de leadership de la part du gouvernement fédéral.

**Le président:** Madame Constant.

**Mme Carolyn Constant:** À propos des épicerie vides, je me suis rendue dans le Nord il y a un an et demi. Ici, quatre litres de lait coûtent 5 \$, et là-bas, c'est presque 15 \$.

Ce que je veux dire, c'est que pour ces collectivités éloignées, même si les épicerie étaient remplies, les produits seraient quand même trop chers pour les gens.

**Le président:** D'accord, merci.

J'ai une question qui n'est jamais soulevée, et peut-être que Greg pourra y répondre. C'est à propos du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Personne n'a mentionné son rôle.

Nous avons tenu des rencontres avec toutes les agences de développement économique du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Étrangement, quand nous leur avons demandé de quelles nouvelles ressources elles avaient besoin, la plupart ont répondu qu'elles n'avaient besoin de rien. Je ne crois pas que c'est le cas; peut-être les représentants étaient-ils trop gênés de demander.

Que pensez-vous de DEO? Comment pourrait-on l'améliorer? A-t-il besoin d'être amélioré? Remplit-il ses fonctions?

**M. Greg Dandewich:** Je dirais qu'il a absolument besoin d'être amélioré. Laissez-moi vous donner un exemple dans le contexte actuel. De notre point de vue, le processus utilisé par les administrations de développement régional au Canada ne fonctionne pas. Il n'y a aucune uniformité quant à ce qui arrive dans l'ouest du Canada avec DEO, ce qui arrive sur la côte Est avec l'APECA ou ce qui arrive avec la FedDev. Je crois que ça ne fonctionne pas.



Dans le passé, nous avons une assez bonne relation avec DEO pour ce qui était de collaborer à une gamme d'activités. En tant qu'organisation, je dirais que nous n'avons probablement pas été très actifs avec lui au cours des 10 dernières années. Le problème tient à la transparence. Quel est le processus? Quels programmes ont été prévus pour permettre aux agences de développement économique et aux administrations de tirer parti des ressources? Quand nous parlons à différentes personnes qui font partie, par exemple, du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, nous ne sommes jamais capables d'obtenir une explication claire quant aux exigences pour les organisations comme la nôtre lorsque nous voulons être admissibles à un type ou un autre de soutien qui devrait être extrêmement important pour nous.

Il y a des objectifs fédéraux qui doivent partir du sommet afin de donner aux organisations sur le terrain la capacité d'atteindre les objectifs des politiques économiques du gouvernement fédéral. Nous n'y arrivons pas parce que nous n'avons pas les ressources nécessaires. Notre structure typique pour les ressources a toujours passé par les administrations de développement régional. Pourtant, quand je parle à mes collègues de Halifax Partnership ou d'Invest Toronto, on me dit que les règles sont complètement différentes, et cela vaut aussi pour l'allocation des ressources.

Selon les commentaires que nous avons entendus, « c'est de cette façon dont on fait les choses dans l'Ouest et c'est comme ça qu'ils font les choses dans l'Est ». J'ai dit: « Un instant, ne s'agit-il pas d'un programme fédéral conçu pour accroître la capacité de développement économique aux échelons local et régional et, subséquemment, de faire prospérer tout le pays? Si c'est le cas, alors pourquoi y a-t-il un aussi grand écart entre la façon dont les programmes au sein des administrations de développement régional sont conçus? Quels critères ont été utilisés? » C'est très frustrant, et nous avons également interagi avec un certain nombre d'associations et d'organisations dans l'industrie qui sont dans la même situation. Puisque ce n'est pas clair, on le rejette en disant que ce n'est pas un atout utile pour soutenir le développement économique régional et local.

Je crois qu'il faut un examen. Je crois qu'il faut mieux comprendre la façon dont le gouvernement fédéral aborde la chose d'un point de vue national, et je crois qu'il faut qu'il y ait une conversation avec les organisations qui devaient être soutenues. De notre point de vue, ce genre de dialogue n'a pas eu lieu.

• (1230)

**Le président:** D'accord. La parole va maintenant à M. Leitch, puis à Mme Constant. Après, ce sera tout pour la période de questions.

**M. Don Leitch:** Je serai très bref.

J'appuie les commentaires de Greg. J'ai passé 12 ans comme député provincial ici au Manitoba. Je peux vous dire que DEO était l'organisation à laquelle s'adresser pour l'ensemble des relations avec le gouvernement fédéral. Le ministère était habilité à être la fenêtre, la porte, par laquelle on pouvait interagir. DEO pouvait fournir au gouvernement du Canada la perspective de l'Ouest, l'optique de l'Ouest. Comme quelqu'un l'a déjà dit, ça ne fonctionne pas si vous devez vous rendre à une demi-douzaine d'endroits à Ottawa, simplement pour vous faire renvoyer d'un côté ou de l'autre. Le ministère travaille en étroite collaboration avec les ministres provinciaux et les députés provinciaux. Ils l'ont fait en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Le système fonctionnait très bien. Je crois qu'il faut qu'il y ait des exigences nationales en place, mais quelque chose s'est déréglé. Je ne suis pas exactement sûr de ce que c'est, mais il faut que DEO soit habilité à

être la ressource collective pour les provinces, parce que nous présentons des différences. Nous avons des distinctions. Il faut que ces différences soient expliquées à Ottawa. Quelque chose s'est déréglé, et je crois qu'il est essentiel de repenser la chose.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Constant, votre main a pratiquement touché au plafond quand on a mentionné DEO.

**Mme Carolynn Constant:** Je veux seulement faire un commentaire. En ce qui concerne les représentants élus, nos sous-ministres et leurs conseillers, je crois que le cœur est à la bonne place, mais c'est à l'échelon des fonctionnaires qui sont responsables de la prestation des programmes et qui prennent les décisions que le processus achoppe. Nous avons eu beaucoup d'expériences défavorables, alors peut-être pourrions-nous étudier la façon dont les fonctionnaires exécutent les politiques qui viennent d'en haut.

Les personnes nommées et les personnes qui sont... Elles devraient faire partie des intervenants pour DEO. Peut-être que si ça ne fonctionne pas, on devrait demander aux gens qui ont un intérêt direct ou un fort intérêt dans les affaires de l'Ouest.

**Le président:** Ce sera tout. Je crois que nous avons eu une discussion plutôt bonne.

Je veux remercier tout le monde des exposés et des efforts déployés aujourd'hui. Nous allons déposer le rapport au Parlement à la fin du mois de novembre ou au début décembre.

Je remercie chacun d'entre vous de s'être présenté. Nous allons prendre une pause de sept ou huit minutes, puis nous allons passer aux questions du public.

La séance est suspendue.

• (1230)

(Pause)

• (1240)

**Le président:** Nous allons commencer avec M. Moist. Vous avez la parole pour trois minutes.

• (1245)

**M. Paul Moist (à titre personnel):** Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Paul Moist. J'ai été membre du SCFP pendant 40 ans. J'ai pris ma retraite dernièrement, et je vous invite à consulter l'un des 400 mémoires préparés par le SCFP national en août.

On y aborde trois thèmes en vue du budget 2017, soit la diversification, l'innovation et l'amélioration de la durabilité de l'économie canadienne en ce qui a trait aux dépenses publiques, à l'optimisation de la fonction publique, à l'équité du système fiscal, aux emplois de qualité et à la sécurité d'emploi.

Nous vous félicitons des mesures que vous avez prises jusqu'ici par rapport à l'assurance-emploi, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire.

Nous sommes également d'avis qu'on devrait éliminer, dans le budget 2017, le financement pour PPP Canada. Vous ne devriez pas fournir d'incitatifs pour des partenariats public-privé. Les 1,25 milliard de dollars prévus à cet effet devraient être utilisés pour le Fonds Chantiers Canada. Le Manitoba est la seule province au Canada qui s'est munie de lois pour assurer la transparence et la reddition de comptes en ce qui concerne les PPP. Le gouvernement fédéral devrait se pencher là-dessus, et peut-être prendre cela en considération dans le budget 2017.

Le mémoire du SCFP traite de l'effet multiplicateur des investissements dans l'éducation à la petite enfance. Pour chaque dollar investi, il y aura 2 \$ de plus en circulation dans l'économie.

Outre un nouvel accord en matière de santé, nous croyons que le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership pour mettre de l'avant un régime national d'assurance-médicaments. Sans le leadership du gouvernement fédéral, cela n'arrivera pas, alors qu'on pourrait diminuer les coûts pour les Canadiens.

Relativement à l'équité et à la réforme fiscale, si les recettes du gouvernement fédéral aujourd'hui correspondaient au pourcentage du PIB canadien d'il y a 50 ans, on aurait 40 milliards de dollars de plus à notre disposition pour les Canadiens et les Canadiennes. Nous savons que les gens ne veulent pas parler de fiscalité, mais les recettes du gouvernement fédéral sont à leur point le plus bas depuis 50 ans.

Comme dernier point, je tiens à remercier les personnes qui ont posé plus tôt des questions sur le transfert des responsabilités au marché du travail. Nous étions le seul pays du G7, et probablement le seul du G20, qui a transféré les responsabilités pour la population active aux échelons régional et provincial à une époque de mondialisation massive. Vu le cadre stratégique, ça n'a aucun sens. D'un bout à l'autre du Canada, les employeurs que j'ai rencontrés pendant des décennies pour le SFCP avaient tous le même problème. Parce que nous avons transféré les responsabilités pour la mise en valeur de la population active, les résultats ont été non seulement partagés, mais horribles.

On pourrait prévoir, dans le budget 2017, la mise en place d'un groupe d'étude qui comprendrait des représentants d'organisations syndicales; on pourrait élaborer une stratégie pour la main-d'oeuvre du 21<sup>e</sup> siècle au Canada.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Moist.

La parole va maintenant à Mme Taylor Anne Livingston.

**Mme Taylor Anne Livingston (à titre personnel):** Bonjour, tout le monde.

Avant tout, je veux vous remercier de me donner l'occasion de parler ici aujourd'hui.

Je m'appelle Taylor Livingston. Je suis étudiante, et je fais partie d'Ingénieurs sans frontières Canada, chapitre de l'Université du Manitoba.

Ingénieurs sans frontières Canada est une ONG qui investit dans les gens et les initiatives afin de créer un monde prospère et durable. Nous comptons 40 chapitres universitaires et professionnels, pour un total de 2 500 membres actifs. Nous fournissons du financement de démarrage, des talents et du mentorat pour les entreprises à vocation sociale dans toute l'Afrique du Sud du Sahara.

Je m'adresse à vous aujourd'hui parce que le gouvernement du Canada s'est engagé à rétablir et à renouveler l'aide internationale pour les gens les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles. Le Canada a déjà pris des mesures pour relancer les discussions à l'échelle mondiale.

Ces annonces sont les bienvenues, mais les derniers niveaux d'aide au développement sont les plus bas jamais consentis par tous les premiers ministres canadiens de l'ère moderne. Ils sont également faibles si on les compare à ceux des autres pays du G7. Cela mine donc notre capacité de mettre en oeuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour le budget 2017, nous voulons demander au Canada de s'engager à fournir des augmentations prévisibles pour l'enveloppe de l'aide internationale de hauteur de 10 % annuellement jusqu'à la fin de la 42<sup>e</sup> législature. Nous voulons également qu'un calendrier

accessible au public indique que le Canada va doubler l'enveloppe d'ici 2023 afin de veiller à ce que notre pays puisse mettre en oeuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le fait de prendre un engagement ferme envers l'APD s'aligne sur le mandat du ministre. Il s'agit d'une première étape décisive vers nos objectifs en matière de développement durable.

Je vous remercie de votre temps.

• (1250)

**Le président:** Merci beaucoup, Taylor.

Monsieur Josh Levac.

**M. Josh Levac (à titre personnel):** Merci, monsieur le président et membres du Comité, d'écouter mon témoignage.

Je m'appelle Josh Levac. Je suis ici à titre personnel, mais j'ai de l'expérience en gestion d'aide financière pour les études postsecondaires au Canada.

Je veux commencer en disant que le Canada en a déjà fait beaucoup afin de soutenir l'accès aux études postsecondaires pour les Canadiens, en particulier en augmentant les subventions accordées aux étudiants ayant des besoins manifestes. Il a également promis d'augmenter l'aide pour les étudiants autochtones dans les établissements postsecondaires.

J'espère réussir à susciter plus d'intérêt de votre part envers l'aide aux générations futures en vous demandant d'envisager de financer un programme études-travail. Un tel programme fournirait aux étudiants ayant des besoins manifestes la capacité d'acquérir de l'expérience pratique en milieu de travail tout au long de leur éducation. L'accent devrait être mis en particulier sur du travail qui viendrait compléter le programme de l'étudiant. Ainsi, un nombre limité de ressources supplémentaires pour nos étudiants permettrait d'atténuer une partie du stress financier associé à l'obtention d'une formation ou d'un diplôme.

D'autres pays ont mis en oeuvre ce genre de programme; il s'agit d'une excellente façon de veiller à ce que les générations futures soient prêtes à travailler dès la fin de leurs études, et ce, sans avoir accumulé une lourde dette. Je vous encourage fortement à prendre cela en considération, et je suis plus que disposé à en discuter avec vous en détail.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, Josh.

Madame Althea Guiboche.

**Mme Althea Guiboche (à titre personnel):** Merci à tous.

Je m'appelle Althea Guiboche. Je suis la fondatrice de Got Bannock? On m'appelle aussi « Mme Bannock ». Je suis consultante régionale pour l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Actuellement, l'Observatoire collabore afin de produire une définition canadienne de l'itinérance autochtone. Je m'occupe également de la gestion de l'aide au logement pour End Homelessness Winnipeg.

Relativement à l'itinérance, je sais que le gouvernement canadien a adopté une stratégie nationale en matière de logement. Aujourd'hui, il fait 3 °C dehors. Chaque année, à Winnipeg, des itinérants meurent de froid dans nos rues et sous nos ponts. On estime qu'il y a plusieurs milliers d'itinérants à Winnipeg, mais dans cette ville qui compte plus de 700 000 habitants, on estime que 100 000 personnes vivent dans une situation de logement précaire. Ils vivent d'un sofa à l'autre, ou alors ils vivent chez quelqu'un d'autre, et ils pourraient se retrouver à la rue à tout moment.

Nous savons qu'il nous coûte plus cher de garder quelqu'un dans l'itinérance que de lui fournir une maison. Les soins de santé, les visites à l'urgence, les services d'ambulanciers paramédicaux et les ambulances, tout cela fait que le coût est plus élevé. Nous savons ce qui aide à améliorer la santé mentale et à atténuer les problèmes de toxicomanie: fournir un logement avant tout.

Nous devons comprendre qui sont les itinérants. L'image que nous avons d'eux est celle d'une personne que nous ne connaissons pas. Souvent, nous blâmons les gens de leur propre pauvreté ou de leur itinérance et croyons que c'est parce qu'ils n'ont pas travaillé assez fort, qu'ils n'ont pas d'éducation ou qu'ils ne veulent pas travailler. Les gens veulent travailler, c'est qu'il n'y a pas d'emplois pour eux. C'est déjà difficile pour les diplômés universitaires de décrocher un emploi aujourd'hui, alors imaginez à quel point cela peut être difficile pour une personne de 50 ans qui n'a fait que des études primaires.

Il y a des hommes itinérants, des femmes itinérantes et des personnes âgées itinérantes. Il y a des familles complètes, des mères et des enfants qui sont itinérants. Il y a des gens qui souffrent de toxicomanie ou de maladie mentale.

Il y a trois domaines où nous devons investir et où le gouvernement doit faire preuve de leadership. Premièrement, il faut construire des logements et les mettre à la disposition des gens qui en ont besoin; deuxièmement, il faut financer les programmes de création d'emplois afin que les itinérants puissent gagner de l'argent; et troisièmement, et c'est le point le plus important, il faut financer les services de santé mentale. Nous avons un système de santé public au Canada, mais nous n'avons pas de système de soins de santé mentale, même si cela est crucial pour les itinérants.

Il n'y a pratiquement aucun financement public pour les soins de santé mentale. Pourtant, c'est crucial pour les itinérants, d'abord parce que les gens qui souffrent de troubles de santé mentale non traités peuvent perdre leur emploi, s'isoler de leur famille et de leur collectivité et finalement se retrouver à la rue, et ensuite parce que l'itinérance peut aggraver les troubles de santé mentale. La souffrance et les traumatismes liés à l'itinérance peuvent entraîner une forme de troubles de stress post-traumatique. C'est pourquoi le gouvernement fédéral doit financer les soins de santé mentale, autant pour les jeunes que pour les itinérants.

*Meegwetch. Ekosani. Merci.*

**Le président:** Merci beaucoup, Althea.

Monsieur Anders Bruun.

**Me Anders Bruun (à titre personnel):** Merci et bon après-midi. Je vous suis reconnaissant de me donner l'occasion de témoigner devant le Comité afin de vous faire part de mes brefs commentaires.

Je suis avocat à Winnipeg. Hier, à Regina, deux de mes groupes de clients ont témoigné devant vous, les Amis de la Commission canadienne du blé et la Canadian Wheat Board Alliance. Ils vous ont présenté des témoignages très complets. Je tiens seulement à faire suite à ces témoignages, puisqu'ils s'appliquent intégralement à la situation agricole au Manitoba. Le contexte ne change pas d'un côté ou l'autre de la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan, alors leurs commentaires s'appliquent ici.

J'aimerais ajouter quelque chose. La Commission canadienne des grains est établie à Winnipeg. Elle emploie environ 1 000 personnes. Traditionnellement, son mandat est, depuis sa création autour de

1910, de veiller à ce que les exploitants agricoles soient rémunérés équitablement en fonction de la qualité du grain produit; elle doit aussi s'assurer que le grain canadien produit à des fins d'exportation est de haute qualité. Aujourd'hui, cette question a pris beaucoup plus d'importance que dans le passé. Aucun autre grand producteur de grain n'est aussi éloigné des côtes que les Prairies canadiennes. Il y a 1 000 kilomètres entre la frontière ouest de l'Alberta jusqu'à Vancouver, et 700 kilomètres de la frontière est jusqu'à Thunder Bay, et un peu plus jusqu'aux lacs.

L'Ukraine peut vendre son blé à Montréal pour moins cher que ne le peuvent les agriculteurs des Prairies. Vous comprenez donc à quel point le transport est difficile. Il est beaucoup moins onéreux de transporter la marchandise par voie maritime afin d'éviter les coûts du transport terrestre, que ce soit le chemin de fer ou l'autoroute. L'Australie, l'Argentine, l'Ukraine et les États-Unis sont les principaux producteurs de grain, et ils en exportent de très grandes quantités. La distance à parcourir dans tous ces pays est beaucoup plus courte, soit deux ou trois fois moindre qu'au Canada. Nous sommes donc en position de faiblesse, parce qu'au bout du compte, les coûts associés au transport doivent être assumés par l'agriculteur.

La seule façon de surmonter les désavantages constants par rapport aux coûts a été de produire un produit de haute qualité qui peut se vendre à meilleur prix. C'est un peu comme en Allemagne; en Allemagne, les salaires font qu'ils ne peuvent pas se permettre de produire des voitures bon marché. Ils sont obligés de produire des Mercedes-Benz ou des BMW. Pour préserver leur société, ils sont obligés de produire de la qualité et de gagner un salaire supérieur. Nos agriculteurs sont dans la même situation. Ils ne peuvent pas produire du blé qui se vend 3 \$ le boisseau et l'expédier à Vancouver sans risquer la faillite. Tout le système repose sur la qualité. Si la qualité est maintenue, on peut accéder à des marchés comme le Japon, le Royaume-Uni et d'autres marchés à prix élevé.

J'ai deux derniers commentaires pour finir. Le problème entre le Canada et la Chine par rapport au canola, qui a semblé causer un malaise au début de la visite du premier ministre en Chine au début de septembre, aurait pu être complètement évité. Le Canada a l'habitude d'ajouter des impuretés à son canola. C'est peut-être avantageux pour les affaires, mais ce ne l'est pas pour l'acheteur ni pour le consommateur. Ce n'est pas une bonne chose pour l'agriculteur non plus, parce qu'on pourrait croire qu'il vend un produit de qualité inférieure.

Je vais terminer en parlant de Churchill. Mme Ashton vous a dit tout ce que vous aviez à savoir sur Churchill.

● (1255)

**Le président:** Nous allons devoir arrêter ici. Nous essayons de limiter les commentaires à trois minutes.

Je remercie chacun d'entre vous d'être venu ici témoigner. Si vous souhaitez discuter, vous pourrez le faire après que j'aurai levé la séance.

Voilà qui met fin à notre première semaine de déplacement. Je tiens à remercier tous les membres. Au nom du Comité, je veux remercier tout notre personnel de soutien: les analystes, notre greffière, nos interprètes ainsi que le personnel de la réception. Je crois vraiment que les journées ont été longues pour eux cette semaine.

Sur ce, la séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>